

LE PROJET DU GRAND RECHO AVEC LA PUBLIC FACTORY

LE
RECHO

PUBLIC FACTORY

LE RECHO

LE RECHO 
refuge • chaleur • optimisme



— SCIENCES
— PO —
— LYON



SOMMAIRE

01

Le projet

02

Synthèse de la littérature

03

Synthèse des entretiens

04

Analyse socio-économique

05

Cartographie des acteurs

06

Guide d'entretien qualitatif

07

**Synthèse des entretiens
qualitatifs**

08

Questionnaire quantitatif

09

**Synthèse des questionnaires
de rue**

10

**Analyse par variables des
questionnaires de rue**

11

Remerciements

LE PROJET

Le RECHO : actions et objectifs

Le RECHO – REfuge CHaleur Optimisme – est un projet d'inclusion par la cuisine basé à Paris et créé en 2016 par Vanessa Krycève, cheffe cuisinière. L'association s'est donné pour mission d'agir en faveur d'un accueil digne et inconditionnel des personnes exilées en France. Son objectif principal est ainsi de faire évoluer les regards sur les personnes en exil grâce à des événements participatifs sur le thème de la cuisine. Le RECHO promeut des valeurs d'entraide, de solidarité, d'hospitalité et de fraternité et souhaite créer du lien social en encourageant le vivre-ensemble à l'aide de ses actions. La cuisine, en tant que « langage fédérateur », a été choisie pour son inscription profonde dans la culture française mais surtout pour ses caractéristiques universelles de partage et de convivialité. Le RECHO conçoit l'inclusion comme un échange, c'est pourquoi l'association œuvre à créer des liens entre personnes accueillies et personnes accueillantes grâce à des projets participatifs favorisant le dialogue et l'entraide.

L'association a d'abord fait ses débuts avec les Itinéraires solidaires qui prenaient la forme d'un food truck. Le camion s'est déplacé partout en France à la rencontre des populations réfugiées et accueillantes, notamment dans des camps et centres d'accueil tels que le « camp de la Linière » à Grande Synthe.

Suite à cette expérience réussie et utile du food truck, le RECHO a décidé de mettre en place une action permanente de plus grande envergure : la création de La Table du Recho, un restaurant solidaire à Paris dans le 16ème arrondissement. Le restaurant fonctionne grâce à la collaboration de différents acteurs (réfugié·es, demandeur·ses d'asile, travailleur·ses sociaux·ales, associations...) qui œuvrent ensemble pour ce projet favorisant la mixité sociale et l'hospitalité. L'espace dans lequel se trouve le restaurant a pour double objectif d'accueillir et d'héberger des personnes précaires ou exilées et de mettre à disposition des locaux pour les acteurs culturels et associatifs.

L'objectif de la Table du Recho (entreprise d'insertion) est également de promouvoir l'intégration par le travail, en donnant accès à différents emplois dans le restaurant et en accompagnant les demandeur·ses d'asile qui le souhaitent, permettant ainsi ensuite une insertion sur le marché du travail.

Enfin, en 2018, contactée par le maire d'Arras, le RECHO met en place l'expérience du Grand Recho, un restaurant éphémère de dix jours alliant chef·fes venu·es de toute la France, bénévoles, artistes, mairie de la ville et habitants d'Arras. L'objectif de l'association restait le même : renouer les sociabilités entre les différentes populations de la ville grâce au langage de la cuisine. Le restaurant proposait des repas à prix libres et fonctionnait grâce à l'implication de tou·te·s dans le projet.



Le projet du RECHO pour la Public Factory

Puisant son inspiration dans chacune de ses précédentes expériences, l'association le RECHO souhaite à présent mettre en place un événement solidaire dans la région lyonnaise. La première idée de l'association était alors de s'intégrer à la Semaine de l'Hospitalité, festival ayant lieu chaque année dans la Métropole, avec l'objectif de renouveler l'expérience du Grand Recho d'Arras. Notre mission consistait alors à mettre en place une étude sociologique alliant méthodes qualitatives et quantitatives auprès des habitant·es de la Métropole de Lyon sur les questions d'hospitalité, de solidarité et d'accueil des personnes en exil. Nous avons ainsi pour ambition d'établir une photographie aussi fiable que possible de l'état actuel des regards et des opinions concernant ces questions. L'idée était ensuite qu'un second groupe de Public Factory (sur l'année scolaire 2023-2023) reprenne ce travail afin de réaliser une mesure d'impact de l'événement du RECHO, en comparant notre analyse des attitudes et opinions des habitant·es avec la leur.

Une première étape du travail : cadrer et analyser le sujet

La première grande étape du travail a été de cadrer notre sujet afin de saisir les enjeux du projet et de comprendre la mission qui nous avait été confiée.

La première partie de notre travail s'est ainsi concentrée sur une analyse de la littérature disponible sur les sujets des migrations et de l'intégration des personnes en exil en France, ainsi que sur les mouvements et comportements de solidarité et d'hospitalité envers les personnes arrivant sur le territoire. Cette étude de la littérature a également permis de comprendre certains phénomènes de rejet de la part des habitant·es envers les personnes accueillies. Ce travail de recherche documentaire a

donné lieu à un état de l'art ([annexe 1 : Synthèse de la littérature](#)), utile pour bien saisir les enjeux du sujet mais également pour construire nos propres travaux (tels que les guides d'entretien utilisés pour réaliser l'étude).

En plus de la littérature, le cadrage du sujet est également passé par la réalisation de deux entretiens ([annexe 2 : Synthèse des entretiens](#)), l'un avec Martine Chanal, chargée de projet à la Métropole de Lyon, afin de discuter du déroulement de la précédente Semaine de l'Hospitalité ; l'autre avec Fanny Borrot, directrice du festival Refugee Food, dans le but de parler ensemble de l'implantation de ce type d'action sur le territoire lyonnais.

La suite de cette première partie s'est consacrée à la réalisation d'une analyse socio-économique et géographique du territoire de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin ([annexe 3 : Analyse socio-économique](#)). Les trois communes ont été, à cette époque, choisies comme terrain d'étude sociogéographique en raison des projections du RECHO pour un événement au Carré-de-Soie. Ce travail de cartographie a donné lieu à l'étude de variables descriptives telles que : la catégorie socio-professionnelle, l'âge, le sexe des habitant·es mais également la densité de population ou encore le taux d'immigré·es sur les territoires. Ces données proviennent des OpenSource de l'INSEE et des différentes municipalités.

Cette analyse du territoire remplissait un double objectif. Il s'agissait, d'une part de naturellement mieux comprendre les dynamiques présentes sur les territoires que nous souhaitons observer, et d'autre part de nous permettre de construire, par la suite, l'échantillon le plus représentatif possible, nécessaire pour l'étude des différentes communes.

Enfin, nous nous sommes également intéressé·es aux acteurs du territoire producteurs d'opinion, c'est-à-dire aux structures pouvant avoir une influence sur les opinions des habitant·es de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin au sujet des migrations et de l'accueil. L'idée était ainsi de répertorier les associations, collectifs et partis politiques qui tentent de modifier, positivement ou négativement, les regards portés par les habitant·es sur les personnes en exil. Nous avons ainsi dressé deux listes (**annexe 4 : Cartographie des acteurs**) : l'une cataloguant les structures apportant une aide aux personnes en exil grâce à des actions d'intégration ou d'hébergement ; l'autre listant les acteurs actifs dans la région lyonnaise, en majorité des collectifs très politisés, opposés à l'immigration et à l'accueil.

A la suite de cette première grande étape nous avons présenté le travail effectué à nos commanditaires du RECHO afin de restituer notre avancée et de discuter ensemble de la suite de l'étude. Nous avons appris que le projet de festival de l'association devait malheureusement être en partie modifié au regard de contraintes de temps et de subventions. Nous avons ainsi discuté ensemble de la nouvelle forme envisagée afin d'en saisir les enjeux et de considérer l'avancée de notre travail.

Le nouveau projet du Recho s'incarne en un food truck se déplaçant à différents endroits à Villeurbanne (Flachet, Cusset, Gratte-Ciel, Pôle Pixel), sur le modèle des Itinéraires solidaires. Notre travail ne changeait pas beaucoup dans sa forme, l'idée était toujours de réaliser une photographie des regards sur l'accueil et l'hospitalité. La plus grande modification venait surtout de l'échelle. L'évènement se tenait exclusivement à Villeurbanne, notre terrain d'enquête a ainsi été réduit à Villeurbanne (en laissant Lyon et Vaulx-en-Velin), ce qui, pour des raisons de manque de temps, correspondait mieux à nos possibilités de réalisation.

Un second temps : entretiens et questionnaires

La deuxième phase du travail, s'appuyant sur les travaux d'analyse de la première, s'est concentrée sur la réalisation de l'étude des regards et opinions des habitant·es de la commune de Villeurbanne.

Une nouvelle fois, le travail a été divisé en deux moments distincts. La première étape du travail s'est consacrée à la réalisation d'entretiens qualitatifs exploratoires afin, d'ensuite, construire un questionnaire adapté permettant de correctement saisir les opinions des Villeurbannais·es. Pour ce faire, nous avons commencé par la réalisation d'un guide d'entretien prenant en compte nos différentes lectures ainsi que les conseils de l'équipe du RECHO ([annexe 5 : Guide d'entretien qualitatif](#)).

Après quelques modifications et une validation par l'association, le guide d'entretien a été utilisé pour réaliser des interviews d'une dizaine de minutes dans les rues de Villeurbanne. L'idée était de cibler en priorité les lieux qui accueilleront le food truck des itinéraires solidaires (Flachet, Cusset, Gratte-Ciel, Pôle Pixel). Nous avons ainsi réalisé, par groupe de deux, 19 entretiens (11 hommes et 8 femmes) dans les rues de Villeurbanne. L'analyse des entretiens s'est faite grâce à la méthode des « 4 yeux ». Chaque retranscription d'entretien a été analysée deux fois : une première fois par un·e des interviewers puis une seconde par un·e membre du groupe qui n'avait pas connaissance du déroulé de l'entretien. L'analyse des entretiens a ensuite fait l'objet d'une synthèse ([annexe 6 : Synthèse des entretiens qualitatifs](#)) qui a été présentée à l'équipe du RECHO au cours d'une restitution d'étape au mois de février. Les grandes tendances dégagées des entretiens étaient généralement un manque de connaissances sur le sujet des migrations et surtout une stabilité minimale des opinions relatives à l'hospitalité.

L'analyse des entretiens qualitatifs nous a ensuite, dans un second temps, permis de bâtir un questionnaire pertinent afin de sonder un nombre plus important de Villeurbannais·es ([annexe 7 : Questionnaire quantitatif](#)). Après une vérification par l'équipe du RECHO, nous avons discuté, ensemble, des modalités de distribution du questionnaire.

La première idée a été de l'administrer par panel de type Open Access afin de garantir un échantillon représentatif de personnes interrogées. Toutefois, suite à plusieurs devis auprès de différentes sociétés de panels la méthode a été abandonnée : les entreprises ne pouvaient garantir qu'une dizaine de réponses sur Villeurbanne, le questionnaire prenait trop de temps à être administré (plusieurs semaines) et les frais demandés par les structures étaient bien au-dessus du budget de l'association. Nous avons ainsi décidé de suivre une méthode plus informelle, d'une part en administrant les questionnaires dans la rue (en ciblant, une nouvelle fois, les lieux de l'événement des Itinéraires solidaires), à l'instar des entretiens réalisés précédemment, et d'autre part de le diffuser en ligne sur des groupes Facebook d'habitant·es de Villeurbanne grâce au logiciel LimeSurvey.

Une prise de recul sur cette étape du projet permet aujourd'hui un regard plus critique sur les questionnaires et notre mode d'administration. Premièrement, des administré·es nous ont plusieurs fois fait remarquer que le questionnaire était plutôt long et certaines questions assez complexes. Nous avons tout de même réussi à collecter 53 questionnaires complets dans la rue (sur 67 administrés) ainsi que 64 questionnaires en ligne pour 119 commencés (certaines personnes n'ayant pas terminé le questionnaire).

La représentativité de l'échantillon interrogé sur laquelle nous comptons beaucoup n'a malheureusement pas pu être mise en place. Le nombre de

refus (manque de temps ou pas d'intérêt pour le sujet) auquel nous avons dû faire face nous a obligé·es, au regard du manque de temps, à administrer le questionnaire à toutes les personnes acceptant de le remplir. Nous avons tout de même essayé d'au maximum limiter les déséquilibres d'âge et de genre, mais nous retrouvons tout de même une majorité de femmes (ce qui est observable pour un grand nombre de questionnaires) dans les répondant·es. Toutefois, nous pensons que l'étude reste tout le même intéressante pour donner un aperçu des opinions et perceptions des habitant·es de Villeurbanne sur les questions de migration et d'hospitalité. Les résultats restent pertinents pour le RECHO qui cherche à mieux connaître le territoire avant de mettre en place ses actions.

Après l'administration des questionnaires distribués dans la rue, les résultats ont été insérés, à la main, dans un tableur afin de comptabiliser le nombre de réponses identiques. L'analyse des résultats a ensuite donné lieu à un dégagement de grandes tendances parmi les interrogé·es ([annexe 8 : Synthèse des questionnaires de rue](#)), sans essayer de monter en généralité sur tous·tes les habitant·es de Villeurbanne. Nous avons décidé, par souci d'honnêteté intellectuelle et au regard de la représentativité de l'échantillon, de construire des conclusions valables uniquement pour notre étude.

Les deux modes d'administration ont donné lieu à des traitements séparés. Nous avons également décidé de ne pas comparer les réponses entre-elles dans un souci de représentativité : les participant·es au questionnaire de rue et au questionnaire LimeSurvey ne présentent en effet pas les mêmes caractéristiques sociologiques.

Les questionnaires papiers ont ainsi fait l'objet d'une première analyse, s'appuyant sur des graphiques produits avec les données remplies dans

le tableur. Cette première synthèse a ensuite été complétée par une analyse par variables descriptives suivant 4 hypothèses :

- Les femmes ont davantage tendance à être en faveur de l'accueil ;
- Les Villeurbannais·es ont davantage connaissance de la politique de Villeurbanne que les habitant·es d'autres communes ;
- Les étudiant·es connaissent mieux que la moyenne les conditions d'accueil des personnes en exil ;
- Les CSP+ sont plus enclines à lire les répercussions de l'accueil comme positives.

L'idée à travers cette analyse était d'affirmer ou de réfuter des prénotions et des discours souvent entendus au sujet des migrations ([annexe 9 : Analyse par variables des questionnaires de rue](#)), tout en gardant à l'esprit que nos conclusions ne seront valables que dans le cadre de notre échantillon.

Parallèlement, les résultats du questionnaire LimeSurvey ont été analysés à l'aide des grandes variables du comportement, sur lesquelles nous nous sommes appuyé·es tout au long du projet. Une synthèse des questionnaires complétés a ainsi été rédigée ([annexe 10 : Analyse des questionnaires LimeSurvey](#)) afin de rassembler les opinions et déclarations des participant·es.

L'ensemble des résultats (incluant les graphiques) des deux questionnaires peut être retrouvé dans un document annexe regroupant toutes les données collectées.



Répartition du travail sur l'année

Mots de la fin

Ce travail réalisé dans le cadre de la Public Factory pour Le RECHO avait pour objectif de fournir une photographie du territoire afin de permettre à l'association de mieux connaître le territoire lyonnais. L'idée était de fournir un aperçu des opinions et perceptions des habitant·es dans le but de cibler les points sur lesquels l'équipe du RECHO doit se concentrer dans son action de création de lien social et d'hospitalité. Si, comme il arrive souvent, les objectifs de l'étude ont dû être réévalués en cours de projet, il en demeure que le travail réalisé fournit des informations notables au sujet des chantiers à mettre en œuvre pour faire évoluer les regards sur les migrations et l'accueil.

Toutes les étapes de ce projet ont été réalisées dans un échange constant avec l'équipe du RECHO qui a su nous conseiller et nous écouter lorsque cela était nécessaire. Le travail d'encadrement de Noémie Dominguez a également été particulièrement déterminant et nécessaire pour nous orienter tout au long du projet.

ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse de la littérature

Afin d'appréhender et de cadrer notre sujet, nous avons décidé de dédier une partie de notre travail à la recherche bibliographique. Ce temps nous a permis de cerner les différents enjeux et débats sur les migrations, l'imaginaire autour de la figure du migrant (de la migrante) ou encore l'inclusion, présents au sein de la communauté académique. Nous avons axé nos recherches sur 3 types de source : la littérature scientifique issue de la recherche en histoire, sociologie et géographie, les sondages effectués par des institutions d'opinion (notamment l'IFOP) ainsi que la presse locale. Nous avons choisi de privilégier des documents datant d'après 2015, année marquée comme début de la « crise migratoire » qui se traduit par l'augmentation du nombre de migrant·es arrivant vers l'Union Européenne.

Les sondages ont globalement tous montré la réticence des Français·es à l'accueil des migrant·es, bien que celui-ci était largement influencé par les événements politiques. Une plus forte volonté d'accueil était par exemple observée après une médiatisation forte de la réalité des migrations et la diffusion d'images « chocs ». Les questions des sondages faisaient cependant très souvent état de biais extrêmement forts quant à la formulation des questions. Les résultats de sondage n'ont ainsi pas été notre source principale d'informations, bien qu'ils apportent un certain aiguillage.

Cela a également été le cas pour la presse que nous avons finalement choisi de mettre de côté. Il n'existe en effet pas de tendance au sein de la presse nationale ou locale lyonnaise au sujet de l'accueil des migrant·es. Les journaux tiennent généralement une ligne politique qui est plus stable que l'opinion publique.

Nous avons donc choisi de concentrer notre attention sur la littérature scientifique.

Nos recherches ont tout d'abord montré qu'il existait une pluralité d'acteurs engagés dans l'accueil et l'aide de personnes en exil. Certaines sources montrent à ce sujet une opposition quasi-systématique entre action (ou inaction) de l'État et travail associatif (local, national ou international). L'échelle locale est par ailleurs apparue comme très importante

importante puisqu'elle permet, d'une part de légitimer des politiques d'accueil des migrant·es grâce au soutien citoyen, et d'autre part de porter des revendications radicales que les acteurs institutionnels (fonctionnaires travaillant dans les administrations) ne pourraient pas mettre en avant (Royoux, 2020). La mobilisation à l'échelon municipal a été plus longuement analysée à l'occasion d'un article sur le dispositif « Accueillir à Villeurbanne » (Leneveler, 2021) qui tente de faire contribuer les Villeurbannais·es aux politiques d'hospitalité et d'intégration des migrant·es grâce à la rédaction commune d'un plan d'accueil.

D'autres articles cherchant à qualifier et quantifier l'hospitalité des Français·es nous seront utiles au regard de la méthode de rédaction de nos questionnaires (Dennison et Taló, 2017). Les résultats des questionnaires présentés dans l'article de Dennison et Taló insistaient sur certaines variables qui expliquaient une adhésion plus massive à l'accueil des migrant·es. L'âge apparaît notamment comme une variable importante, les plus jeunes, qui sont aussi généralement les plus mobiles et ceux·celles qui valorisent le plus la rencontre interculturelle, sont tendanciellement le groupe d'âge le plus favorable à l'accueil et l'intégration de migrant·es en France. La majorité de la littérature académique se répartissait ensuite en deux grandes parties.

La première traitait des idées reçues, souvent diffusées dans les médias, sur les migrations et l'accueil des personnes en exil. Les articles remettaient ainsi par exemple en question la théorie de « l'appel d'air » (Lèbre, 2019), utilisée par l'extrême droite en France, qui considère qu'accueillir une partie des migrant·es arrivant sur le territoire en attirerait encore plus, puisqu'il·elles prendraient

connaissances des politiques nationales favorables à l'accueil. Cette idée est particulièrement fausse qu'elle ne prend pas en compte les éléments de hasard dans les trajectoires migratoires et la non-transparence des informations des personnes en exil. et ceux·celles qui valorisent le plus la rencontre interculturelle, sont tendanciuellement le groupe d'âge le plus favorable à l'accueil et l'intégration de migrant·es en France. La majorité de la littérature académique se répartissait ensuite en deux grandes parties.

La première traitait des idées reçues, souvent diffusées dans les médias, sur les migrations et l'accueil des personnes en exil. Les articles remettaient ainsi par exemple en question la théorie de « l'appel d'air » (Lèbre, 2019), utilisée par l'extrême droite en France, qui considère qu'accueillir une partie des migrant·es arrivant sur le territoire en attirerait encore plus, puisqu'il·elles prendraient connaissances des politiques nationales favorables à l'accueil. Cette idée est particulièrement fausse qu'elle ne prend pas en compte les éléments de hasard dans les trajectoires migratoires et la non-transparence des informations des personnes en exil.

La seconde partie, qui est aussi la plus grosse, de la littérature se focalise sur les raisons de l'inhospitalité des Français·es et de leurs grandes réticences à l'égard de l'accueil des personnes en exil. Une des premières caractéristiques observées est l'idée des « derniers arrivés, premiers discriminés » (Neves, 2013) qui s'est notamment manifestée après les chocs pétroliers et la fermeture des frontières à la main-d'œuvre d'Europe du Sud en 1974. La période de crise économique et de chômage a constitué un moment très discriminant pour les Espagnol·es, Portugais·es et Italienn·es venu·es en France pour travailler pendant les 30 Glorieuses, sur l'appel même du gouvernement français de l'époque. Les médias ainsi que certains partis politiques, notamment le Rassemblement National qui faisait campagne avec des slogans tels que « 1 million de chômeurs c'est 1 million d'immigrés de trop ! », ont créé des liens entre chômage de masse et accueil de migrant·es (Neves, 2013). Certain·es auteur·rices observent également une islamophobie ambiante (Wieviorka, 2018) qui contribue fortement au rejet et à l'altérisation. La dimension culturelle

apparaît en effet particulièrement structurante dans l'expression des réticences des Français·es. Beaucoup d'auteur·rices expliquent en effet que le refus de la prise en charge des personnes en exil provient de la peur d'une potentielle remise en question de la culture française par l'importation d'habitudes sociales et de coutumes différentes (Vélut, 2019). Les Français·es sont ainsi, parmi les Européen·nes, ceux·celles qui valorisent le plus l'intégration et, dans un relent colonial, « l'assimilation » (Dennison et Taló, 2017) qui se traduirait par une maîtrise de la langue et de la « culture » françaises.

Par ailleurs, les réticences proviennent aussi d'un imaginaire créé autour de la personne émigrante : il y aurait d'un côté les mauvais·es migrant·es, venu·es pour des raisons économiques (Fourquet, 2015), pour « voler le travail des Français·es » et profiter du système de sécurité sociale (Magni-Breton, 2014) et de l'autre les réfugié·es venu·es pour des raisons compréhensibles. Certain·es migrant·es sont considéré·es comme légitimes et font moins « peur » que d'autres, il existe ainsi une gradation implicite dans l'esprit des Français·es (Vélut, 2019), c'est notamment ce qui a été observé lors du consensus massif autour de l'accueil des Ukrainien·nes (IFOP, 2022). La société envisage donc beaucoup plus facilement l'accueil de réfugié·es que celui de « migrant·es économiques » (Roche et Belmessous, 2018). Le paradigme néolibéral et individualiste occidental est par ailleurs caractérisé par une indifférence croissante à l'autre et par des processus de repli sur soi-même et d'altérisation (Calame, 2020). Finalement, les vagues terroristes ayant marqué la France en 2015 couplées à la « vague migratoire » et à une médiatisation extrêmement forte de l'insécurité directement mise en lien avec l'immigration a achevé la création d'un amalgame causant la fin de la logique d'hospitalité (Brugère et Le Blanc, 2017). Cela se traduit par des politiques de rigueur s'inscrivant dans une volonté de retour à l'État sécuritaire. Nous pouvons par exemple penser à la charte « Ma commune sans migrants » du maire d'Hénin Beaumont ainsi que la déclaration de Laurent Wauquiez, Président de la région Auvergne Rhône Alpes, en septembre 2016 qui se dit défavorable à l'accueil des migrant·es.

Enfin, il est apparu au cours des lectures que le processus d'intégration est quelque chose d'assez instable et de peu défini. L'accueil puis l'intégration demandent généralement mobilisation d'une multitude d'acteurs (Daccord et Lenouvel, 2018). Le cadre associatif est intégrateur mais apparaît parfois insuffisant à l'enracinement véritable des personnes en exil sur le territoire et se heurte à des administrations se reposant complètement sur les initiatives privées.

Nous avons ainsi donné un aperçu rapide des différentes lectures utiles à notre recherche. Toutefois certains documents et thématiques nous ont manqué et semblent montrer une forme de vide académique à ces sujets. Mis à part quelques courts articles descriptifs, nous avons trouvé très peu de matériaux traitant d'actions associatives ou de politiques locales mises en place pour favoriser le lien social entre personnes en exil (personnes arrivantes) et habitant·es (personnes accueillantes). Il est apparu un véritable manque de ressources sur les événements organisés pour accompagner l'intégration des personnes en exil et surtout un vide au sujet de la pérennité de ces actions. Si quelques articles s'interrogent sur les conditions de mise en place de telles actions et insistent sur l'importance du soutien citoyen, nos recherches bibliographiques ont montré une absence d'intérêt académique pour les portées de long terme des actions locales. Ce vide dans la recherche s'explique probablement en partie par le caractère récent de la « crise migratoire » qui ne permet pas, encore, de prendre du recul sur les actions proposées par les associations et les collectivités territoriales -qui elles même ont dû prendre un temps pour s'organiser et se mettre en place-.

Bibliographie

- Belmessous, F., & Roche, E. (2018). Accueillir, insérer, intégrer les migrants à la ville. *Espaces et sociétés*, 172-173(1-2), 7-18. <https://doi.org/10.3917/esp.172.0007>
- Berthet, T., & Poirier, C. (2000). Politiques locales d'intégration et immigrants aisés: une comparaison France-Québec. *Politique et Sociétés*, 19(2-3), 181. <https://doi.org/10.7202/040230ar>
- Beyer, A., & Matthes, J. (s. d.). Public Perceptions of the Media Coverage of Irregular Immigration. <https://doi.org/10.1177/0002764215573253>
- Brault, M., Daccord, H., & Lenouvel, J. (2018). Les lieux de l'insertion et de l'intégration sociale des réfugiés. Le cas de Dessau, ville en décroissance. *Espaces et sociétés*, 172-173(1-2), 55-72. <https://doi.org/10.3917/esp.172.0055>
- Brouard, S., Vasilopoulos, P., & Foucault, M. (2018). How terrorism affects political attitudes: France in the aftermath of the 2015–2016 attacks. *West European Politics*, 41(5), 1073-1099. <https://doi.org/10.1080/01402382.2018.1429752>
- Brugère, F., & Le Blanc, G. (2017). *La fin de l'hospitalité*. Flammarion.
- Calame, C. (2020). La stigmatisation et l'exclusion de migrantes et migrants : une nouvelle forme de racisme ? *Communications*, 107(2), 115-130. <https://doi.org/10.3917/commu.107.0115>
- Czerny, M. (2019). Les catholiques se montrent-ils accueillants envers les migrants ? *Revue Lumen Vitae*, LXXIV(2), 199-210. <https://doi.org/10.2143/LV.00.0.0000000>
- Dahdah, A., Audren, G., & Bouillon, F. (2018). La ville (in)hospitalière: parcours scolaire et résidentiel d'une famille syrienne à Marseille. *Espaces et sociétés*, 172-173(1-2), 73-91. <https://doi.org/10.3917/esp.172.0073>
- De Coninck, D. (2020). Migrant categorizations and European public opinion: diverging attitudes towards immigrants and refugees. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46(9), 1667-1686. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2019.1694406>
- Dennison, J., & Talò, T. (2017). Explaining Attitudes to Immigration in France [SSRN Scholarly Paper]. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2964879>
- Epstein, Y., & Jouve-Villard, L. (2018). «Musiques migrantes de Villeurbanne». *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, 44. <https://doi.org/10.4000/afas.3157>

- Fourquet, J. (2015). La question des migrants et les fractures de la société française. *Commentaire*, Numéro 152(4), 864a-8869. <https://doi.org/10.3917/comm.152.0864>
- Hatton, T. J. (2021). Public opinion on immigration in Europe: Preference and salience. *European Journal of Political Economy*, 66, 101969. <https://doi.org/10.1016/j.ejpoleco.2020.101969>
- Hombert, L. (2021). Le citoyen et la mairie: les collectifs d'habitants dans la construction de l'accueil des exilé·e·s à Paris. *Sociologies*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.17618>
- Jovelin, E. (2022). L'opinion publique face à l'accueil des demandeurs d'asile en France. Contribution à une sociologie de l'(in)hospitalité. In *Accueil et accompagnements d'étrangers primo-arrivants* (p. 159-186). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.mulle.2022.01.0159>
- Lèbre, J. (2019). « Appel d'air », attractivité libérale et inhospitalité absolue. *Lignes*, 60(3), 15-38. <https://doi.org/10.3917/lignes.060.0015>
- Leneveler, L. (2021). La redéfinition d'une compétence juridique à travers l'accueil des personnes exilées au sein des communes. L'exemple de Villeurbanne. *Migrations Société*, 185(3), 31-48. <https://doi.org/10.3917/migra.185.0031>
- Les Français et l'accueil de réfugiés ukrainiens. (s. d.). IFOP. Consulté 31 octobre 2022, à l'adresse <https://www.ifop.com/publication/les-francais-et-laccueil-de-refugies-ukrainiens/>
- Magni-Berton, R. (2014). Immigration et soutien à l'État providence. Une analyse de l'opinion publique française. *Revue d'économie politique*, 124(1), 75-100. <https://doi.org/10.3917/redp.241.0075>
- Mossé, B. (2019). Racisme de la peur, racisme de la raison. *Après-demain*, 50, 9-11. <https://doi.org/10.3917/apdem.050.0009>
- Neves, E. D. (2013). Immigration et opinion publique: regards croisés sur l'immigration économique espagnole en France. *Les Cahiers de Framespa*. e-STORIA, 14. <https://doi.org/10.4000/framespa.2557>

Odasso, L. (2018). Représentations des unions binationales et mixtes. Cahiers d'études romanes. Revue du CAER, 36, 214-265. <https://doi.org/10.4000/etudesromanes.7646>

Paumard, A. (2018). L'accueil des migrants en France. Les associations en conflit avec l'État. Études, Avril(4), 33-44. <https://doi.org/10.3917/etu.4248.0033>

Royoux, D. (2020). Promouvoir l'hospitalité par la rencontre interculturelle. e-Migrinter, 20. <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.2201>

Simonneau, D., & Castelli Gattinara, P. (2019). Prendre part aux logiques d'exclusion : les mobilisations anti-migrants en France, en Italie et aux États-Unis. Critique internationale, 84(3), 105-124. <https://doi.org/10.3917/cii.084.0105>

Vélut, N. (s. d.). L'accueil, au risque du désir | Cairn.info. Consulté 18 janvier 2023, à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-empan-2019-4-page-30.htm>

Véniat, C. (s. d.). S'engager face aux politiques de non-accueil des migrants. Mobilisations des acteurs et catégorisations en expérience. SociologieS. Consulté 8 novembre 2022, à l'adresse [https://journals.openedition.org/sociologies/17533?](https://journals.openedition.org/sociologies/17533?fbclid=IwAR2bPDdQk9Zk8AG2aSh8OSw7T55QO3hkcz2Ux92gTCF9PhPDNx_cIwG_gjA)

[fbclid=IwAR2bPDdQk9Zk8AG2aSh8OSw7T55QO3hkcz2Ux92gTCF9PhPDNx_cIwG_gjA](https://journals.openedition.org/sociologies/17533?fbclid=IwAR2bPDdQk9Zk8AG2aSh8OSw7T55QO3hkcz2Ux92gTCF9PhPDNx_cIwG_gjA)

Wieviorka, M. (2018). La banalisation du mal. Racisme, nationalisme et politiques migratoires. Esprit, Juillet-Août(7-8), 166-172. <https://doi.org/10.3917/espri.1807.0166>

Zwilling, A.-L. (s. d.). L'accueil des migrants [Billet]. sociorel. Consulté 31 octobre 2022, à l'adresse <https://sociorel.hypotheses.org/13457>

Annexe 2 : Synthèse des entretiens

Afin de comprendre les enjeux de l'accueil dans la région lyonnaise et d'appréhender, au mieux, le cadrage de notre sujet, nous avons choisi de réaliser deux entretiens téléphoniques.

Le premier entretien, datant du 26 octobre 2022, a été réalisé avec Martine Chanal, chargée de mission Solidarités, Habitat et Éducation à la Métropole de Lyon. L'objectif de cette prise de contact était de discuter de la Semaine de l'Hospitalité, à laquelle devait participer l'association du Recho, dans la première version de leur projet. Nous souhaitions ainsi mieux cerner le rôle et les leviers de la Métropole dans les politiques d'accueil lyonnaises.

Le premier élément important de cet entretien est l'idée d'un « bricolage » des politiques d'hospitalité depuis l'évacuation du squat de l'ancien collège Maurice Scève (Lyon, 4ème) en octobre 2020. L'ancien établissement scolaire était habité depuis septembre 2018 par environ 300 jeunes migrants, tous n'ont pas obtenu la possibilité de rester en France et plusieurs dizaines ont été renvoyés dans leur pays d'origine. Cet événement, sorte de prise de conscience dans un contexte traumatique, a ensuite impulsé les politiques d'hospitalité de la Métropole, majoritairement portées par le vice-Président à l'Habitat, au logement social et à la politique de la ville Renaud Payre. Depuis 2020 la Métropole multiplie, par exemple, les solutions d'hébergement grâce à des conventions avec des hôtels et des associations implantées sur le territoire et à des collaborations avec les communes de Lyon et de Villeurbanne. La Semaine de l'Hospitalité est un moment fort de ces politiques au cours duquel sont organisées des conférences et des tables rondes auxquelles les différents acteurs de l'hospitalité et de l'intégration de la région lyonnaise sont invités à prendre part. Martine Chanal a confié que peu de personnes en exil, concernées par les sujets abordés au cours de la semaine, ne s'étaient déplacées. Seules les personnes ayant permis la co-construction de l'événement ont assisté au programme.

L'évènement n'a malheureusement pas reçu l'accueil espéré par la Métropole, en effet moins de personnes que ce qui était attendu par les organisateurs·rices ont fait le déplacement. S'agissant des critiques d'un tel projet, celles-ci provenaient étonnamment en majorité de militant·es d'extrême gauche qui revendiquent un accueil inconditionnel et une régularisation de toutes les personnes en exil. L'argument, parfaitement compris voire jugé légitime par Martine Chanal, était de dénoncer des politiques d'accueil trop peu ambitieuses et qui ne permettaient pas d'assouvir des besoins matériels de nourriture, de logement et de situation administrative stable.

Nous avons également pu échanger sur les spécificités du territoire lyonnais qui se traduisent par un grand réseau d'associations d'accueil et d'intégration très implantées localement mais également par un contexte juridique qui, en théorie, empêche les sorties sèches des centres d'hébergement et favorise une intégration par le travail.

L'entretien s'est terminé par le constat d'une multiplication des associations proposant une intégration par la nourriture (Vrac, Refugee Food, BelleBouffe, Singa...). Martine Chanal souligne la bonne volonté des structures et la nécessité de leurs actions mais déplore également un manque de diversité qui pousse à croire que les métiers liés à la préparation de nourriture sont les seuls débouchés possibles pour les personnes en exil.

Une fois que la place de la Métropole dans les politiques d'hospitalité a été mieux comprise par notre groupe, nous avons cherché à nous entretenir avec une association menant des actions similaires au projet du Recho afin de saisir le travail associatif et les potentielles caractéristiques du territoire lyonnais. Nous avons à cet effet contacté Fanny Borrot, directrice du festival et du développement de Refugee Food, que nous avons entretenue le 2 décembre 2022.

Nous avons ainsi pu discuter des objectifs de l'association qui a monté une action bénévole à Lyon en 2016 pour s'engager pour un accueil plus digne des personnes exilées. L'évènement promouvait une collaboration culinaire entre

« des personnes réfugiées et des professionnel·les lyonnais·es de la cuisine ».

L'idée était ainsi d'accompagner des personnes en exil anciennes cuisinières ou ayant l'ambition de le devenir vers une insertion professionnelle dans le domaine.

L'association étant parisienne, il a été très important de trouver des relais locaux sur le territoire lyonnais. Refugee Food s'est ainsi entourée d'associations locales et de bénévoles lyonnais·es pour monter son action. La co-construction de l'événement avec des personnes en exil a été ainsi grandement favorisée par l'investissement d'associations déjà très implantées à l'échelle locale.

Nous avons également abordé les difficultés rencontrées lors de l'évènement. La première, inhérente à ce type d'action, a été la rencontre avec des cuisinier·ères très hostiles à l'accueil des personnes en exil. L'association a ainsi dû effectuer un arbitrage entre la volonté de modifier les regards des plus sceptiques sur les migrations et la sécurité des personnes en exil. Le but de l'évènement n'étant pas de mettre des personnes déjà vulnérables en danger. Au sujet des limites de l'action, l'association déplore n'avoir pu travailler qu'avec des personnes en situation administrative régulière sur le territoire français (car elles étaient rémunérées).

Annexe 3 : Analyse socio-économique et géographique des communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

Créée en 2015, la Métropole de Lyon (figure 1) est une collectivité territoriale à statut particulier puisqu'elle dispose de compétences propres à un département et à une métropole. Elle est située à l'est de la France, en région Auvergne-Rhône-Alpes plus précisément dans le département du Rhône. Le Grand Lyon rassemble 59 communes et comptabilise 1 411 571 habitants (INSEE, 2019).

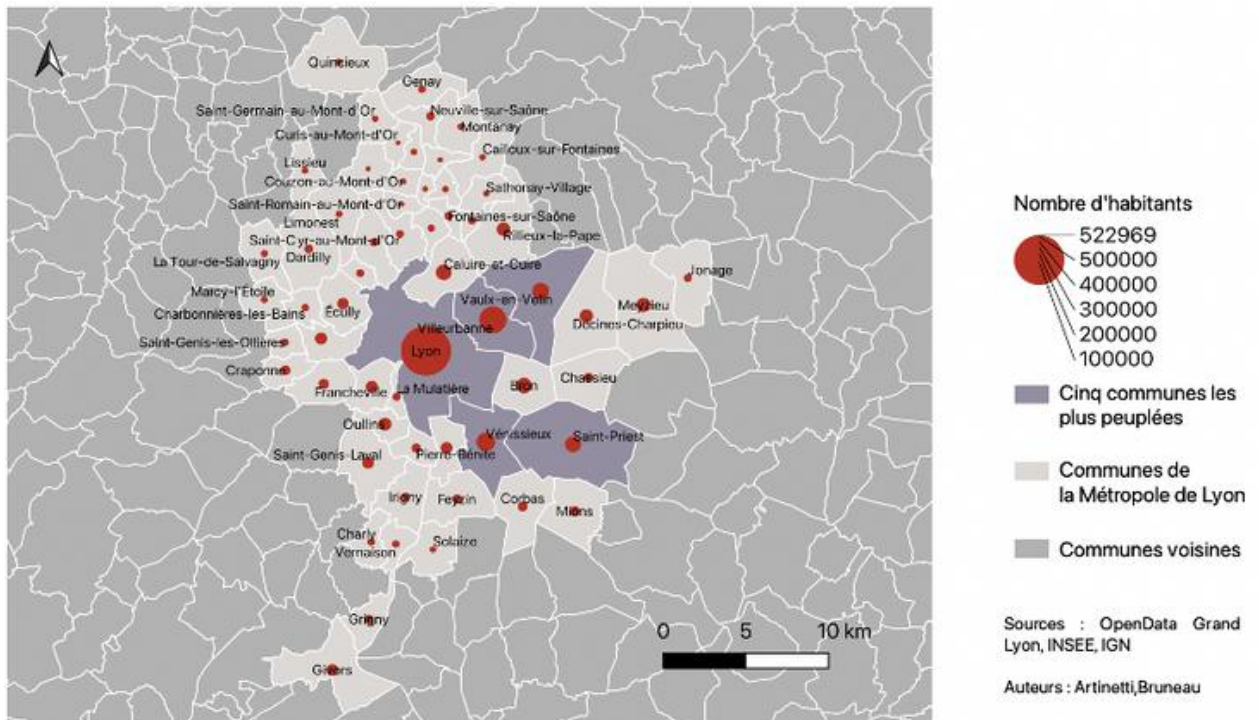


Figure 1. Nombre d'habitants dans les communes de la métropole de Lyon (2019)

Pour voir l'ensemble des données, se référer aux tableaux en fin de dossier.

Les cinq communes les plus peuplées (Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Saint-Priest) font partie de l'aire urbaine de Lyon, cela désigne "un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci" (INSEE, 2016). Ainsi, ces espaces entretiennent des relations d'échanges (flux de personnes, capitaux...) et d'influence forts - permettant par

la même de dynamiser les territoires et de créer une certaine homogénéité entre les communes de l'aire urbaine et la ville centre.

Pour mener cette analyse géo-socio-économique, nous avons choisi de nous concentrer sur trois des espaces les plus peuplés : Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin puisqu'ils entretiennent des similitudes et une proximité spatiale. Tout au long de cette étude, nous nous sommes appliqués à comparer les communes ciblées au reste de la France afin d'établir le profil précis du territoire. Dès lors, il s'agit d'analyser dans une première partie la structure, les caractéristiques et l'évolution de la population et de nous intéresser dans un second moment aux activités, emplois des populations. Ce travail se fonde sur les ressources ouvertes de l'INSEE (2019), du Grand Lyon et de l'Institut géographique national (IGN).

I. Structure, caractéristiques et évolution de la population

1. Structure et évolution démographique de la population

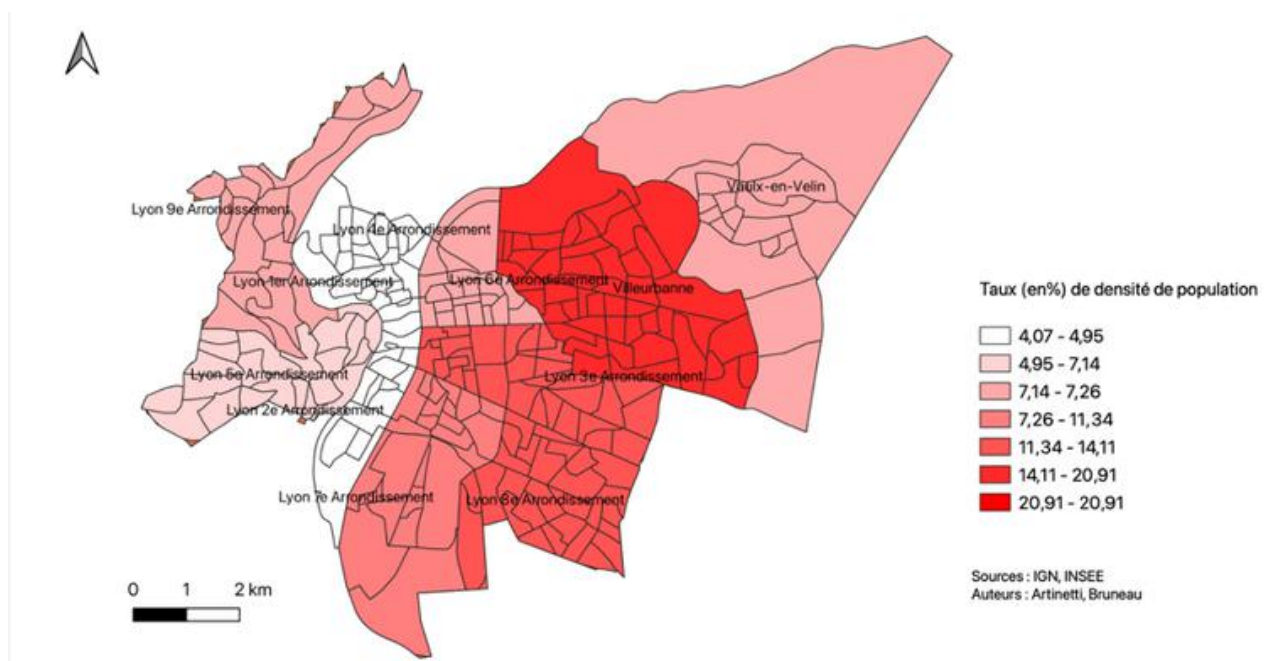


Figure 2. Taux (en %) de densité de la population dans les arrondissements de Lyon, à Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

On constate que pour les trois communes, et en particulier pour Lyon, la population est plus jeune que les indicateurs de la France entière, en effet, les tranches d'âges de 15 à 44 ans dépassent les 20%. A Vaulx-en-Velin plus de la

moitié de la population (68,9%) a entre 0 et 44 ans. À Lyon et Villeurbanne, les valeurs les plus hautes s’observent chez les 15-29 ans (28,9%) puisqu’il y a une forte présence de la population étudiante.

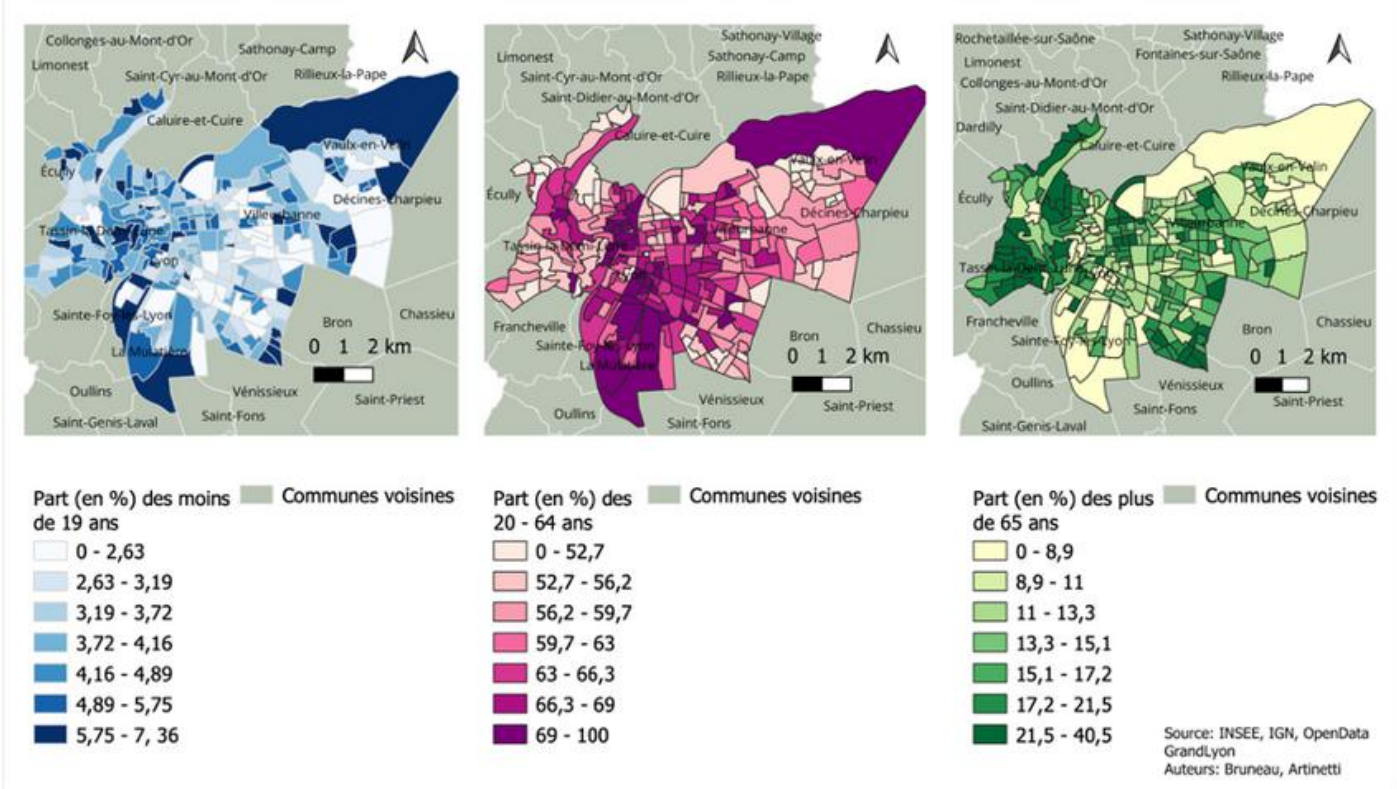


Figure 3. Part des 0-19 ans dans les iris des communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin (2019)

Figure 4. Part des 20-64 ans dans les iris des communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin (2019)

Figure 5. Part des plus de 65 ans dans les iris des communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin (2019)

On constate que pour les trois communes, et en particulier pour Lyon, la population est plus jeune que les indicateurs de la France entière, en effet, les tranches d’âges de 15 à 44 ans dépassent les 20%. A Vaulx-en-Velin plus de la moitié de la population (68,9%) a entre 0 et 44 ans. À Lyon et Villeurbanne, les valeurs les plus hautes s’observent chez les 15-29 ans (28,9%) puisqu’il y a une forte présence de la population étudiante.

	Lyon	Villeurbanne	Vaulx-en-Velin	France entière
TVAM de la population (en%)	0,7	0,6	3,0	0,4
Due au solde naturel en %	0,8	1,1	1,6	0,3
Due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,1	-0,6	1,5	0,1

Tableau 1. Indicateur démographique en historique entre 2013-2019

Le taux de variation annuel moyen (TVAM) permet l'analyse de l'évolution de la population, la variation est calculée pour chaque période de recensement ce qui offre la possibilité de comparer les différentes données et d'analyser l'évolution démographique d'un territoire. On remarque que les valeurs des trois communes sont supérieures à celles de la moyenne française, ce qui nous indique une croissance démographique souvent liée au solde naturel dans le cas de Lyon et Villeurbanne. Toutefois, c'est Vaulx-en-Velin qui se démarque avec des taux bien au-dessus des trois autres, on observe donc une croissance démographique forte (3%) entre 2013 et 2019 provoquée par un accroissement du solde naturel (1,6%) mais aussi du solde migratoire (1,5%).

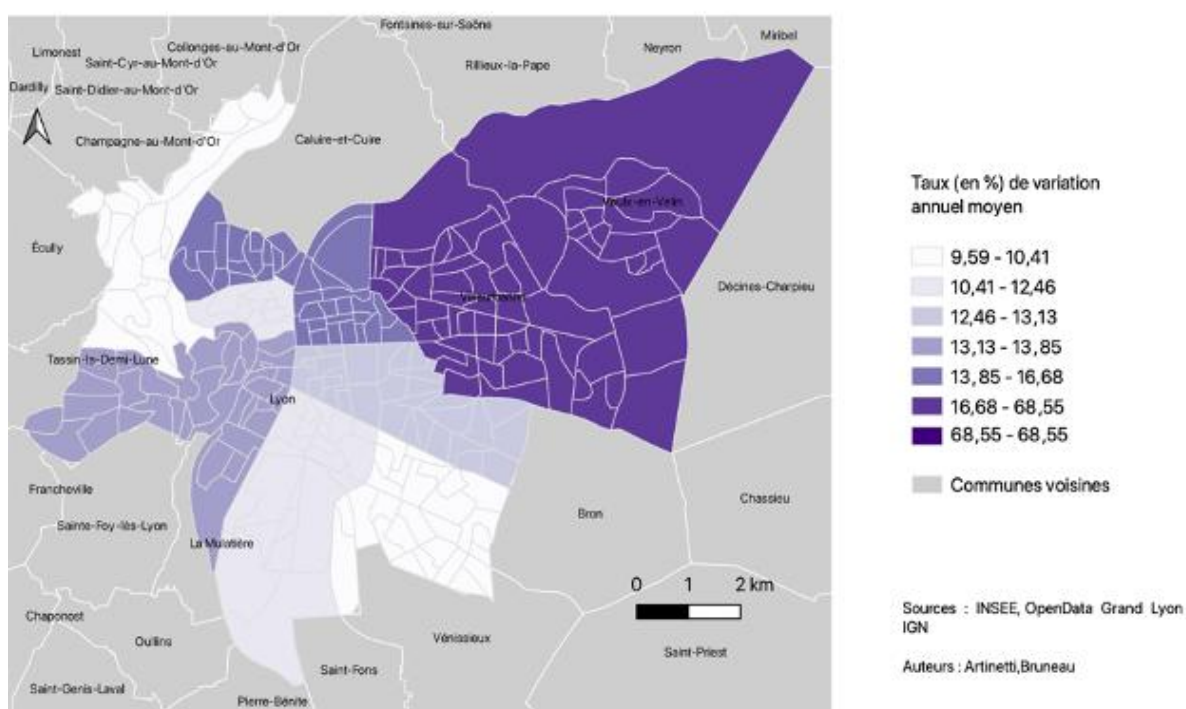


Figure 6. Taux (en %) de variation annuel moyen des immigré-es dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin entre 2006 et 2019

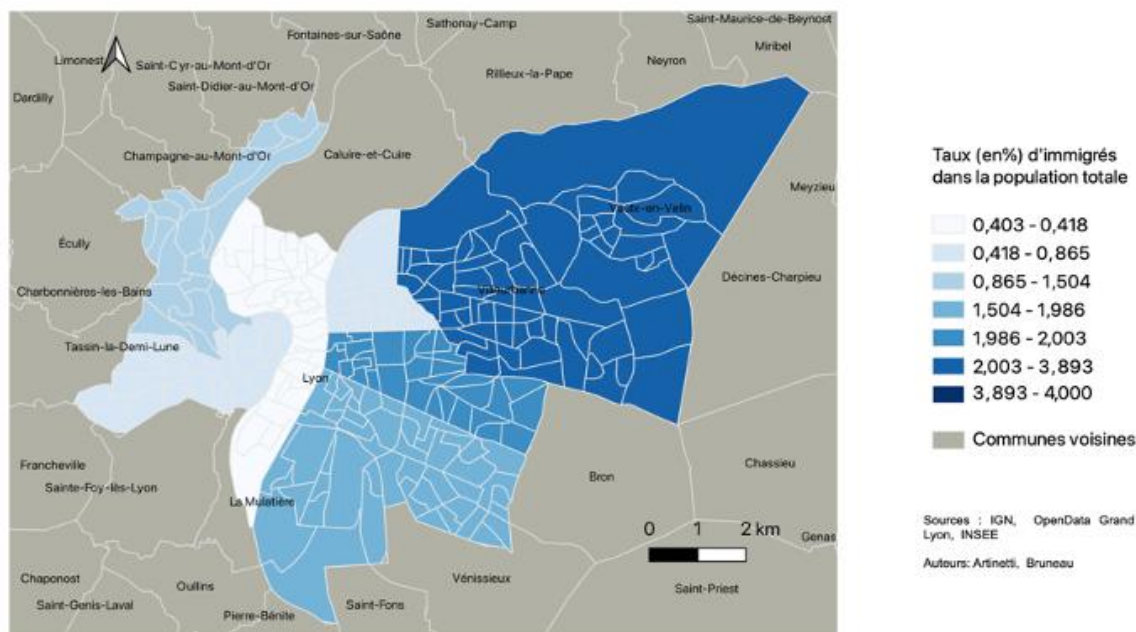
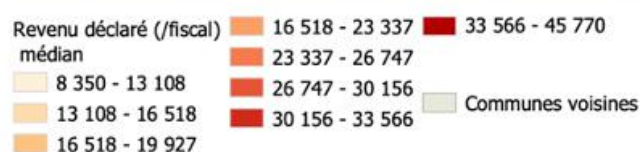
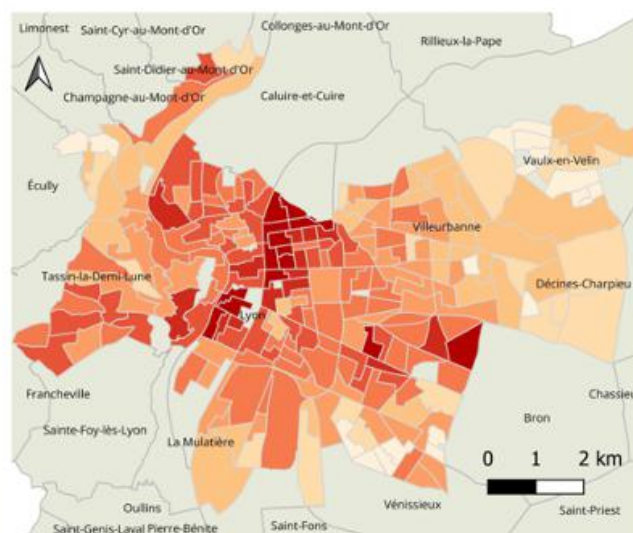
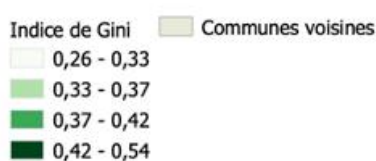
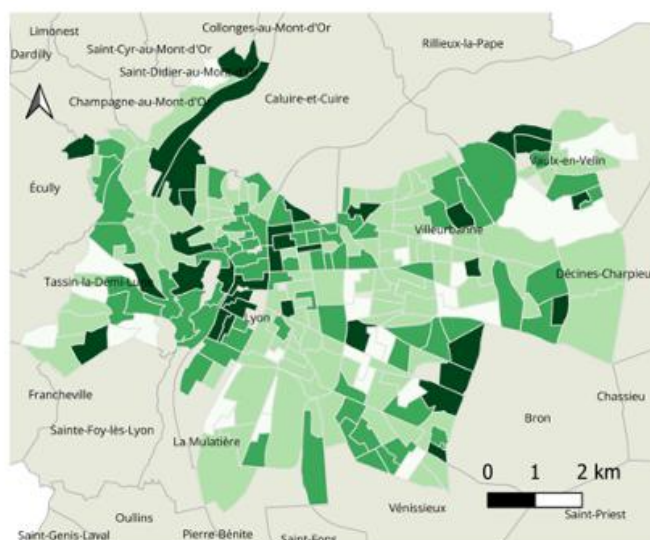


Figure 7. Proportion (en %) d'immigré-es dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

2. Qualification de la population

La population de la commune de Lyon compte les plus forts taux de diplômés de l'enseignement supérieur niveau bac + 3 ou bac +4 avec 13,3% pour les hommes et 16,6% pour les femmes et des taux largement supérieurs à Villeurbanne et Vaulx-en-Velin au regard des diplômes de niveau bac +5 ou plus : 31,7% pour les hommes et 25,9% pour les femmes. A Villeurbanne, les femmes sont moins diplômées que les hommes, 20,3% n'ont aucun diplôme ou un certificat primaire contre 17,8% chez les hommes mais les valeurs restent inférieures à la moyenne nationale. Il en va de même pour le niveau bac +5 ou plus pour lequel les valeurs sont plus élevées de 4% chez les hommes (20,6%). Dans la commune de Vaulx-en-Velin, on remarque que la majeure partie de la population non-scolarisée ne dispose pas de diplômes de l'enseignement supérieur. Les valeurs les plus hautes s'observent chez les non diplômés hommes (31,8%) et femmes (36,7%) ce qui jusqu'à 13 points plus élevé que la moyenne nationale. La plupart des diplômes obtenus sont niveaux CAP, BEP ou Baccalauréat, BP avec 17,4% chez les hommes et les femmes. L'analyse de la répartition des diplômes dans la population fait écho à la répartition des ménages selon la CSP de la personne référente, il y a donc une forte présence de la classe socio-professionnelle supérieure à Lyon avec 23,3% (cf. annexe 4, tableau 1), 1/3 de la population vaudaise ne dispose d'aucun diplôme d'où la proportion forte d'ouvrier-ères (25,3%).

3. Taux de pauvreté



Source: INSEE, IGN, OpenData GrandLyon
Auteurs: Bruneau, Artinetti

Figure 8. Indice de Gini par iris dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

Figure 9. Revenu fiscal médian par iris dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

L'indice de Gini (figure 8) est un indicateur permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. (Insee.fr)

Le tableau 2 fait apparaître clairement la ville de Vaulx-en-Velin comme celle comportant les plus hauts taux de pauvreté (par référent fiscal). Ces taux sont les plus élevés pour toutes les classes d'âge en comparaison aux villes de Lyon et Villeurbanne. La classe d'âge des 40-49 ans est celle qui a le taux le plus haut à Vaulx-en-Velin (40%). À l'inverse, la ville de Lyon a des taux de pauvreté plus faibles relativement aux deux autres villes de l'étude (le taux de pauvreté est divisé de plus de moitié par rapport à Vaulx-en-Velin). C'est cette fois la classe d'âge des moins de 30 ans qui est la plus touchée par rapport à l'ensemble de la ville, viennent ensuite les classes de 30 à 59 ans avec des taux s'élevant aux alentours de 15%. La ville de Villeurbanne se situe donc entre les deux autres villes pour le taux de pauvreté (20% pour l'ensemble de la ville).

	Lyon	Villeurbanne	Vaulx-en-Velin
Ensemble	15	20	33
Moins de 30 ans	23	25	34
De 30 à 39 ans	14	19	32
De 40 à 49 ans	16	24	40
De 50 à 59 ans	16	21	35
De 60 à 74 ans	11	15	22
75 ans ou plus	9	11	23

Tableau 2. Taux (%) de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019

La tendance entre toutes les classes d'âge est globalement la même dans les trois villes, avec des proportions différentes : la classe des moins de 30 ans et des 40-49 ans ont les taux de pauvreté les plus élevés, ces taux vont en s'amenuisant pour les classes d'âge de 60 ans et plus.

II. Activité, emploi et population de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

1. La population active et inactive

A Lyon, presque $\frac{3}{4}$ de la population est active (73,3%). Sur les trois territoires étudiés, c'est à Lyon que cette proportion est la plus élevée. Les inactif-ves sont constitué-es à 17,5% d'étudiant-es, d'élèves et de stagiaires. Vaulx-en-Velin compte 65,8% d'actifs, parmi les inactifs (33%) les étudiant-es représentent 13%. La majorité restante (17%) relève de la catégorie "autres inactif-ves". A Villeurbanne les actif-ves représentent 71,2% de la population, sur les 28,8 % d'inactif-ves, 18% sont des étudiant-ves, élèves ou stagiaires. Parmi les inactifs c'est donc à Villeurbanne que l'on compte le plus d'étudiant-es, élèves ou stagiaires. Lyon est donc la ville avec la plus forte proportion de population active, parmi la population inactive et à l'instar des deux autres villes, les étudiant-es, élèves et stagiaires ont des taux élevés. Notamment à Villeurbanne.

Des trois territoires étudiés, c'est à Villeurbanne que leur proportion est la plus forte. A titre indicatif la France compte 74,1% d'actif-ves, parmi les inactif-ves 10,6% sont des étudiant-es.

2. Le chômage au sens du recensement

En France le chômage au sens du recensement s'élève à 13,4%. Le taux de chômage au sens du recensement est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (entre 15 et 64 ans). Parmi la population active lyonnaise (figure 10), le taux de chômage s'élève à 12,6%. Il est le plus élevé pour la tranche d'âge 15 - 24 ans (21,4%), perd 10 points chez les 25 - 54 ans (11,5%) et s'élève à 10% pour les 55 - 64 ans. A Vaulx-en-Velin, le taux de chômage s'élève à 22, 2% avec un taux à 37,7% pour les 15-24 ans qui va en s'amenuisant pour tomber à 15,8% pour les 55-64 ans. Le taux de chômage s'élève à 15% à Villeurbanne. Ce taux monte à 23,6% pour les 15-24 ans et perd environ 10 points pour les tranches 24-54 ans et 55-64 ans (respectivement 13,7% et 12,3%). C'est donc la ville de Vaulx-en-Velin qui est la plus touchée par le chômage au sens du recensement en 2019 et ce, pour toutes les classes d'âges.

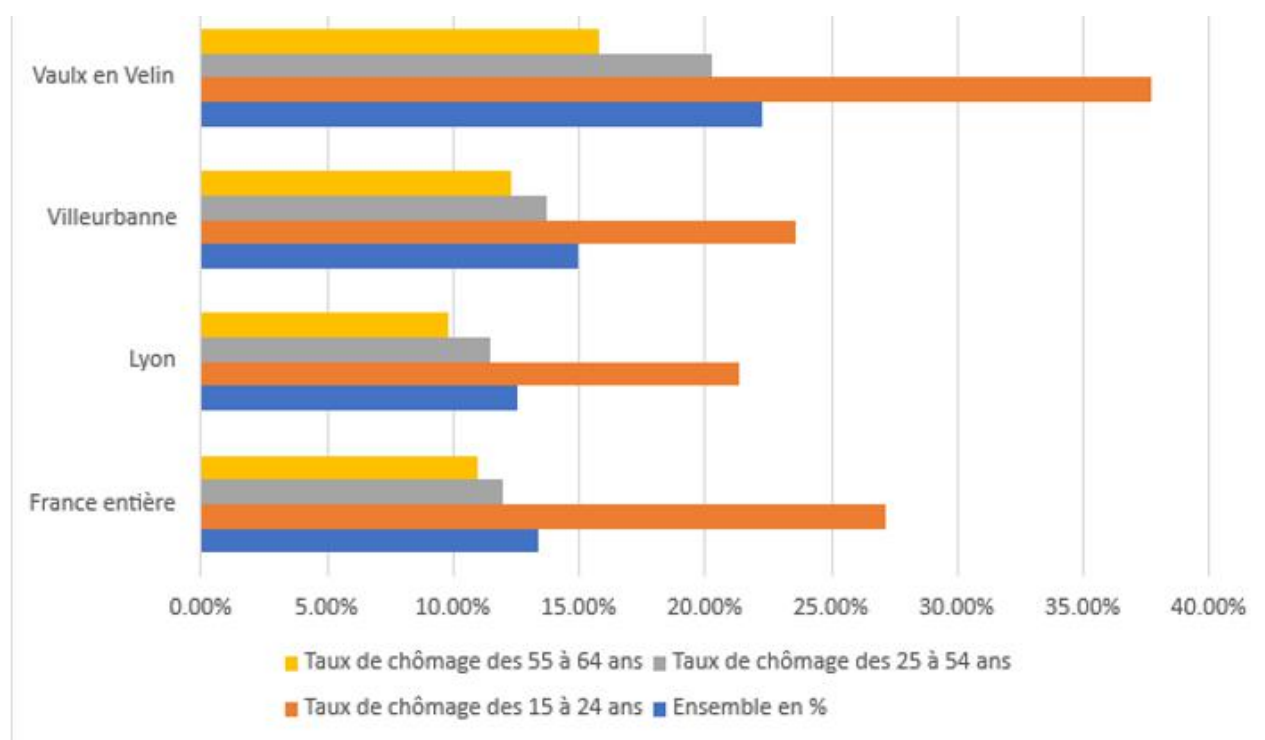


Figure 10. Taux de chômage (en %) des différentes classes d'âge dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

3. Le taux d'emploi en 2019

Pour la France entière, le taux d'emploi (actifs ayant un emploi / total des actif·ves) s'élève à 64,2% pour l'année 2019. A Lyon, les taux d'emploi sont les plus élevés pour la tranche d'âge 25 - 54 ans (80% pour l'ensemble) et les plus faibles pour les 15 - 24 ans (avec un écart de 4 points entre les hommes (30,3%) et les femmes (26,8%)).

Concernant les taux d'emploi à Vaulx-en-Velin on retrouve les mêmes tendances qu'à Lyon avec des taux plus élevés pour la tranche d'âge 25- 54 ans. Mais avec des disparités très fortes, dans cette même tranche, entre hommes et femmes : respectivement 73, 5 % et 54%. A l'échelle de l'ensemble, la tranche 55- 64 ans représente un poids plus fort, avec un taux d'emploi qui s'élève à 44%. A Villeurbanne, les taux d'emploi suivent la même tendance : la tranche 25-54 ans est toujours celle qui a le taux le plus élevé (77,2%). Les disparités entre hommes et femmes sont relativement faibles, les taux respectifs n'étant guère éloignés des taux moyens (27,6% pour les 15-24 ans et 55,5% pour les 55-64 ans).

4. La répartition des catégories socioprofessionnelles en 2019

A Lyon, les CSP les plus représentées en 2019 étaient les cadres et professions intellectuelles supérieures (31%) suivis des professions intermédiaires (30%) et des employé·es (25%) viennent ensuite les ouvrier·ères (10%) et les artisans, commerçant·es, chef·fes d'entreprise (5%). Dans la ville de Vaulx-en-Velin, les CSP les plus représentées sont les professions intermédiaires avec un taux à 28,8%, viennent ensuite les employé·es (23,7%) et les ouvrier·ères (23%) les cadres et professions intellectuelles supérieures s'élèvent à 18,2% et les artisans, commerçant·es, chef·fes entreprise à 6,2%. Les CSP les plus représentées à Villeurbanne sont les cadres et professions intellectuelles supérieures, dont la proportion s'élève à 31,4% des habitant·es. Viennent ensuite les professions intermédiaires (28,1%) et les employé·es (23,6%). Les taux les plus bas sont ceux des ouvrier·ères (11,5%) et des artisans, commerçant·es, chef·fes d'entreprise qui s'élèvent à 5,4%. Les CSP+ sont les plus représentées à Lyon et Villeurbanne, leur taux diminue largement à Vaulx-en-Velin. A Vaulx-en-Velin les artisans,

commerçant·es et chef·fes d'entreprise sont proportionnellement les plus nombreux·ses, de la même manière que pour la classe ouvrière. Les taux sont similaires aux autres villes pour les professions intermédiaires.

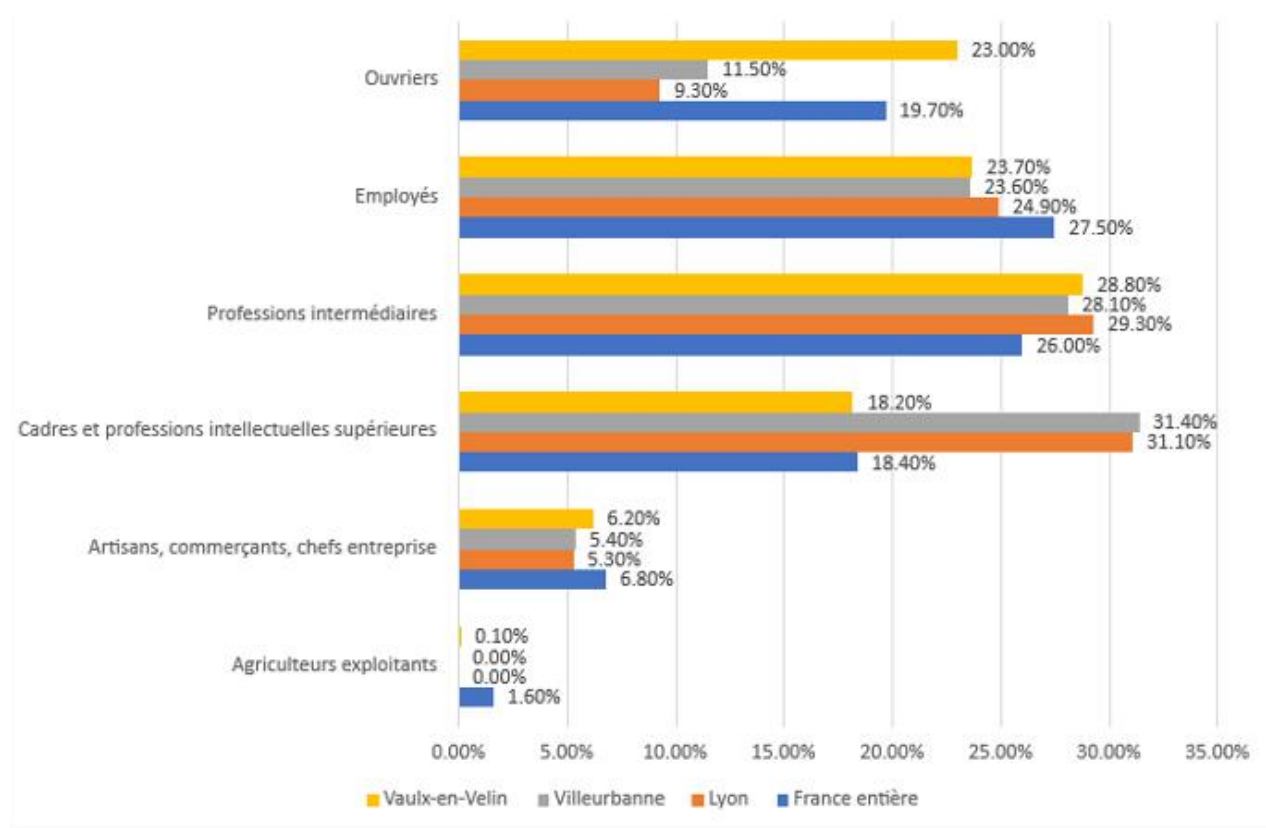


Figure 11. Taux de répartition des CSP dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

De manière générale, cette répartition des CSP recoupe les taux des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence 2019 (cf. annexe 4). Les cartes ci-dessous représentent cette répartition à partir du quotient de spécialisation de chaque CSP pour nos trois communes. Le quotient de spécialisation permet de comparer dans quel espace une CSP est sur-représentée (>1) ou sous-représentée (<1).

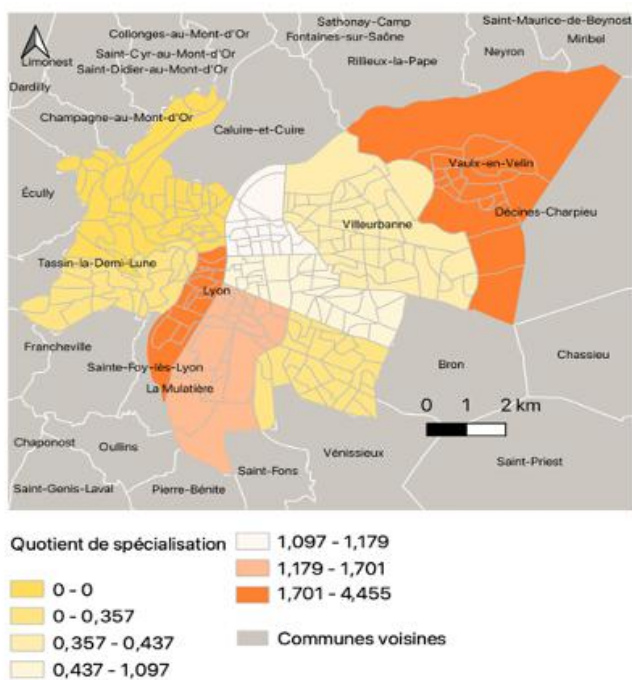


Figure 12. Quotient de spécialisation des agriculteur-rices pour les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

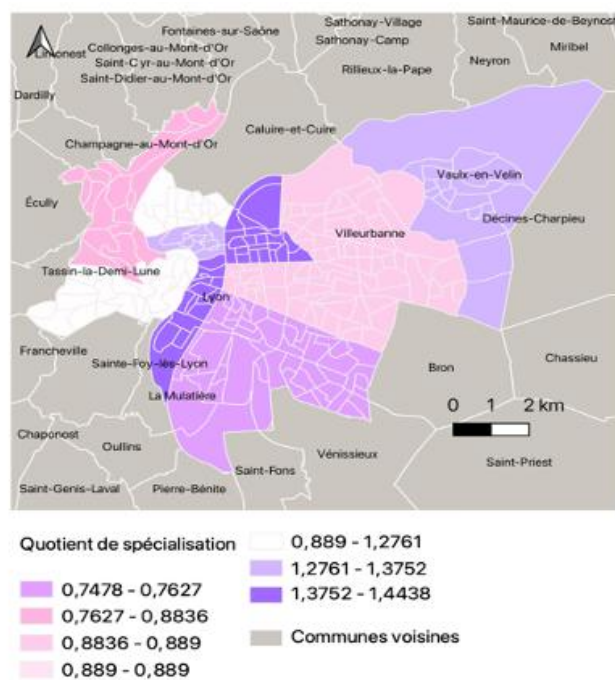


Figure 13. Quotient de spécialisation des artisans, commerçants et chefs d'entreprise pour les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

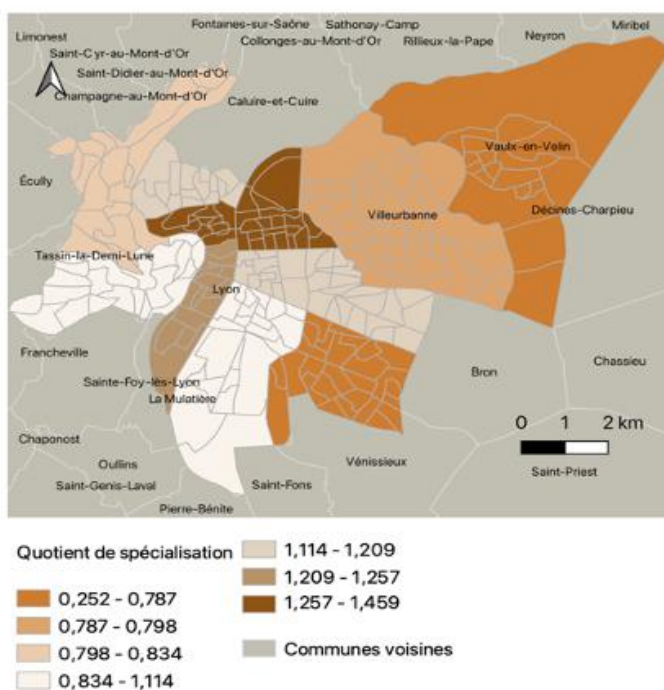


Figure 14. Quotient de spécialisation des cadres dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

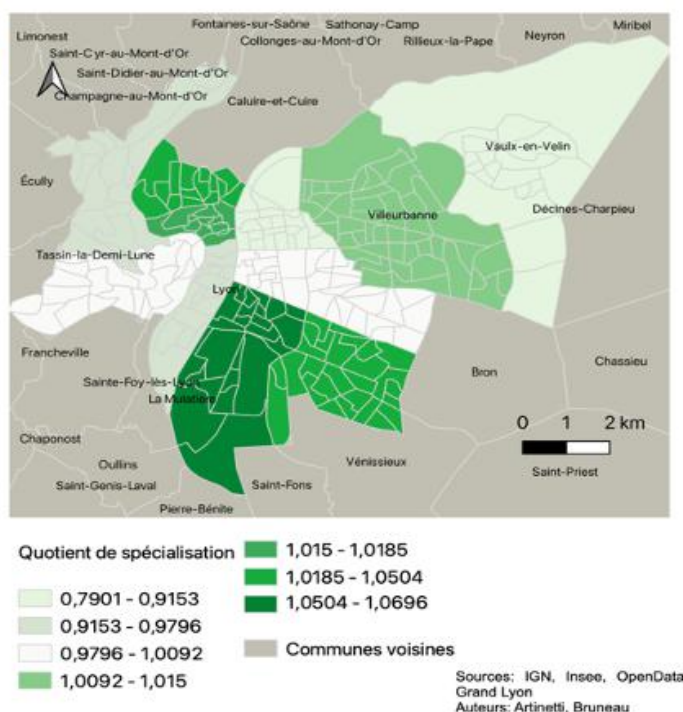


Figure 15. Quotient de spécialisation des professions intermédiaires dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

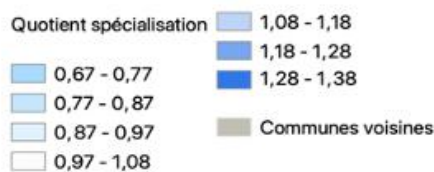
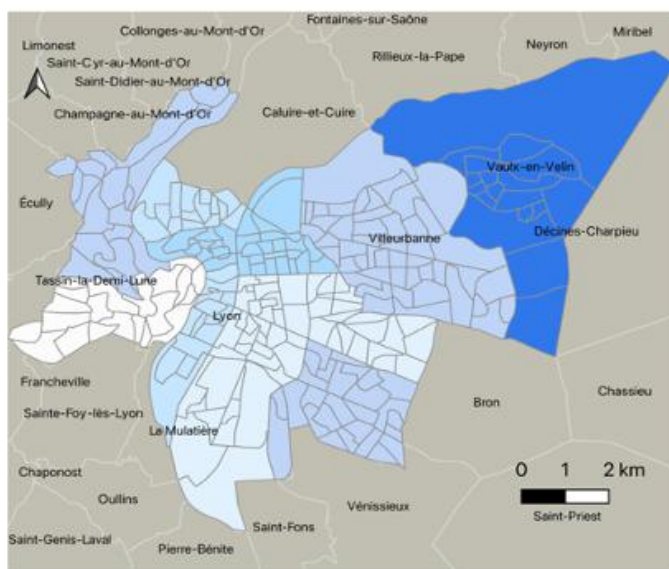
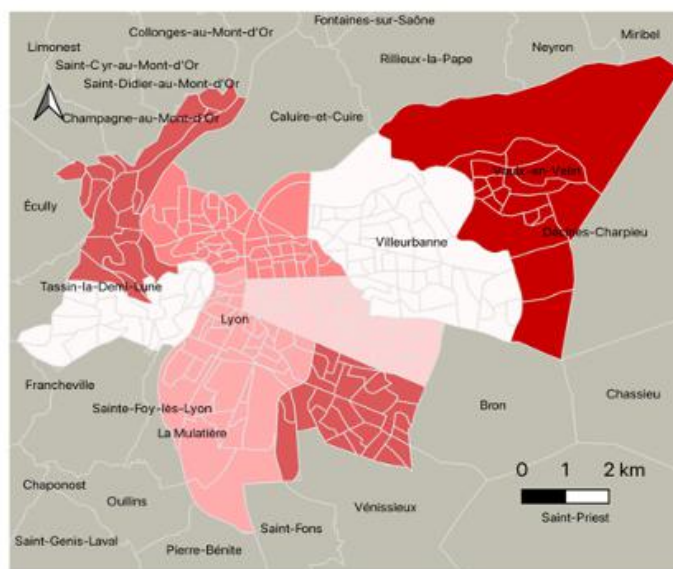


Figure 16. Quotient de spécialisation des employés dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019



Sources: IGN, Insee, OpenData Grand Lyon
Auteurs: Artinetti, Bruneau

Figure 17. Quotient de spécialisation des ouvriers dans les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin en 2019

Conclusion

Lyon apparaît comme une ville avec une population jeune relativement aux villes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Dynamique, la ville de Lyon concentre de fort taux de cadres et de professions intermédiaires, des trois villes de l'étude c'est aussi elle qui possède le plus haut taux de diplômés de l'enseignement supérieur. Le niveau de vie y est donc plus élevé, avec des taux de pauvreté et de chômage plus faibles que les deux autres villes de l'étude. A l'inverse, c'est à Vaulx-en-Velin que ces taux sont les plus élevés. La majeure partie de la population non-scolarisée ne dispose pas de diplômes de l'enseignement supérieur. Les CSP les plus représentées sont les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. Villeurbanne est une ville intermédiaire entre Lyon et Vaulx-en-Velin. Elle se situe entre les deux villes pour de nombreux indicateurs. C'est le cas pour les taux de chômage et de pauvreté notamment. Située spatialement entre la ville de Lyon et celle de Vaulx-en-Velin, elle semble, pour certains indicateurs, mélanger les caractéristiques des deux villes l'entourent. Il en est ainsi pour le revenu fiscal médian pour lequel on

trouve des résultats plutôt hauts à l'ouest près de la frontière avec Lyon et des résultats plus faibles quand on oriente le regard vers la frontière avec Vaulx-en-Velin. Elle partage avec certains arrondissements de Lyon un taux de densité de population élevé, mais renoue avec Vaulx-en-Velin à travers des taux de variation annuel moyen pour la population immigrée plus forts que ceux de Lyon.

Annexes

	Lyon	Villeurbanne	Vaulx-en-Velin	France entière
0 à 14 ans	15,2%	17,2%	27,5%	17,9%
15 à 29 ans	28,9%	28,9%	21,2%	17,5%
30 à 44 ans	21,6%	21,0%	20,2%	18,6%
45 à 59 ans	15,4%	15,1%	15,9%	19,9%
60 à 74 ans	11,4%	10,7%	10,1%	16,6%
75 ans à 89 ans	7,6%	7,1%	4,9%	9,4%

Annexe 1. Population par grandes tranches d'âges en 2019

	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	16,5%	14,1%
15 à 29 ans	28,4%	29,3%
30 à 44 ans	22,9%	20,3%
45 à 59 ans	15,9%	14,9%
60 à 74 ans	10,6%	12,1%
75 ans à 89 ans	5,0%	7,5%
90 ans ou plus	0,6%	1,8%

Annexe 2. Population par genre et âge à Lyon en 2019

	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	17,8%	16,7%
15 à 29 ans	30,8%	27,0%
30 à 44 ans	21,4%	20,7%
45 à 59 ans	15,0%	15,1%
60 à 74 ans	9,6%	11,8%
75 ans à 89 ans	4,9%	7,4%
90 ans ou plus	0,5%	1,3%

Annexe 3. Population par sexe et âge à Villeurbanne en 2019

	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	29,1%	26,1%
15 à 29 ans	20,9%	21,5%
30 à 44 ans	19,8%	21,0%
45 à 59 ans	16,4%	15,5%
60 à 74 ans	9,4%	10,7%
75 ans à 89 ans	4,2%	4,6%
90 ans ou plus	0,2%	0,7%

Annexe 4. Population par sexe et âge à Vaulx-en-Velin en 2019

	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	18,9%	17,0%
15 à 29 ans	18,3%	16,8%
30 à 44 ans	18,9%	18,4%
45 à 59 ans	20,2%	19,7%
60 à 74 ans	16,2%	17,0%
75 ans à 89 ans	6,8%	9,4%

Annexe 5. Population par sexe et âge en France en 2019

	Hommes	Femmes
Part des titulaires en %		
Aucun diplôme ou certificat primaires	12,3	14,7
BEPC, brevet des collèges, DNB	3,2	4,5
CAP, BEP ou équivalent	13,9	11,8
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	14,4	14,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +2	11,2	12,2
Diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac +3 ou bac +4	13,3	16,6
Diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac +5 ou plus	31,7	25,9

Annexe 6. Diplômes le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe à Lyon en 2019

	Hommes	Femmes
Part des titulaires en %		
Aucun diplôme ou certificat primaires	17,8	20,3
BEPC, brevet des collèges, DNB	3,8	5,1
CAP, BEP ou équivalent	19,4	15,8
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	15,6	16,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +2	11,5	12,2
Diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac +3 ou bac +4	11,3	13,6
Diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac +5 ou plus	20,6	16,9

Annexe 7. Diplômes le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe à Villeurbanne en 2019

	Hommes	Femmes
Part des titulaires en %		
Aucun diplôme ou certificat primaires	31,8	36,7
BEPC, brevet des collèges, DNB	4,7	4,9
CAP, BEP ou équivalent	22,7	19,7
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,4	17,4
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +2	8,6	9,6
Diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac +3 ou bac +4	5,7	7,1
Diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac +5 ou plus	6,1	4,6

Annexe 8. Diplômes le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe à Vaulx-en-Velin en 2019

	Hommes	Femmes
Part des titulaires en %		
Aucun diplôme ou certificat primaires	19,7	23,8
BEPC, brevet des collèges, DNB	4,7	6,3
CAP, BEP ou équivalent	29,0	20,8
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	16,8	17,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +2	10,4	11,6
Diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac +3 ou bac +4	7,7	10,5

Annexe 9. Diplômes le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en France en 2019

	Lyon	Villeurbanne	Vaulx-en-Velin	France entière
Agriculteurs exploitants	0,0	0,0	0,0	1,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	3,4	3,2	5,1	4,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	23,3	16,5	5,3	11,6
Professions intermédiaires	18,8	18,2	13,8	15,7
Employés	14,9	17,6	20,0	16,5
Ouvriers	7,2	10,8	25,3	14,6

Annexe 10. Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle (en%) de la personne de référence 2019

Annexe 4 : Cartographie des acteurs

Acteurs mobilisés contre l'accueil et l'insertion des personnes en exil dans la région lyonnaise

La Cocarde étudiante

Syndicat étudiant d'extrême droite ne possédant aucune représentation dans les institutions étudiante Qualifiée de raciste, LGBTIphobes et de sexistes, la Cocarde définit elle son action comme défendant l'identité française

Dans ce cadre, discours contre l'immigration très fort et islamophobie notamment par le biais d'une criminalisation des personnes en exil ou issues de l'immigration, d'une demande de restriction de la politique migratoire qui s'exprime à l'université par la baisse du nombre d'étudiant·es étranger·ères et leur non-prioritisation dans l'accès aux logements sociaux. Il demande aussi la mise en place d'un référendum sur l'immigration.

Une posture anti-immigration notamment diffusée par la participation à des manifestations ou la diffusion de communiqués aux messages anti-immigration et islamophobes, au sabotage de manifestations et d'actions anti-racistes ou solidaires. Leurs actions reprennent notamment très souvent les figures de Samuel Paty ou de Lola. Des militants participent notamment à la manifestation d'octobre 2022 demandant justice pour Lola avec le message « L'immigration tue ».

Lyon Populaire

Lyon Populaire a été créé à la suite de la dissolution du groupuscule Bastion Social, lui-même créé à la suite de la dissolution du Groupe Unitaire Défense (GUD) pour incitation à la haine, à la discrimination et aux actions violentes.

Un groupe d'extrême droite radicale, proche des mouvements nationaliste-révolutionnaire et se réclamant identitaire.

Ce groupe est notamment à l'origine d'attaques contre le cortège anti-raciste lors de l'acte VIII des Gilets Jaunes en février 2019 au côté du groupe d'hooligans Guignol Squad, faisait partie du cortège demandant justice pour Lola en Octobre 2022 portant le message « L'immigration tue ». Il·elles se sont aussi mobilisé·es récemment pour la fermeture des squats de migrant·es dans Croix-Rousse ou encore devant le consulat

turc pour demander un plus grand contrôle des immigrant·es franchissant la Méditerranée.

Les remparts de Lyon

À la suite de la dissolution de Génération Identitaire en mars 2021 pour incitation à la haine, à la violence et à la discrimination, certain·es militant·es ont formé le groupe Les Remparts de Lyon, supposé être une « Maison de l'Identité » réservée aux patriotes et aux jeunes enraciné·es lyonnais·es.

Génération Identitaire était connue pour ses positions anti-immigration et anti-islam notamment en participant au projet Defend Europe, à l'organisation de barrages dans les Alpes ou à l'organisation de manifestations anti-migrations, anti-racisme blanc...

Les Remparts Lyonnais, association se disant apolitique, a pourtant participé aux manifestations demandant la justice pour Lola et continue de dénoncer l'insécurité à Lyon en l'associant systématiquement aux personnes en exil ou issues de l'immigration.

Via, La voie du Peuple

Parti politique chrétien qui s'est allié à Reconquête lors des dernières élections. Il regroupe de nombreux·ses catholiques traditionalistes. Il milite pour une réduction drastique de l'immigration. Parti qui a aussi appelé au regroupement en hommage à Lola et pour demander que justice soit faite.

Civitas

Association étant identifiée comme néo-fasciste regroupant des catholiques intégristes. Son objectif est de promouvoir et défendre la souveraineté, l'identité nationale et chrétienne de France. Dans ce cadre, elle dénonce la situation migratoire en France dans des discours anti-immigration et islamophobes. L'association et ses militant·es affichent régulièrement leur soutien à des groupes et actions anti-migrant·es comme la Cocarde ou les propos du député Grégoire de Fournas à l'Assemblée nationale.

La Fédération du Rassemblement National du 69

Antenne locale du parti politique d'extrême droite et son antenne pour les jeunes adhérents Génération National 69. Dans ses priorités définies, la lutte contre l'insécurité à Lyon et notamment dans le quartier de la Guillotière en la reliant à l'immigration et l'immigration clandestine. Une priorité qui s'inscrit dans une vision globale anti-migrant·es du parti.

La Fédération de Reconquête du 69

Antenne locale du parti politique d'extrême droite et son antenne pour les jeunes adhérents Génération Z, avec son idéologie ouvertement anti-immigration et islamophobe. À Lyon, la fédération dénonce particulièrement l'insécurité et les activités du maire Grégory Doucet en soutien aux populations en exil.

Acteurs mobilisés pour l'accueil et l'insertion des personnes en exil dans la région lyonnaise

Weavers

Association créée en 2019 à la suite d'un mouvement citoyen (Tissu Solidaire). Structure plutôt implantée en Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Annecy) et à Paris. Propose des formations (apprentissage du français, des outils numériques et formations professionnelles) pour des personnes en exil dans une optique d'inclusion par le travail et des activités créatrices de liens sociaux (comme des dîners solidaires) et de rencontres. L'association fonctionne grâce à des salarié·es et des bénévoles qui s'y investissent. 17 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne

La Cimade

Association présente dans toute la France, plus politisée que d'autres collectifs (publie des rapports et se positionne contre les prisons), implantée en France depuis plus de 80 ans. Action pour les personnes exilées (notamment les personnes enfermées dans les CRA) et les détenu·es. Propose de l'accompagnement juridique pour les démarches administratives, des cours de français, de l'accompagnement de mineur·es isolé·es. 76 rue d'Alsace, 69100 Villeurbanne

Jesuit Refugee Service (JRS)

ONG présente dans plus de 50 pays depuis 1980. Plusieurs antennes en AURA, dont une à Lyon en partenariat avec le Secours Catholique et d'autres associations (La Cimade, Forum Réfugiés). Fonctionne grâce à des familles et des communautés religieuses (une soixantaine sur Lyon) qui pratiquent l'hospitalité et accueillent des demandeurs et demandeuses d'asile chez elles. 20 rue Sala, 69002 Lyon

Forum Réfugiés

Association créée dans les années 1980 à Villeurbanne sous l'impulsion d'autres collectifs (La Cimade, le Secours Catholique...) avec rôle d'accompagnateur des demandeurs et demandeuses d'asile dans le Rhône. C'est l'interlocuteur prioritaire des pouvoirs publics. C'est d'ailleurs l'association qui est présente dans les CRA (Centres de Rétention Administratifs) de Lyon. L'association a principalement des missions juridiques. 28 rue de la Baisse, 69100 Villeurbanne

L'ACLAAM

Association Catholique pour L'Accueil et l'Accompagnement des Migrants (+800 bénévoles) : créée en 2015 suite à l'appel du Pape François à multiplier les initiatives d'accueil des personnes migrantes dans les diocèses. Association religieuse qui agit pour l'intégration des personnes exilées en soutenant les acteurs locaux, paroisses ou congrégations du diocèse de Lyon qui accompagnent et accueillent les migrant·es. 6 Avenue Adolphe Max, 69005 Lyon

Singa Lyon

Singa (branche lyonnaise) : association qui propose des solutions d'hébergement d'urgence (grâce à des réseaux de personnes accueillantes) ainsi que des activités gratuites pour renforcer le lien social et éviter l'isolement des personnes en exil. L'association propose aussi un accompagnement pour les personnes migrantes souhaitant se lancer dans un projet entrepreneurial. 227 cours Lafayette, 69006 Lyon

Act For Ref

Association lyonnaise qui met en contact des personnes en exil sans solution de logement et des familles accueillantes pour des durées adaptées aux besoins de chacun·e. L'association propose aussi des activités communes telles que des projections de films et des cours de Français Langue Étrangère. Act For Ref propose également des aides matérielles (packs destinés aux réfugiées enceintes ou collectes pour les camps de réfugié·es grecs). 18 Montée des Carmélites, 69001 Lyon

Secours catholique

Association qui lutte de manière globale contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale. Promeut des valeurs de solidarité et d'accueil. A renforcé, en 2017, son action auprès des migrantes à Lyon en proposant une plus grande prise en charge. 249 rue Paul Bert, 69003 Lyon

Annexe 5 : Guide d'entretien qualitatif

Notre démarche s'inscrit dans le cadre d'un travail universitaire consistant en la construction d'un guide d'entretien. L'objet de l'étude est de mesurer les changements d'attitudes, perceptions, a priori vis-à-vis des personnes en exil et en particulier des demandeur·euse·s d'asile ou réfugié·es. Les données collectées n'ont pas vocation à être commercialisées.

Connaissances, expérience, perceptions, attitudes, a priori....

Qui est la personne (quelques critères sociaux-demo : âge, niveau de diplôme, métier/CSP)

Personnellement, avez-vous déjà rencontré des demandeurs d'asile, de réfugiés ou des exilés ? en connaissez-vous ? les rencontrez-vous souvent ? en avez-vous parmi vos relations ou amis ?

Pensez-vous qu'il est facile pour ces personnes d'être accueillies et acceptées dans notre ville ? et dans la région lyonnaise ? pourquoi ?

Pensez-vous que notre ville fait ce qu'il faut pour accueillir, gérer ou intégrer ces demandeurs d'asile ou réfugiés ?

Que pensez-vous des phrases suivantes que l'on entend ou que l'on trouve parfois dans la presse (d'accord, pas d'accord, pourquoi) :

- En France on reçoit trop de réfugiés
- La France est une terre d'accueil, elle devrait faire davantage pour recevoir ceux qui demandent l'asile par simple humanité
- La plupart des demandeurs d'asile quittent leur pays parce que les conditions de vie y sont devenues insupportables pour eux ou leur famille
- La plupart des demandeurs d'asile viennent pour profiter des avantages que la France leur offre
- Les réfugiés ont toujours apporté de la richesse à la France
- Les demandeurs d'asile ou réfugiés sont une menace pour nous
- Cuisiner ou partager un repas est un bon moyen de découvrir, de mieux connaître les gens et de s'enrichir soi-même

Est-ce que vous établissez une différence entre différents migrants selon leur origine géographique ou la religion ? (Si oui, faut-il prioriser les cultures proches de la culture française ?)

Motivations d'usage, atouts...

A votre avis notre ville doit-elle accepter davantage de demandeurs d'asile, réfugiés ou exilés ?

- Pourquoi ?
- Si oui, quels avantages y voyez-vous ?
- Si non, quels inconvénients ?

Insatisfactions, freins...

Dans notre ville certains réfugiés ou demandeurs d'asile vivent à l'écart des autres. Pourquoi, à votre avis ?

- Est-ce justifié ?

Qu'est-ce qui empêche ces gens de s'intégrer dans la ville ? Quels freins voyez-vous ?

- Faut-il lever ces freins ? pourquoi et comment ?
- Qu'est-ce qui le justifie ?

Besoins dominants

Qu'est-ce qui est essentiel pour vous pour que notre ville intègre ou gère mieux les demandeurs d'asile – Demander un classement

- Que les demandeurs d'asile ne montrent pas leur différence
- Qu'ils coûtent le moins cher possible à la ville
- Que les avantages et inconvénients de l'accueil des demandeurs d'asile soient évalués objectivement pour prendre la bonne décision
- Qu'on accueille par simple solidarité humaine ceux qui ont fui une situation insupportable
- Qu'on n'accueille que les demandeurs d'asile qui exercent des métiers dont on a besoin
- Que la ville accueille moins de demandeurs d'asile

Evolutions

Comment pensez-vous que la situation de notre ville vis-à-vis des demandeurs d'asile, réfugiés ou exilés va évoluer dans le futur ?

- Et d'une façon générale en France ?

Une association se propose d'organiser un évènement permettant aux habitants de notre ville de se rencontrer et de rencontrer des personnes exilées autour d'un repas, cuisiné et pris en commun. Qu'en pensez-vous ?

- Que faudrait-il faire pour que cela soit un succès ?
- Comment ce succès se mesurera-t-il ?
- Y participeriez-vous ? Si oui à quel titre (bénévole ou participant) ? Pourquoi ?

Voulez-vous ajouter un commentaire ?

Si vous souhaitez être informé-e de l'organisation de cet évènement vous pouvez nous indiquer votre email :

Annexe 6 : Synthèse des entretiens qualitatifs

Ce compte rendu des entretiens qualitatifs cherche à dégager les grandes tendances des différentes réponses des interrogé·es. Cette synthèse retrace les cinq grandes thématiques de la grille d'entretien : connaissances et expérience, motivations d'usage et atouts, insatisfactions et freins à l'intégration, besoins dominants, évolutions.

Connaissances, expérience, perceptions, attitudes, a priori....

De manière générale, il est très peu arrivé que les interrogé·es déclarent côtoyer et relationner avec des personnes en exil. Si 2 personnes ont indiqué avoir dans leurs relations amicales et familiales des personnes en exil, la grande majorité n'en avait jamais rencontrée ou déclarait seulement en voir à l'école de leurs enfants ou devant le foyer d'accueil. Plusieurs personnes (7) ont cependant choisi de mobiliser leur expérience personnelle de migration (ou celle de leur famille), parfois dans l'optique de témoigner d'une forme de légitimité de leur discours.

Globalement le stock de connaissances des enquêté·es sur l'accueil et l'intégration des personnes en exil s'est montré relativement bas (même lorsque la personne interrogée s'avérait avoir elle-même eu un parcours migratoire). Toutefois il n'est pas apparu qu'un niveau faible de connaissances prédispose nécessairement à l'hostilité ou à un regard défavorable sur la prise en charge et l'aide de personnes migrantes. Seules 5 personnes ont montré un niveau moyen ou relativement élevé de connaissances sur la situation des personnes en exil, bien que la majorité ait reconnu les grandes difficultés auxquelles il·elles font face. Plusieurs ont, d'une part, pointé les conditions matérielles d'existence et les problèmes administratifs liés au statut des personnes comme représentant de véritables freins à l'intégration. D'autre part, il est souvent revenu que les perspectives d'accueil sont aujourd'hui mauvaises et que la

prise en charge doit être améliorée. Les interrogé·es ont souvent expliqué vouloir privilégier un accueil de qualité aux personnes en exil. Cet accueil ne pouvant se faire qu'avec des ressources matérielles et spatiales, la restriction quantitative apparaissait souvent, à leurs yeux, inévitable. La réflexion se penchait ainsi sur une approche qualitative des conditions d'accueil et d'intégration mais débouchait généralement sur une perspective de limitation du nombre de personnes accueillies conçue par les audité·es comme nécessaire voire inéluctable.

Ainsi, très peu d'interrogé·es se sont positionné·es pour un accueil illimité et inconditionnel des demandeur·ses d'asile en France. Les réponses sont apparues être plutôt variées sur les circonstances qui justifient l'accueil. Plusieurs personnes ont parlé du devoir moral de la France d'accueillir les personnes en « danger » ou vivant dans des pays en guerre. D'autres audité·es ont proposé des distinctions entre des personnes en exil ne cherchant pas à s'intégrer et voulant « squatter » les avantages offerts par la France sans travailler, contrairement à une autre partie prête à travailler et à apporter de la richesse. Toutefois, 18 personnes sur 19 ont déclaré que les personnes migrantes et réfugiées ne représentaient jamais de « menace » pour le pays. Ainsi, même les personnes établissant des typologies de personnes en exil ont choisi de dire qu'elles ne représentaient pas une menace particulière. Beaucoup ont d'ailleurs répondu que dans toute population il y a des « bonnes » et des « mauvaises » personnes.

Motivations d'usage, atouts...

Le questionnement relatif à l'augmentation quantitative de l'accueil des demandeur·ses d'asiles, de réfugié·es et d'exilé·es a généralement amené les personnes interrogées (qu'elles soient favorables ou défavorables à accueillir plus de personnes en exil) à reprendre le concept du « bon accueil », c'est-à-dire l'idée que l'accueil doit être conditionné à des perspectives qualitatives avec des possibilités de se loger et de trouver un travail.

Se distinguent alors celles·ceux qui sont défavorables à l'accueil (5/19) sur le

motif qualitatif – pas assez de ressources pour garantir un accueil digne, entraînant une forme de résignation à accueillir davantage – et celles·ceux qui refusent d'accueillir davantage pour des raisons quantitatives, jugeant qu'un grand nombre de personnes en exil sont déjà présentes en France, qu'il n'est pas possible d'accueillir plus. Les enquêté·es citent alors des inconvénients à l'accueil comme la cristallisation de tensions dans la société, l'influence négative sur la culture française traditionnelle – sa dilution – ou encore le coût de l'accueil.

A l'inverse, on retrouve des interrogé·es favorables (6/19) à l'accueil, la majorité mettant en avant des critères moraux, un devoir de solidarité – tout en conditionnant à de nombreuses reprises cet accueil sur l'idée de "bon accueil". La mobilisation de critères moraux s'oppose généralement à une vision parfois très comptable de l'accueil cherchant à identifier les avantages et inconvénients. Un audité, se positionnant favorablement pour l'accueil, évoque toutefois la richesse culturelle que ces personnes apportent dans la ville et un autre interrogé décrit l'intérêt qu'elles représentent pour les métiers en tension. Enfin, un argument économique assez politisé a également été mobilisé par une personne interrogée : une politique d'intégration est moins coûteuse qu'une politique de rejet, de contrôle voire de répression.

Les entretiens ont également montré qu'un nombre important d'audité·es n'expriment pas d'opinion sur la question (5/19) ou ne répondent jamais directement à la question (4/19). C'est souvent le manque de connaissances sur le nombre de personnes en exil en France qui explique qu'ils·elles ne réfèrent ne pas prendre position.

Insatisfactions, freins...

Les entretiens font ressortir que les questions économiques, culturelles et administratives constituent les principales sources de freins à l'intégration des personnes en exil.

Les questions économiques reviennent très fréquemment dans la parole des interrogé·es, qui donnent souvent un même couple de causes : la question du

travail et celle du logement. Concernant la question de l'emploi, l'idée de permettre aux personnes en exil de travailler apparaît pour beaucoup d'audit·es comme un moyen de garantir leur intégration. Cette réponse est fondamentale dans les discours des personnes interrogées, certain·es remarquent qu'un marché de l'emploi inaccessible revient à ôter aux personnes en exil « un espace qui leur permettrait de se valoriser ». Certain·es voient également un lien direct entre le besoin de main d'œuvre en France (en creux apparaît la question du travail) et la diminution des « problèmes » d'intégration. La question du logement accompagne souvent la question de l'emploi dans les réponses. Des logements trop chers, inaccessibles ou auxquels les personnes en exil ne sont pas éligibles nourrissent une relégation de ces dernières en périphérie.

Les motifs économiques rejoignent en partie des motifs administratifs. Un certain nombre d'interrogé·es évoquent les contraintes administratives qui pèsent sur les personnes en exil, notamment l'absence de politiques d'inclusion de ces personnes et au contraire une politique de rejet. Ce rejet se matérialiserait à travers le manque de structures d'accueil et par les contraintes administratives qui pèsent sur les personnes en exil dans l'obtention d'un emploi. L'intégration serait même plus difficile encore pour les personnes recherchant une régularisation administrative.

Viennent ensuite les questions culturelles ou « communautaires » pour expliquer les difficultés d'intégration des personnes en exil. Le motif de la langue et la difficulté à parler le français reviennent très fréquemment dans les réponses et apparaissent comme faisant partie des principaux points qui limitent l'inclusion des migrants. La difficulté de connaître des gens est aussi un motif de repli sur soi d'après certaines personnes interrogées.

Enfin la question de la dignité des personnes en exil est transversale aux trois premiers points évoqués. Il s'agit notamment de la peur, de la honte de montrer sa pauvreté, ses difficultés. Certain·es enquêté·es relèvent aussi l'appréhension de se faire juger dans leur maîtrise de la langue, qui va de pair avec la peur de se tromper, de faire des erreurs. Derrière ces appréhensions

apparaît la difficulté, pour les personnes en exil, de se tisser un réseau de sociabilité.

Besoins dominants

Cette quatrième partie interrogeait les raisons légitimes à l'accueil (« pourquoi accueillir ? ») et deux groupes principaux y ont été dégagés : les défenseur·ses d'un accueil inconditionnel, exclusivement motivé·e par la solidarité (7) vue comme un devoir moral (parfois résultant d'une éducation religieuse à la fraternité) et celles·ceux qui conditionnent l'accueil à différentes situations (6).

Le second groupe d'interrogé·es a ainsi évoqué que l'accueil devait être envisagé uniquement dans certains cas précis. Premièrement, la prise en charge ne pouvait être envisagée que pour les personnes expérimentant de réelles situations de « danger » dans leur pays d'origine. Les personnes interrogées ont également évoqué le contexte économique de la France : la question de la dette ou d'un marché de l'emploi saturé a par exemple été évoqué par quelques audité·es, certain·es se plaçant ainsi dans un rapport d'utilité en étant par exemple en faveur d'un accueil des personnes « dont on a besoin », qui trouveront facilement du travail.

Un troisième groupe peut être constitué des trois personnes défendant une vision plus rationnelle de l'accueil qui repose sur une évaluation objective des avantages et inconvénients des personnes arrivantes. Ces interrogé·es priorisaient une approche au cas par cas basée sur un échange avec les demandeur·ses d'asile et une immigration « réfléchie » assumée qui propose emplois et logements aux personnes accueillies.

Évolutions

L'analyse des entretiens concernant l'évolution de la situation en France a fait ressortir que la plupart des enquêté·es ont conscience que les personnes en exil s'insèrent dans un contexte politique et social délicat marqué par une montée de l'extrême droite et une conjoncture économique difficile. Une grande partie des répondant·es se dit pessimiste face à l'évolution de la situation des personnes en exil, surtout au niveau national puisqu'il y aurait un

rejet de la part de la population, résultat d'une politique migratoire peu efficace qui entraînerait une xénophobie empêchant la population de se mélanger et de partager des moments, les habitant·es se sentant trop différent·es les un·es des autres.

Une action des pouvoirs publics est ainsi vue comme nécessaire afin qu'ils apportent des solutions aux besoins sociaux. Dans le cas contraire, la situation migratoire n'évoluera pas favorablement.

Un autre groupe d'interrogé·es répond qu'il ne sait pas quelles seront les évolutions futures puisque c'est un domaine qui dépend de la politique mise en place par le gouvernement et la mairie et que cette dernière change en fonction des couleurs politiques. Certain·es se disent par ailleurs incompetent·es à s'exprimer sur le sujet et d'autres ne sont tout simplement pas intéressé·es par la problématique.

Concernant le projet du Grand Recho, douze personnes sur dix-neuf se disent enthousiastes, certain·es estimant toutefois que ce n'est pas un projet ponctuel qui permettra aux personnes en exil d'améliorer leurs conditions matérielles. A contrario, d'autres ne souhaitent pas participer parce qu'il·elles se disent méfiant·es et qu'il·elles ne souhaitent pas sortir de leur zone de confort.

Pour que l'évènement soit un succès les répondant·es soulignent la nécessité de s'appuyer sur les associations déjà implantées qui entretiennent une proximité avec les habitant·es de Villeurbanne, commune où la vie de quartier apparaît comme un élément central. Les associations sauront ainsi être le relai de l'évènement auprès des habitant·es et des personnes qu'elles accompagnent.

Conclusion

Dans une perspective globale, la plupart des entretiens ont montré une stabilité minimale dans les opinions des enquêté·es. Les réponses n'étaient pas toujours cohérentes entre elles et les différentes questions permettaient parfois de mettre en lumière les confusions des discours. Les personnes ayant montré une stabilité élevée dans leur réponse ont généralement été celles qui ont choisi de

mobiliser la politique et les enjeux électoraux pour parler des dispositifs, et donc des politiques, d'accueil à Villeurbanne et en France. Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'aucun·e interrogé·e n'a montré une hostilité envers les personnes en exil et un refus systématique de leur accueil.

FESTIVAL CULINAIRE LE RECHO

Notre démarche s'inscrit dans le cadre d'un travail universitaire consistant en la réalisation d'une étude d'impact. L'objet de l'étude est de mesurer les changements d'attitudes, perceptions, *a priori vis-à-vis* des personnes en exil et en particulier des demandeurs d'asile ou réfugiés. Les données collectées n'ont pas vocation à être commercialisées.

PROFIL DES INTERROGÉS

Vous vivez à :

- ☐ Lyon
- ☐ Vaulx-en-Velin
- ☐ Villeurbanne
- ☐ Autre :

Genre :

- ☐ Femme
- ☐ Homme
- ☐ Personne non-binaire

Âge :

- ☐ 15-29
- ☐ 30-49
- ☐ 50-65
- ☐ Plus de 65 ans

Catégorie socioprofessionnelle :

☐ Agriculteur-exploitant ☐ Artisan, commerçant, chef·fe d'entreprise ☐ Cadre et profession intellectuelle supérieure ☐ Profession intermédiaire ☐ Employé·e	☐ Ouvrier·ère ☐ Sans emploi ☐ Étudiant·e ☐ Retraité·e
---	---

CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES

Avez-vous des liens avec des personnes ayant eu un parcours migratoire ?

Oui	Non
-----	-----

Si oui, lesquels ?

- ☐ Des membres de ma famille sont issus de l'immigration
- ☐ J'ai des ami·es issu·es de l'immigration
- ☐ Je travaille avec des personnex exilées
- ☐ Mes enfants ont des ami·es issu·es de l'immigration
- ☐ Je connais des personnes ayant eu un parcours migratoire
- ☐ Autre, précisez :
- ☐ Autre :

Connaissez-vous des associations ou des collectifs qui viennent en aide l'accueil des personnes en exil ?

- ☐ Non
- ☐ Oui, de nom
- ☐ Oui
- ☐ J'en fais partie

Connaissez-vous la politique d'accueil des personnes exilées au sein de la commune de Villeurbanne ?

Oui	Non	Ne sait pas
-----	-----	-------------

Si oui, évaluez sur cette échelle le caractère de cette politique :

très insuffisante insuffisante suffisante la ville en fait trop beaucoup trop

Selon vous, pourquoi les personnes exilées choisissent-elles de venir en France ? (3 choix maximum)

- Opportunités d'emploi
- Système d'accueil (aides sociales, médicales...)
- Maîtrise de la langue française
- Réseau personnel existant / rapprochement familial
- Fuir des conflits ou des persécutions
- Elles ne choisissent pas
- Autre :

Motivations d'usage, atouts

La commune de Villeurbanne doit-elle accueillir plus de personnes exilées ?

Oui	Non	Ne sait pas
-----	-----	-------------

Pensez-vous que la commune de Villeurbanne a les ressources suffisantes pour accueillir davantage de personnes exilées ?

Oui	Non	Ne sait pas
-----	-----	-------------

Que pensez-vous des conditions d'accueil offertes par la commune de Villeurbanne ?

très insuffisantes insuffisantes neutres satisfaisantes très satisfaisantes

Sur quels éléments la ville doit-elle se concentrer pour améliorer la qualité de l'accueil ? (3 max)

- Logement
- Travail
- Réseaux associatifs
- Opportunités de créer des liens sociaux avec des habitant·es
- Intégration à la vie de quartier
- Autre :

Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence de personnes exilées en France a des répercussions positives sur (avec 1 = répercussions très négatives / 5 = répercussions très positives) :

	1	2	3	4	5
L'ouverture d'esprit de la population d'accueil					
L'aide aux autres					
La sécurité dans la ville					
L'équilibre de la sécurité sociale					
Le niveau de la dette nationale/locale					
Le taux de chômage					
La culture française					
L'activité économique					

Dans quels cas l'immigration vers la France est-elle légitime ? (3 réponses max)

- ☐ Origine géographique
- ☐ Raisons politiques / idéologiques
- ☐ Raisons économiques
- ☐ Raisons environnementales
- ☐ Regroupement familial
- ☐ Menace sur la vie des personnes
- ☐ Autre :

Insatisfactions et freins à l'intégration

Parmi cette liste, quels critères jugez-vous indispensables à l'intégration des personnes exilées en France ?

- ☐ Maîtrise de la langue française
- ☐ Maîtrise de la culture française
- ☐ Niveau de diplôme
- ☐ Travail
- ☐ Aucun
- ☐ Autre :

Existe-t-il des freins à l'intégration à Villeurbanne ?

Oui	Non	Ne sait pas
-----	-----	-------------

Si oui, lesquels ? (3 max)

- Démarches administratives
- Coût du logement
- Disponibilité des logements
- Manque de ressources
- Barrière de la langue
- L'attitude des Villeurbannais·es
- Autre :

Comment jugeriez-vous l'attitude des Villeurbannais·es à l'égard des personnes en exil ?

très hostile hostile neutre hospitalière très hospitalière

Selon-vous, quelles peuvent être les raisons des craintes vis-à-vis de l'accueil des personnes en exil à Villeurbanne ? (2 max)

- Aspect sécuritaire
- Aspect économique ("coûtent trop cher")
- Aspect culturel ("mauvaise intégration")
- Marché de l'emploi saturé
- Autre :

Évolutions

Comment la ville de Villeurbanne doit-elle, à l'avenir, réformer sa politique ?

- Elle doit allouer moins d'argent à sa politique d'accueil
- Elle doit accueillir moins de personnes pour se concentrer sur celles déjà présentes sur le territoire
- Sa politique doit rester la même
- Elle doit dégager de plus gros budgets
- Elle doit accueillir plus de personnes en exil
- Elle doit garantir une prise en charge qualitative
- Autre :

Pensez-vous qu'à l'avenir, les personnes en exil seront mieux accueillies à Villeurbanne ?

Oui	Neutre	Non
-----	--------	-----

Pensez-vous que si la couleur politique de la municipalité change, les personnes en exil seront moins nombreuses à Villeurbanne ?

Oui	Neutre	Non
-----	--------	-----

Pensez-vous que si la couleur politique de la municipalité change, les personnes en exil seront moins bien accueillies à Villeurbanne ?

Oui	Neutre	Non
-----	--------	-----

Pensez-vous que, dans le futur, l'État mettra plus de dispositifs en place pour aider les personnes en exil ?

Oui	Neutre	Non
-----	--------	-----

Évènement culinaire

Une association se propose d'organiser un évènement permettant aux habitant·es de Villeurbanne de se rencontrer et de rencontrer des personnes exilées autour d'un repas, cuisiné et pris en commun.

Que pensez-vous de cette initiative ?

Complètement inutile inutile neutre utile très utile

Pensez-vous y participer ?

Oui	Non	Ne sait pas
-----	-----	-------------

Si non, pourquoi ?

- Manque de temps
- Cela ne m'intéresse pas
- Je ne me sens pas à l'aise à un évènement où je ne connais personne
- Autre :

Souhaitez-vous ajouter un commentaire ?

Si vous souhaitez être informé·e de l'organisation de cet évènement, vous pouvez nous indiquer votre adresse email :

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

Annexe 8 : Synthèse des questionnaires de rue

Le questionnaire a été administré dans la rue à différents endroits de Villeurbanne (Flachet, Gratte Ciel, Cusset).

Nous avons en tout récolté 53 questionnaires (sur 67 distribués), 60% des répondant·es vivent à Villeurbanne, 33% ne sont ni de Villeurbanne ni de Vaulx-en-Velin ni de Lyon, les 7% restants vivent aux alentours de Villeurbanne (Lyon ou Vaulx-en-Velin). Le genre des répondant·es est à peu près équilibré (52,8% de femmes). Nous constatons une surreprésentation des personnes de moins de 59 ans (63%) qui se retrouve dans la répartition des catégories socio-professionnelles avec un nombre important d'étudiant·es (24,5%), la catégorie la plus représentée reste cependant les retraité·es (26,4%), on compte 19% d'employé·es et 15% de "Cadre et profession intellectuelle supérieure".

Synthèse par question

58,49% des personnes interrogées affirment avoir des liens avec des personnes ayant eu un parcours migratoires, ces liens sont principalement de nature familiaux (32,6%), amicaux (27,9%) ou professionnels (14%). Bien qu'une part significative de nos répondant·es connaisse des personnes ayant été en situation migratoire, une courte majorité de sondé·es (51%) dit ne pas connaître d'associations ou de collectifs qui leur viennent en aide (parmi les 49% restant, 26,4% dit les connaître seulement de nom).

L'immense majorité des répondant·es (83%) affirme ne pas connaître la politique d'accueil des personnes exilées de Villeurbanne, parmi les autres, seulement 11,1% la jugent suffisante (0% la trouve excessive), 77,8% la trouvent insuffisante et 11,1% très insuffisante. Ces mêmes répondant·es ont dû choisir au maximum 3 raisons pour lesquelles les personnes exilées choisissent la France, toutes nos propositions ont été choisies au moins une fois : "fuir des conflits" est

le plus récurrent avec 34,9% des réponses totales suivie de deux réponses qui ont à voir avec les spécificités françaises dont ces individus pourraient profiter : "système d'accueil" (22,2%), "opportunité d'emploi" (19,8%). Les réponses "elles ne choisissent pas" et "réseau personnel existant" cumulent chacune 8,7% des réponses puis "maîtrise de la langue" (3,2%). Ainsi, 53,9% des réponses désignent un réel choix de la France pour différentes raisons (système d'accueil, opportunités professionnels, réseau personnel, maîtrise de la langue) et non une simple fuite d'une situation d'origine.

Nous avons ensuite demandé l'avis de nos interrogé·es sur la politique d'accueil de Villeurbanne : 35,85% pensent que la ville doit accueillir plus de personnes exilés mais 51% répondent "ne sait pas" à cette question (ici il y a certainement un biais inhérent au fait que nous ayons demandé juste avant s'il·elles connaissaient la politique de la ville en la matière, il est ainsi possible que les personnes ayant répondu qu'elles ne la connaissaient pas ne se soient pas senties légitimes à donner leur avis sur cette question). On constate le même phénomène pour la prochaine question concernant les ressources que Villeurbanne a pour accueillir davantage de personnes exilées : 54,7% répondent qu'il·elles ne savent pas (le fait d'introduire une question économique peut expliquer les 3,7% supplémentaires), sur cette question le "oui" et le "non" sont répartis de façon plus équilibrée que pour la précédente : 18,9% oui et 26,4% non. En ce qui concerne les conditions d'accueil : aucun·e répondant·e ne les a trouvées "très satisfaisantes" mais 22,6% les trouvent satisfaisantes, 11,3% insuffisantes et 1,9% très insuffisantes ; surtout, 64,1% des répondant·es adoptent une position "neutre", témoignant certainement une fois encore d'une méconnaissance du sujet. Pour améliorer cet accueil, parmi les 6 réponses proposées (les répondant·es pouvaient en choisir jusqu'à 3) : le logement est choisi dans 32,2% des cas, le travail dans 20,9%, les opportunités de créer des liens dans 16,1%, l'intégration à la vie de quartier dans 14,5%, les réseaux associatifs dans 13,7% et "autre" dans 2%. La ville devrait donc se concentrer en priorité sur le logement et le travail pour assurer une meilleure qualité d'accueil.

Une nouvelle fois, les répondant·es ont dû choisir jusqu'à 3 réponses parmi les 7 proposées pour sélectionner les cas dans lesquels l'immigration en France était légitime selon elles·eux : la plus choisie est "pour des raisons politiques/ idéologiques" (29,9%), "menace sur la vie des personnes" revient presque aussi souvent (26,3%) puis regroupement familial (17,5%), de façon minoritaires et à la même fréquence sont les "raisons économiques" et les "raisons environnementales" (10,9%), l'origine géographique est choisie dans 3% des cas et "autre" dans 1,4%. La question de la dangerosité de la région d'origine (pour des raisons politiques, idéologiques ou une "menace" dans l'absolu) est donc la raison qui apparaît être la plus légitime pour le public interrogé.

Nous avons ensuite voulu savoir si, pour nos interrogé·es, il existait des critères indispensables à l'intégration des personnes exilées et quels étaient-ils : seulement 7% répondent qu'il n'en n'existe pas, la maîtrise de la langue est massivement choisie avec 46,5% des réponses, le travail semble aussi être une priorité (26,7%) puis la maîtrise de la culture (10,5%) et le niveau de diplôme (7%), 2,3% répondent "autre". Les sondé·es estiment donc qu'il existe des critères indispensables à l'intégration. A l'inverse, lorsque l'on demande s'il existe des freins à l'intégration à Villeurbanne, 54,7% répondent qu'il·elles ne savent pas 24,5% pensent qu'il n'en n'existe pas et 20,8 % pensent qu'il existe des freins à l'intégration à Villeurbanne. Parmi les "oui" nous avons voulu identifier ces freins en proposant 7 réponses, les répondant·es devaient en sélectionner 3 : 34,8% des réponses se portent sur les démarches administratives et 21,7% sur la barrière de la langue, 17,4% sur la disponibilité des logements, 13% sur le manque de ressources, 10% sur le coût du logement et 4,3% "autre". Les freins seraient donc principalement du ressort de l'administration puis de la personne exilée elle-même (barrière de la langue) et non d'un environnement social hostile.

Cette déduction est confirmée par la question suivante dans laquelle seulement 13,2% des répondants qualifient l'attitude des Villeurbannais·es de "hostile" vis-à-vis de l'accueil des personnes en exil, 60,4% la pensent neutre et

26,4% la qualifient d'hospitalière (on remarque alors que personne ne choisit "très hostile" ni "très hospitalière", ce qui peut s'expliquer par le fait qu'on demande une sensation et que beaucoup ne souhaitent pas se positionner pour la population de toute une ville, il·elles traduisent ainsi une impression générale qui donc n'est pas très précise). Les raisons des craintes des Villeurbannais·es face à l'accueil seraient principalement d'ordre sécuritaire (40,2%) puis entreraient en compte les préoccupations culturelles (24,14%) et économiques (21,8%) ; la question du marché de l'emploi saturé est moins revenue (11,5%).

Les questions suivantes portaient sur la perception de l'avenir : lorsque l'on demande comment la ville doit réformer sa politique 43,2% des répondant·es affirment qu'elle doit garantir une prise en charge qualitative, 10,8% pensent qu'elle doit dégager de plus gros budgets, 4% pensent qu'elle doit accueillir plus. Ainsi 58% des interrogé·es pensent que la ville doit s'engager plus intensément dans l'accueil des personnes exilées, tandis que 27% pensent qu'elle doit ralentir cette politique (en allouant moins d'argent pour 4% et en accueillant moins pour 23%). 6,8% pensent que la ville doit garder la même politique et 8% ne se retrouvent pas dans ces réponses et choisissent "autre". Pourtant, la grande majorité pense que factuellement, à l'avenir les personnes en exil ne seront ni mieux ni moins bien accueillies à Villeurbanne (59% des sondé·es, cette question n'ayant pas de réponse "ne sait pas" on peut envisager que le "neutre" ait aussi été utilisé pour les personnes n'ayant pas d'avis ou ne souhaitant pas s'exprimer).

39,6% des répondant·es pensent que la politique d'accueil de la ville dépend de la couleur politique de la municipalité (de nouveau 45,3% répondent "neutre" à cette question, laissant 15,1% pour le "non"). Finalement, à l'échelle de l'Etat : "pensez vous que, dans le futur, l'Etat mettra plus de dispositifs en place pour aider les personnes en exil" les réponses sont presque parfaitement équilibrées montrant l'impossibilité dans laquelle se trouvent les répondant·es de prévoir l'avenir, même à court terme, en matière de politique migratoire (il·elles se

positionnent beaucoup moins que pour la même question sur la ville).

Enfin, les 53 répondant·es accueillent avec enthousiasme le projet du RECHO : 41,5% trouvent l'évènement très utile, 43,4% le trouvent utile, 11,3% sont neutres et seulement 3,9% le trouvent inutile (dont 1,9% "complètement inutile"). 26,4% pensent y participer et 34% ne savent pas. Les 39,6% ayant répondu non le justifient principalement par manque de temps (63%), 22,2% d'entre elles·eux disent ne pas se sentir à l'aise à un événement où il·elles ne connaissent personne.

Remarques globales

On constate en globalité un comportement intéressé par la question migratoire : la majorité connaît des personnes ayant eu un parcours migratoires et nombreuses sont les questions où les interrogés se positionnent, le "autre" est très rarement choisi. Cependant, le lien reste personnel/ émotionnel (beaucoup de celles·ceux qui connaissent ces personnes les connaissent par des liens personnels de proximité : famille ou amis) et assez détaché des pouvoirs publics, des politiques en place (principalement le fait d'une méconnaissance des politiques). Ainsi, la réponse "neutre" est la plus choisie à chaque fois que l'on demande aux répondant·es de se positionner sur les politiques publiques (une fois encore, il y a un biais induit par le fait que nous avons commencé par demander s'il·elles connaissaient les politiques en question, 83% des interrogé·es assuraient ne pas connaître les politiques mises en place par la ville en matière d'immigration, nous pouvons alors imaginer qu'il était délicat pour elles·eux de se positionner sur la teneur de ces politiques deux questions plus tard).

De façon générale, les personnes qui se positionnent sur la politique de la ville la trouvent insuffisante, trouvent qu'elle doit évoluer vers un accueil plus large, plus qualitatif et lui allouer plus de moyens (personne ne la trouve excessive) ce qui est paradoxal étant donné que plus de la moitié des personnes ayant un avis sur les ressources dont disposerait la ville pour accueillir affirment que la commune n'a pas de ressources pour accueillir plus (à prendre en compte que

55% des répondant·es ne savent pas répondre à cette question). De même, les réponses concernant la qualité des conditions d'accueil peuvent paraître contradictoires avec les réponses concernant la politique de la ville : 89% des répondant·es trouvent la politique de la ville insuffisante et seulement 13% trouvent les conditions d'accueil insuffisantes tandis que 64% sont neutres sur cette question. Un autre paradoxe concerne les freins à l'intégration, 54,7% ne savent pas dire s'il en existe et 24,5% pensent qu'il n'en n'existe pas (pour les autres, le frein le plus important serait les démarches administratives suivies de la langue).

Pour l'imaginaire autour de la question migratoire, on constate que la plupart des personnes considèrent que les personnes qui arrivent sur le territoire français le font de façon contrainte et fuient une situation dangereuse mais les enjeux de protection sociale, de marché de l'emploi sont quand même très présents dans de nombreuses réponses. La quasi-totalité des répondant·es estiment qu'il y a des critères de légitimité pour immigrer sur le territoire parmi lesquels le plus important est la fuite d'une situation dangereuse. De même, pour 93% des interrogé·es, il existe des critères d'intégration : la langue, le travail et la culture principalement. En croisant cette réponse avec celle sur les freins à l'intégration et sur l'attitude des Villeurbannais·es face à l'immigration (jugée hospitalière pour 26,4%) on retrouve l'idée selon laquelle il n'y a pas réellement de barrière à l'immigration qui viendrait de la ville et de ses habitant·es, une bonne intégration passerait par un comportement adapté de la personne concernée (intégration par la langue, la culture, le travail, assimilation ect).

En ce qui concerne spécifiquement le RECHO : il est intéressant de noter que la moitié des répondant·es ne connaissent pas du tout d'associations ou de collectifs (car il·elles avaient la possibilité de choisir l'option "oui de nom") qui proposent de l'accompagnement pour les personnes exilées (ce qui diffère avec le constat que nous avons fait lors de nos entretiens exploratoires). Selon les interrogé·es, les craintes des Villeurbannais·es face à l'accueil

seraient principalement dues à des questions sécuritaires (40,2%), culturelles (24,14%) et économiques (21,8%). Finalement, l'événement du RECHO est accueilli avec beaucoup d'enthousiasme puisque 41,5% le trouvent très utile, 43,4% le trouvent utile, 11,3% sont neutres et seulement 3,9% le trouvent inutile. 26,4% pensent y participer et 34% ne savent pas. Les 39,6% ayant répondu ne pas souhaiter s'y rendre le justifient principalement par une manque de temps (63%) et 22,2% d'entre elles-eux disent ne pas se sentir à l'aise à un événement où il-elles ne connaissent personne.

Connaissances, expériences, perceptions, attitudes, a priori

On constate en globalité un comportement intéressé par la question migratoire : la majorité connaît des personnes ayant eu un parcours migratoires et nombreuses sont les questions où les interrogés se positionnent, le "autre" est très rarement choisi. Cependant, le lien reste personnel/ émotionnel (beaucoup de celles-ceux qui connaissent ces personnes les connaissent par des liens personnels de proximité : famille ou amis) et assez détaché des pouvoirs publics, des politiques en place (principalement le fait d'une méconnaissance des politiques).

Motivations d'usage, atouts...

Ainsi, la réponse "neutre" est la plus choisie à chaque fois que l'on demande aux répondant-es de se positionner sur les politiques publiques (une fois encore, il y a un biais induit par le fait que nous avons commencé par demander s'il-elles connaissaient les politiques en question, 83% des interrogé-es assuraient ne pas connaître les politiques mises en place par la ville en matière d'immigration, nous pouvons alors imaginer qu'il était délicat pour elles-eux de se positionner sur la teneur de ces politiques 2 questions plus tard).

De façon générale, les personnes qui se positionnent sur la politique de la ville la trouvent insuffisante, trouvent qu'elle doit évoluer vers un accueil plus large, plus qualitatif et lui allouer plus de moyens (personne ne la trouve excessive) ce qui est paradoxal étant donné que plus de la moitié des personnes ayant un

avis sur les ressources dont disposerait la ville pour accueillir affirment qu'elle n'a pas de ressources pour accueillir plus (à prendre en compte que 55% des répondant·es ne savent pas répondre à cette question). De même, les réponses concernant la qualité des conditions d'accueil peuvent paraître contradictoires avec les réponses concernant la politique de la ville : 89% des répondant·es trouvent la politique de la ville insuffisante et seulement 13% trouvent les conditions d'accueil insuffisantes tandis que 64% sont neutres sur cette question.

Insatisfactions, freins...

Un autre paradoxe concerne les freins à l'intégration, 54,7% ne savent pas dire s'il en existe et 24,5% pensent qu'il n'en n'existe pas (pour les autres, le frein le plus important serait les démarches administratives suivies de la langue).

Besoins dominants : Qu'est-ce qui est essentiel pour vous pour que notre ville intègre ou gère mieux les demandeurs d'asile

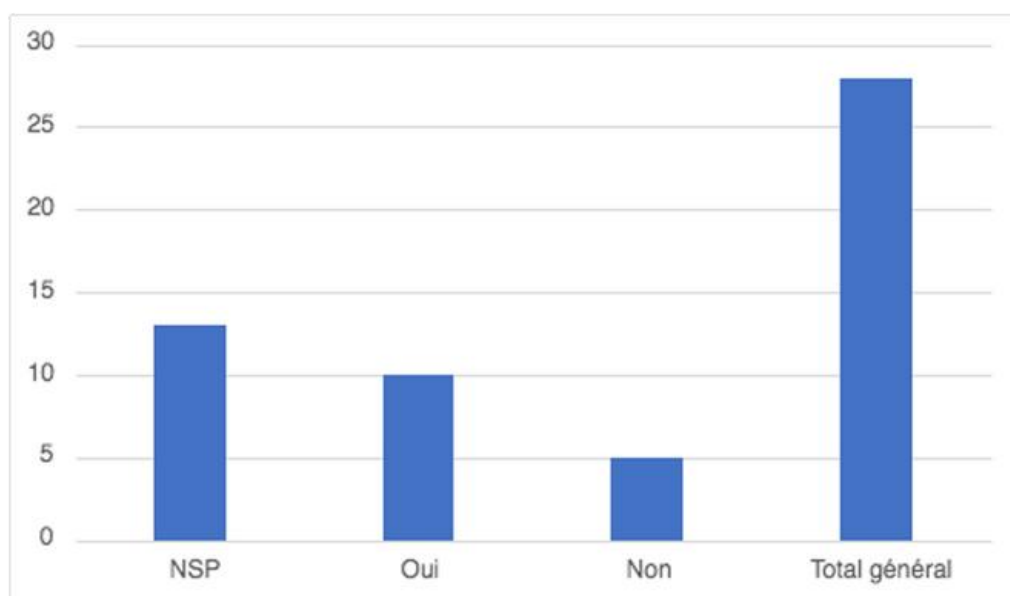
Pour l'imaginaire autour de la question migratoire, on constate que la plupart des personnes considèrent que les personnes qui arrivent sur le territoire français le font de façon contrainte et fuient une situation dangereuse mais les enjeux de protection sociale, de marché de l'emploi sont quand même très présents dans de nombreuses réponses. La quasi-totalité des répondant·es estiment qu'il y a des critères de légitimité pour immigrer sur le territoire parmi lesquels le plus important est la fuite d'une situation dangereuse. De même, pour 93% des interrogé·es, il existe des critères d'intégration : la langue, le travail et la culture principalement. En croisant cette réponse avec celle sur les freins à l'intégration et sur l'attitude des Villeurbannais·es face à l'immigration (jugée hospitalière pour 26,4%) on retrouve l'idée selon laquelle il n'y a pas réellement de barrière à l'immigration qui viendrait de la ville et de ses habitant·es, une bonne intégration passerait par un comportement adapté de la personne concernée (intégration par la langue, la culture, le travail, assimilation ect).

Annexe 9 : Analyse par variable des questionnaires de rue

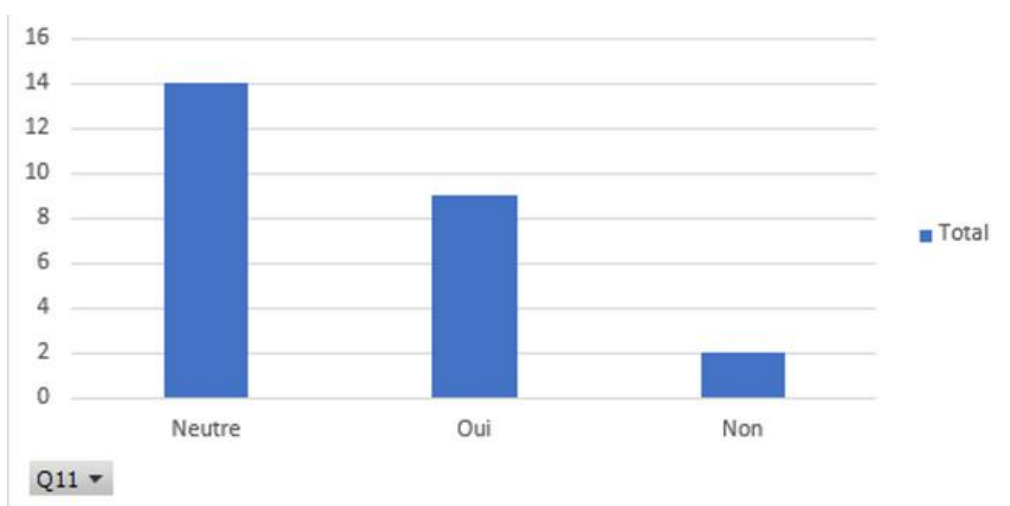
Nous portons l'attention du·de la lecteur·rice sur le fait que les résultats de cette analyse par variable ne sont valables que dans le cadre de notre recherche, étant donné les effectifs réduits de la population interrogée.

En faisant un nouveau travail de traitement des données dont nous disposons nous avons cherché à valider ou invalider 4 hypothèses :

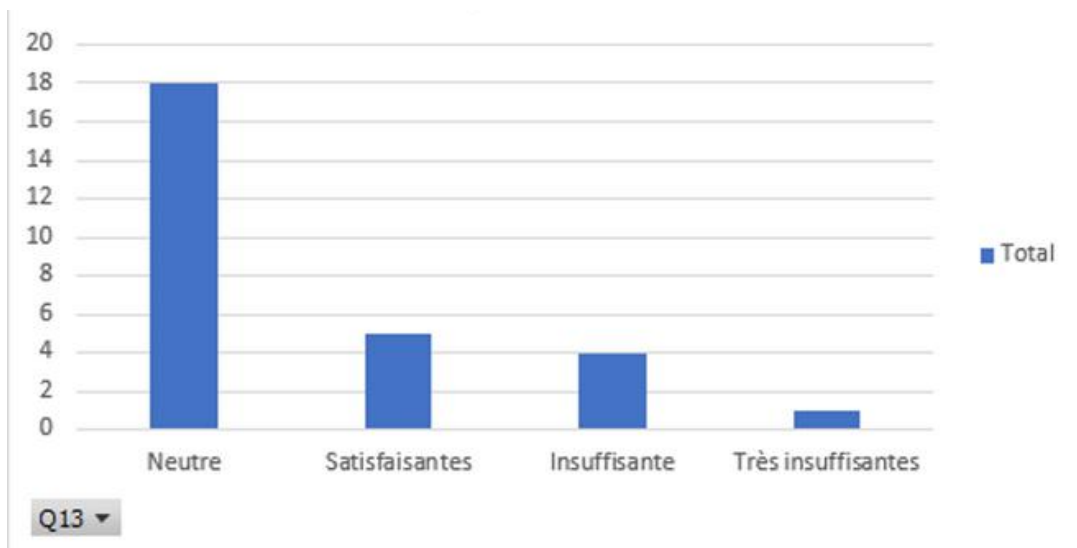
Les femmes ont davantage tendance à être en faveur de l'accueil



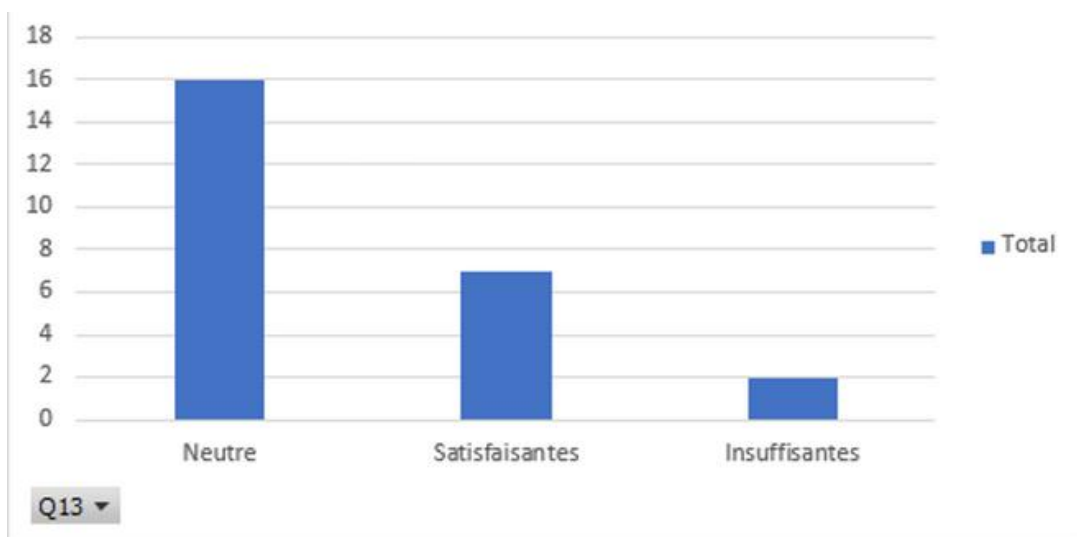
Graphique 1. "La commune de Villeurbanne doit-elle pour accueillir plus de personnes ciblées ?" Réponses des femmes.



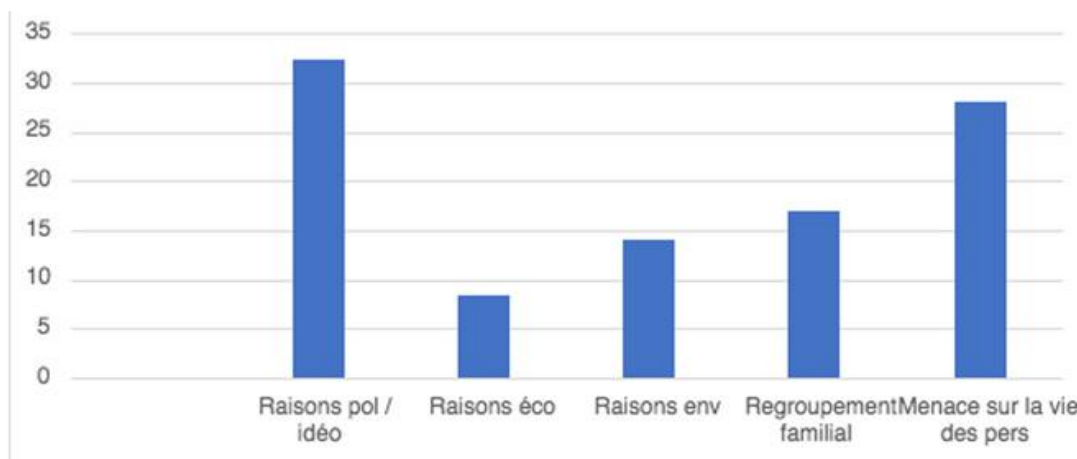
Graphique 2. "La commune de Villeurbanne doit-elle pour accueillir plus de personnes ciblées ?" Réponses des hommes.



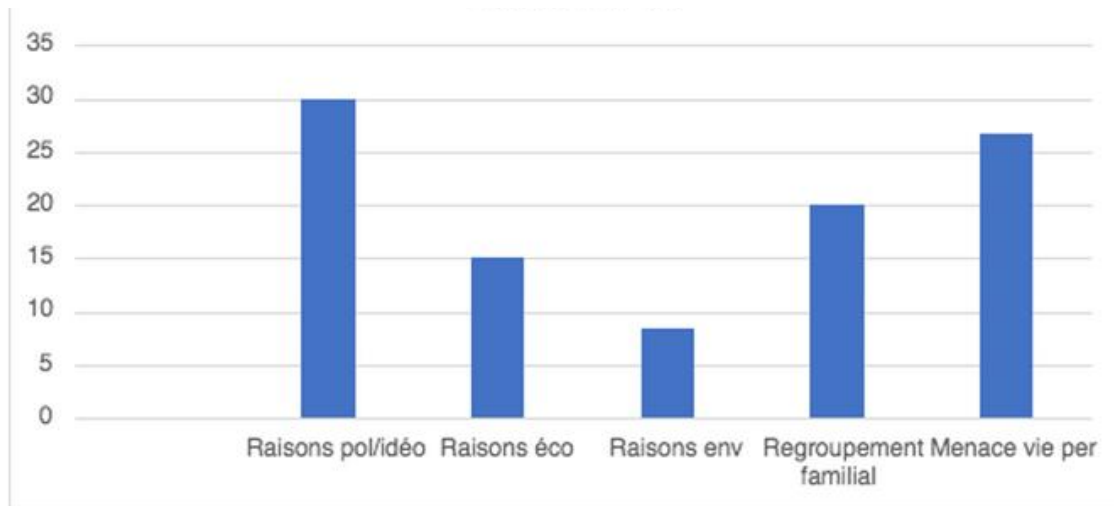
Graphique 3. "Que pensez-vous des conditions d'accueil offertes par la commune de Villeurbanne ?" Réponses des femmes.



Graphique 4. "Que pensez-vous des conditions d'accueil offertes par la commune de Villeurbanne ?" Réponses des hommes.



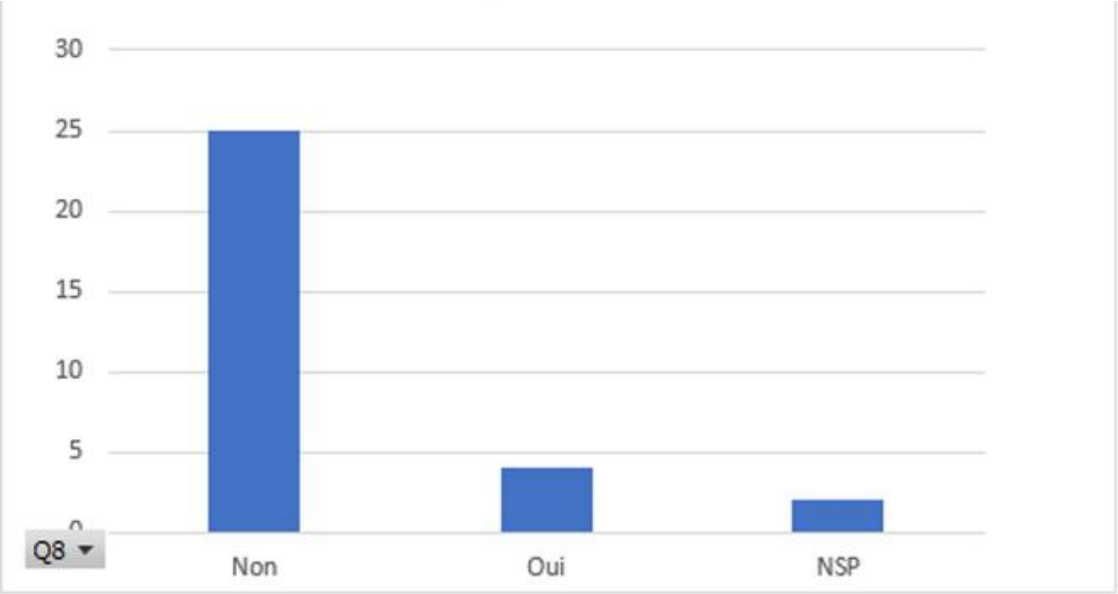
Graphique 5. "Dans quels cas l'immigration vers la France est-elle légitime ?" Réponses des femmes.



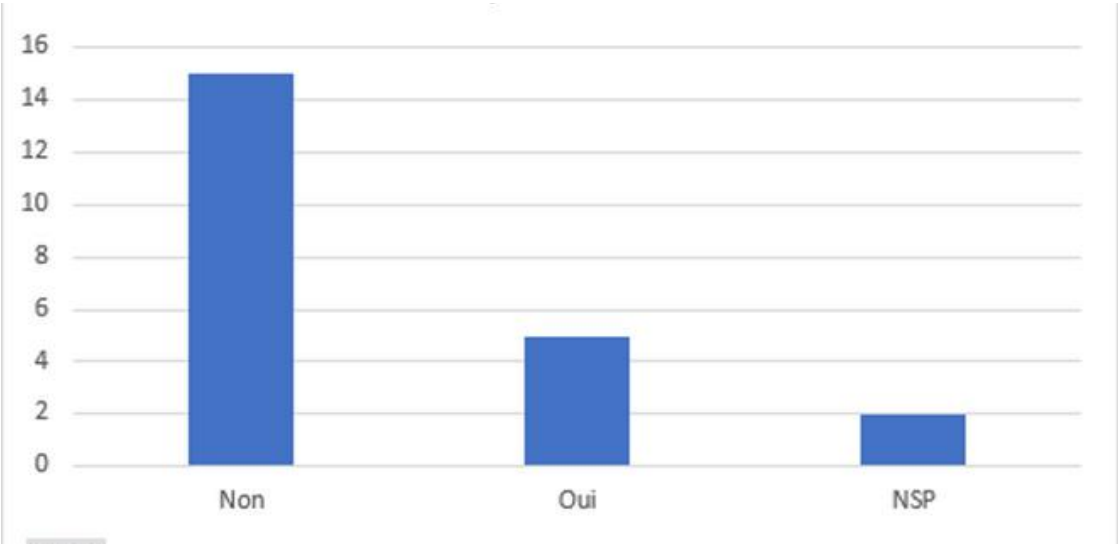
Graphique 5. "Dans quels cas l'immigration vers la France est-elle légitime ?" Réponses des hommes.

Pour travailler sur notre première hypothèse nous avons refait des graphiques par genre (nous comptons 28 femmes et 25 hommes) des questions portant sur la quantité et la qualité d'accueil à Villeurbanne et sur les raisons qui légitiment l'immigration en France. Dans leur globalité les schémas suivent la même tendance pour les différentes questions en fonction des genres. Cependant, quelques remarques sont significatives : une plus grande proportion de femmes se positionne contre un accueil plus massif montrant ainsi une plus grande réticence que les hommes vis à vis de l'accueil des personnes en situation de migration à Villeurbanne, surtout, les cas d'immigration légitime diffèrent significativement d'un genre à l'autre. En effet, les hommes privilégient très largement le regroupement familial ainsi que l'immigration pour des raisons économiques tandis que les femmes se montrent sensibles aux problématiques environnementales, politiques et idéologiques. L'hypothèse 1 est donc plutôt invalidée mais on constate surtout un raisonnement de fond qui peut être généré.

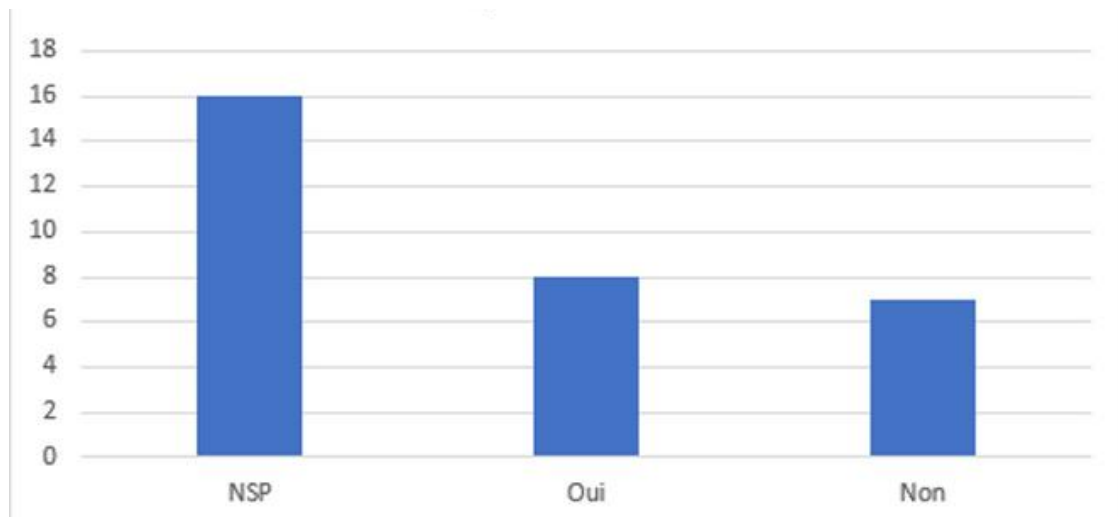
Les Villeurbannais-es ont davantage connaissance de la politique de Villeurbanne que les habitant-es d'autres communes



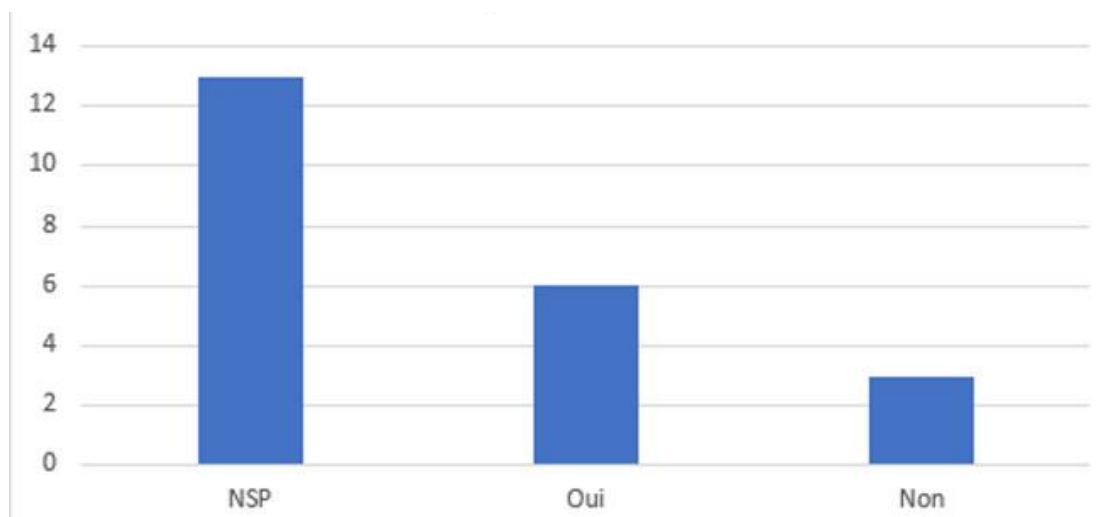
Graphique 6. "Connaissez-vous la politique d'accueil des personnes exilées au sein de la commune de Villeurbanne ?" Réponses des Villeurbannais-es.



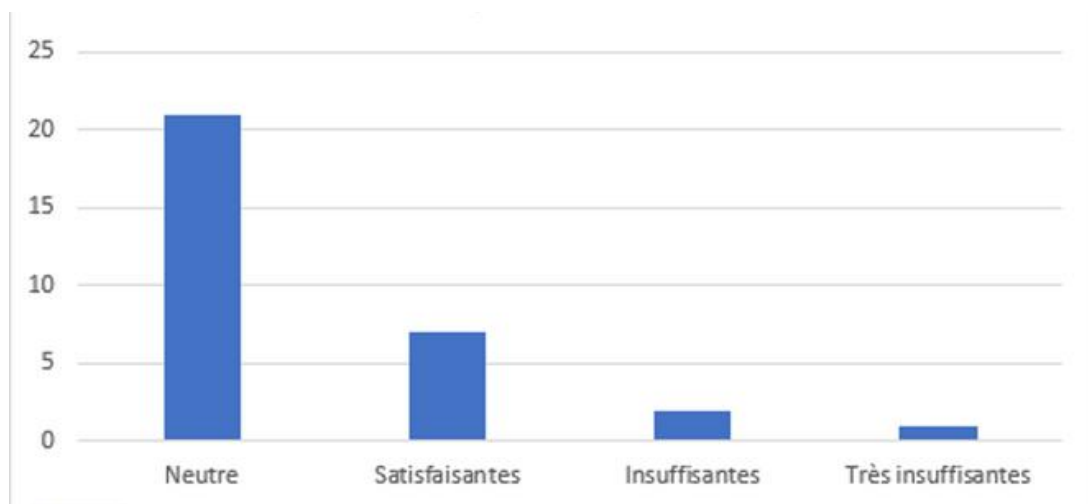
Graphique 7. "Connaissez-vous la politique d'accueil des personnes exilées au sein de la commune de Villeurbanne ? Réponses des habitant-es des autres communes.



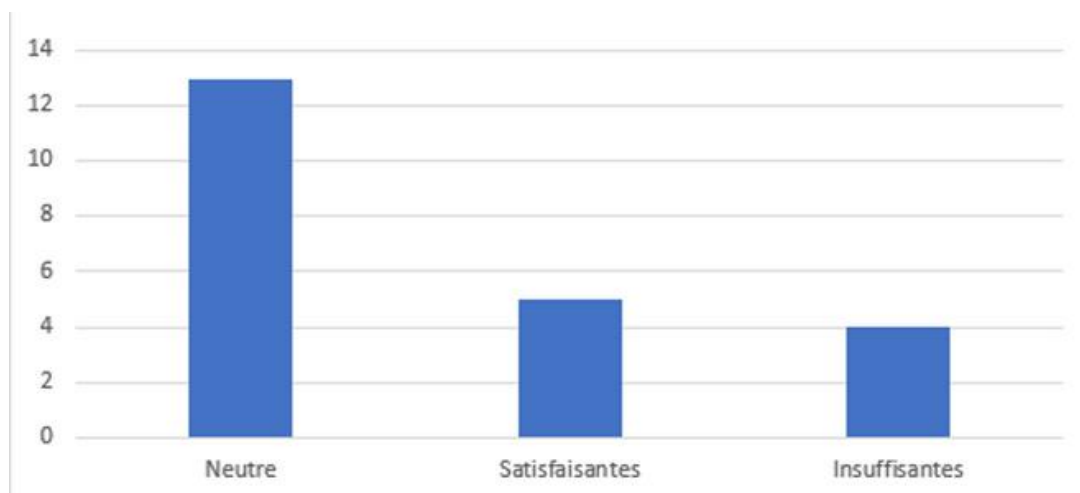
Graphique 8. "Pensez-vous que la commune de Villeurbanne a les ressources suffisantes pour accueillir davantage de personnes exilées ?" Réponses des Villeurbannais-es.



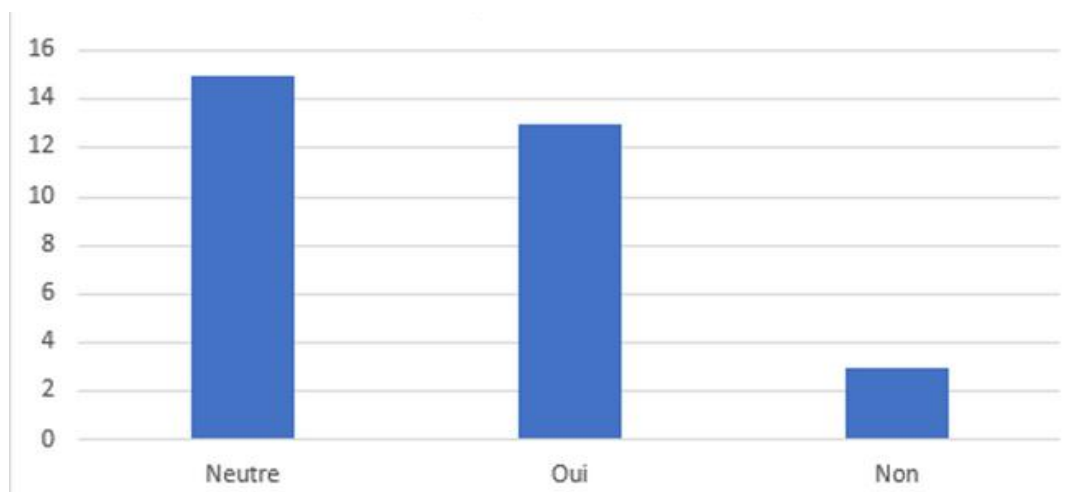
Graphique 9. "Pensez-vous que la commune de Villeurbanne a les ressources suffisantes pour accueillir davantage de personnes exilées ?" Réponses des habitant-es des autres communes.



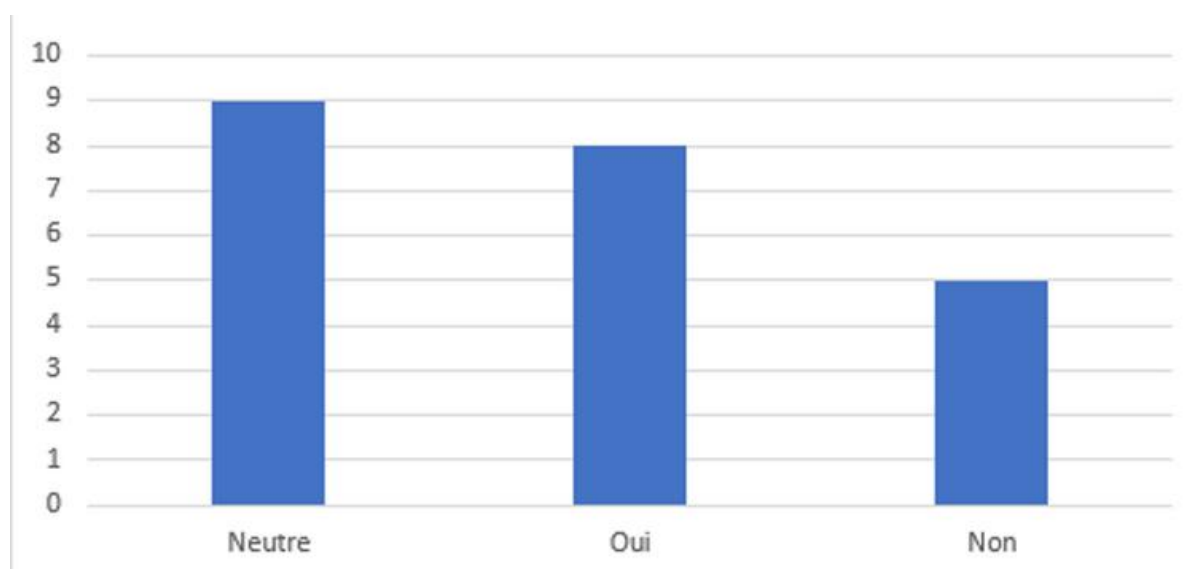
Graphique 10. "Que pensez-vous des conditions d'accueil offertes par la commune de Villeurbanne ?" Réponses des Villeurbannais-es.



Graphique 11. "Que pensez-vous des conditions d'accueil offertes par la commune de Villeurbanne ?" Réponses des habitant-es de commune.



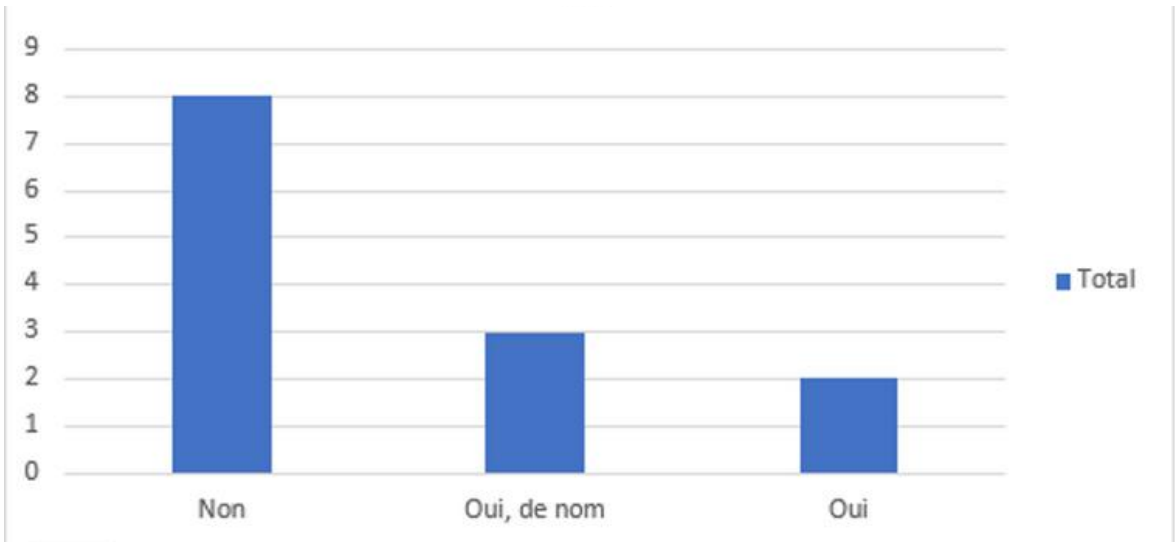
Graphique 12. "Pensez-vous que si la couleur politique de la municipalité change, les personnes en exil seront moins nombreuses à Villeurbanne ?" Réponses des Villeurbannais-es.



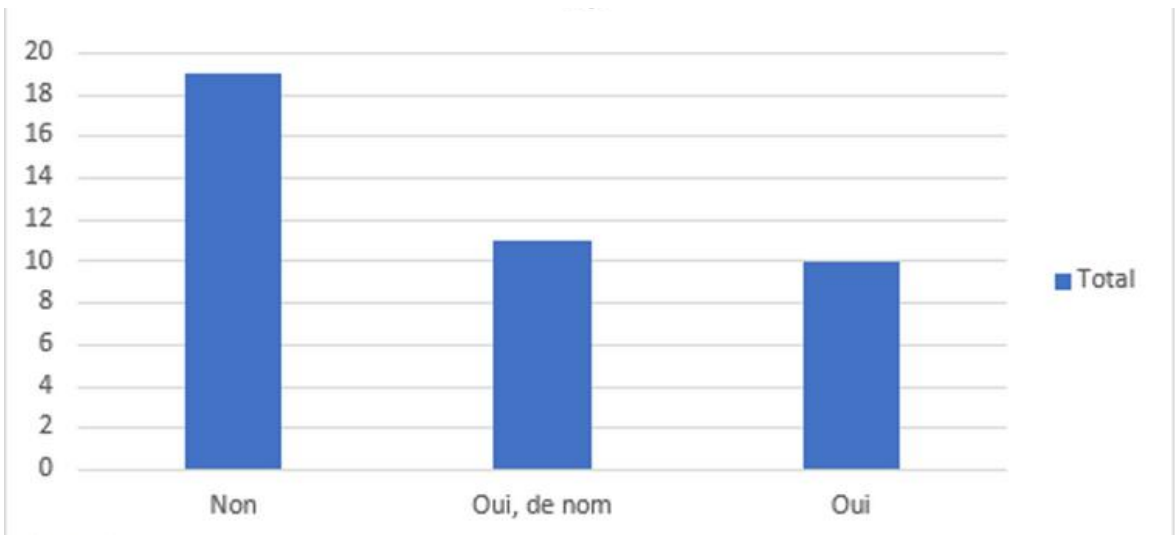
Graphique 13. "Pensez-vous que si la couleur politique de la municipalité change, les personnes en exil seront moins nombreuses à Villeurbanne ?" Réponses des habitant-es des autres communes.

L'analyse de toutes les questions en fonction de la ville d'origine ne permet pas de dégager une tendance concernant les Villeurbannais-es spécifiquement, contrairement à ce que l'on pourrait croire ils ne connaissent pas mieux la politique de la ville que les Lyonnais et ils ne se positionnent pas plus que les autres sur les orientations de cette politique. L'hypothèse 2 ne peut donc pas être validée (ni invalidée).

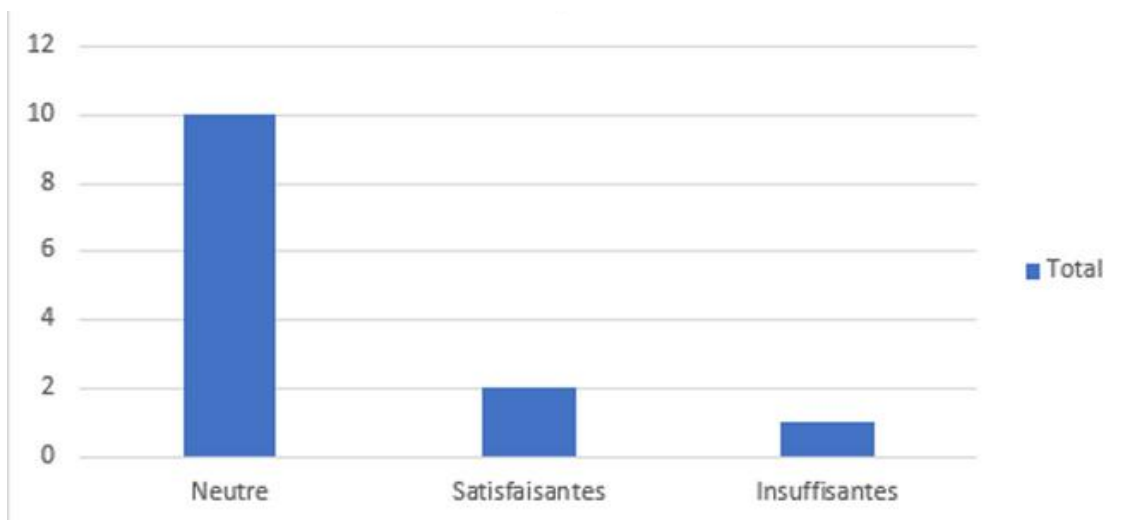
Les étudiant·es connaissent mieux que la moyenne les conditions d'accueil des personnes en exil



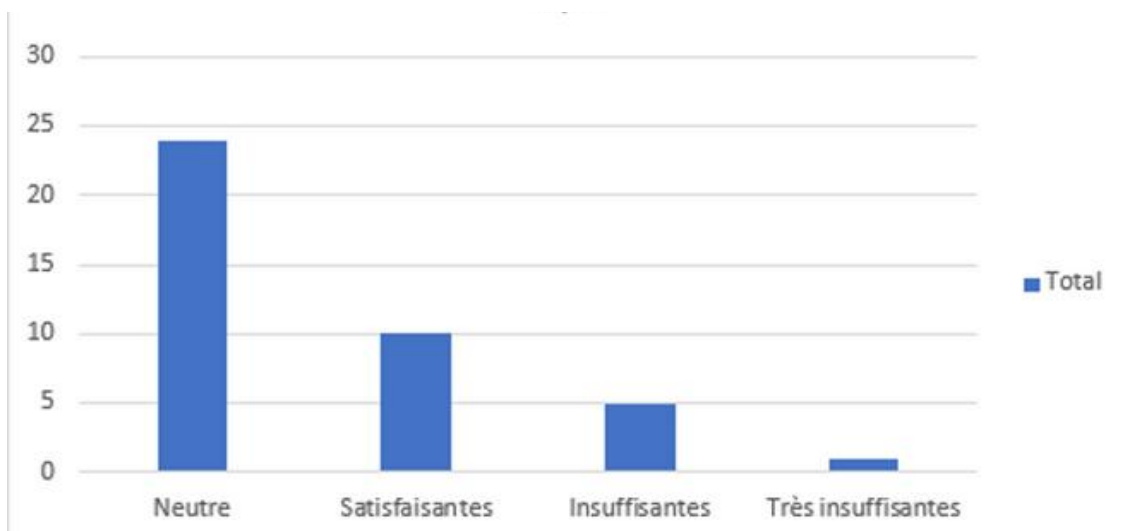
Graphique 14. "Connaissez-vous des associations ou des collectifs qui oeuvrent pour l'accueil des personnes en exil ?" Réponses des étudiant·es.



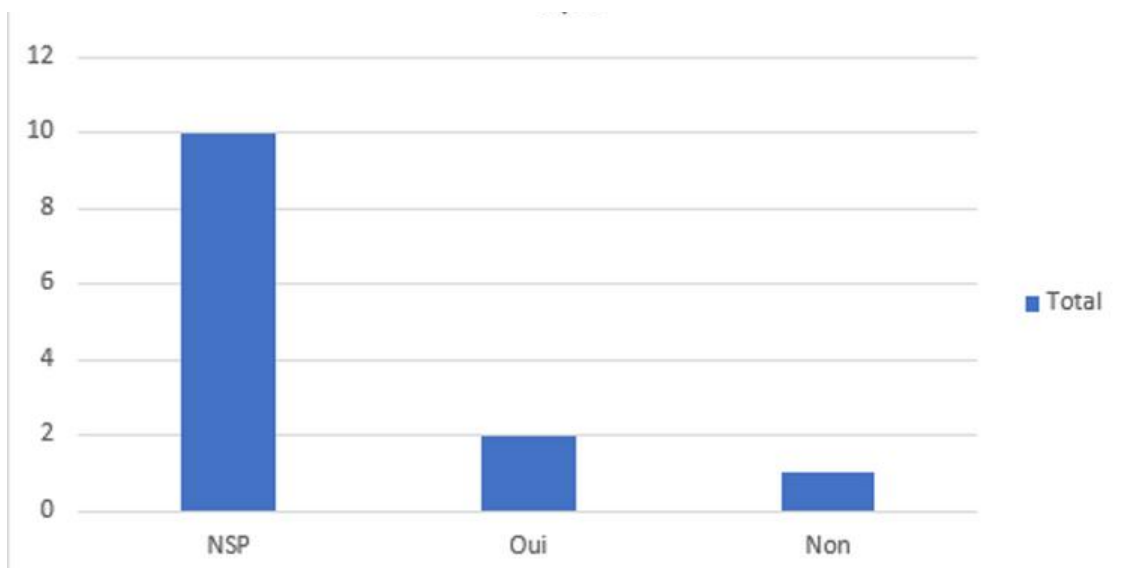
Graphique 15. "Connaissez-vous des associations ou des collectifs qui oeuvrent pour l'accueil des personnes en exil ?" Réponses des autres répondant·es.



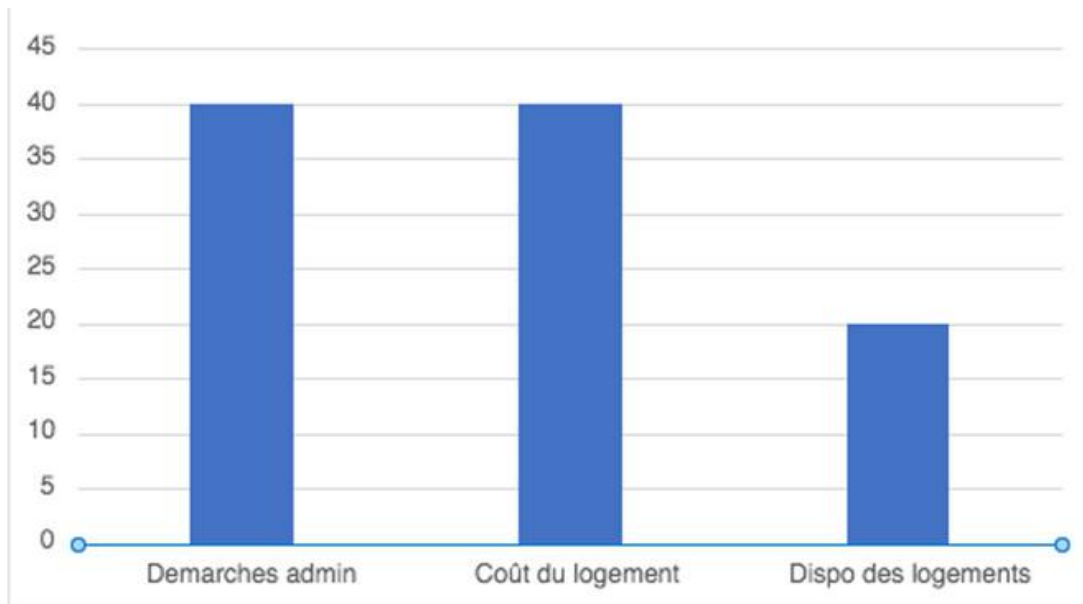
Graphique 16. "Que pensez-vous des conditions d'accueil offertes par la commune de Villeurbanne ?" Réponses des étudiant·es.



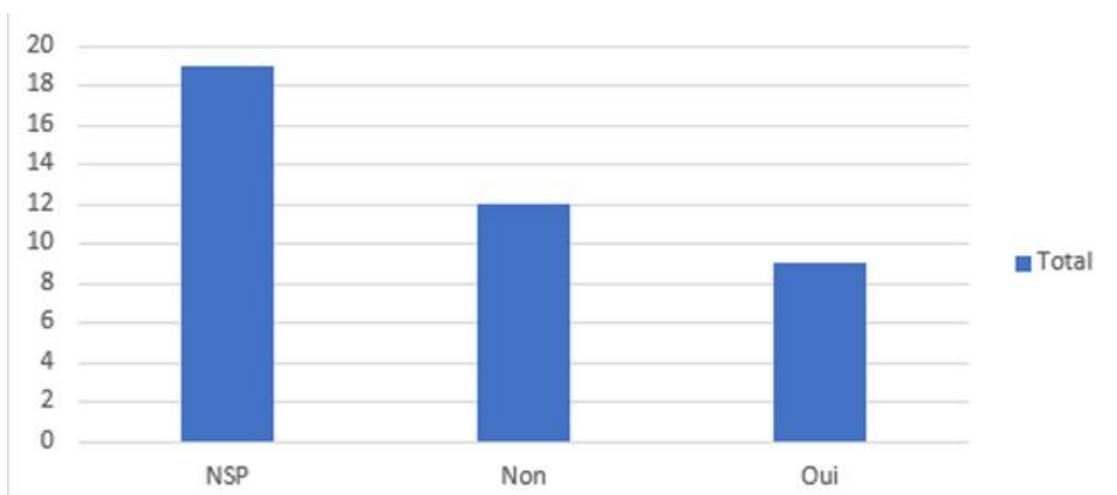
Graphique 17. "Que pensez-vous des conditions d'accueil offertes par la commune de Villeurbanne ?" Réponses des autres répondant·es.



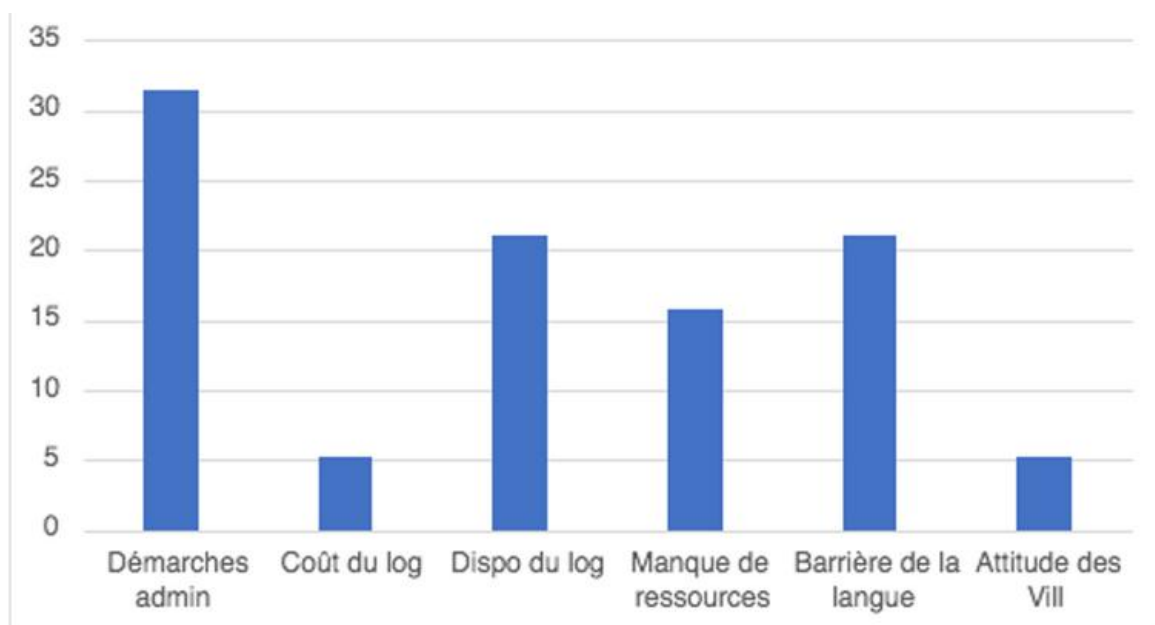
Graphique 18. "Existe-t-il des freins à l'intégration à Villeurbanne ?" Réponses des étudiant·es.



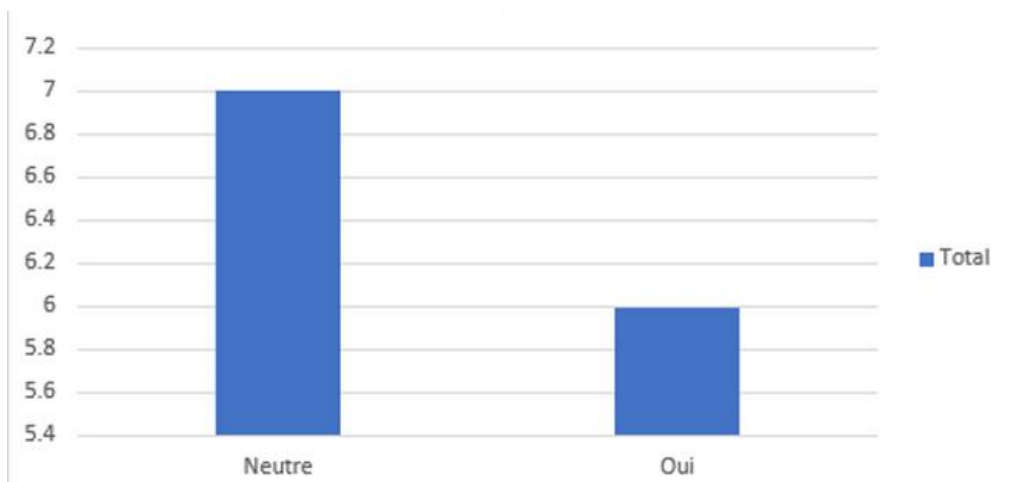
Graphique 19. "Si oui, lesquels [freins] ?" Réponses des autres étudiant-es.



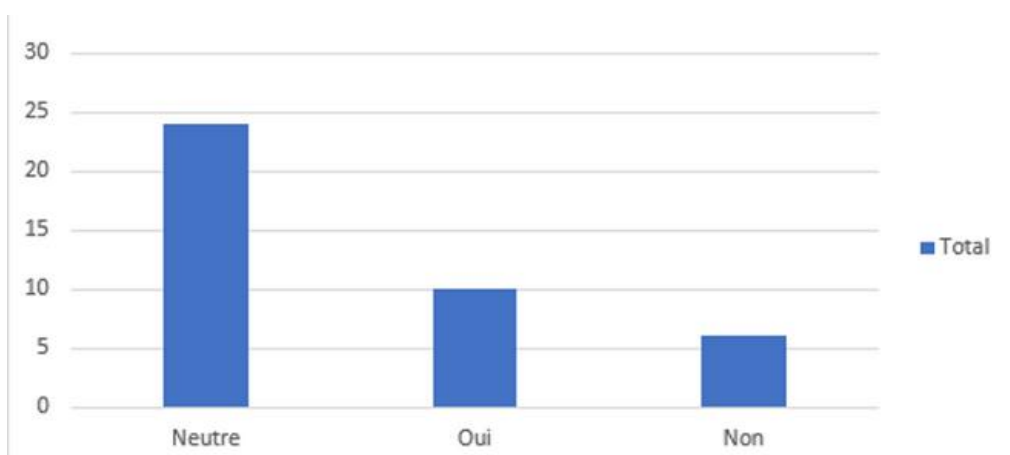
Graphique 20. "Existe-t-il des freins à l'intégration à Villeurbanne ?" Réponses des autres répondant-es.



Graphique 21. "Si oui, lesquels [freins] ?" Réponses des autres répondant-es.



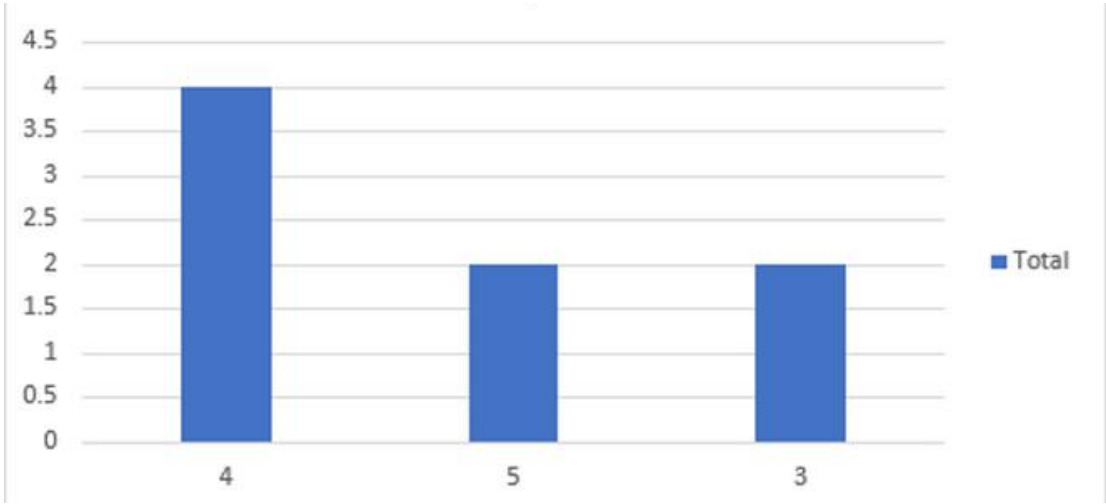
Graphique 22. Pensez-vous qu'à l'avenir, les personnes en exil seront mieux accueillies à Villeurbanne ? Réponses des étudiant-es.



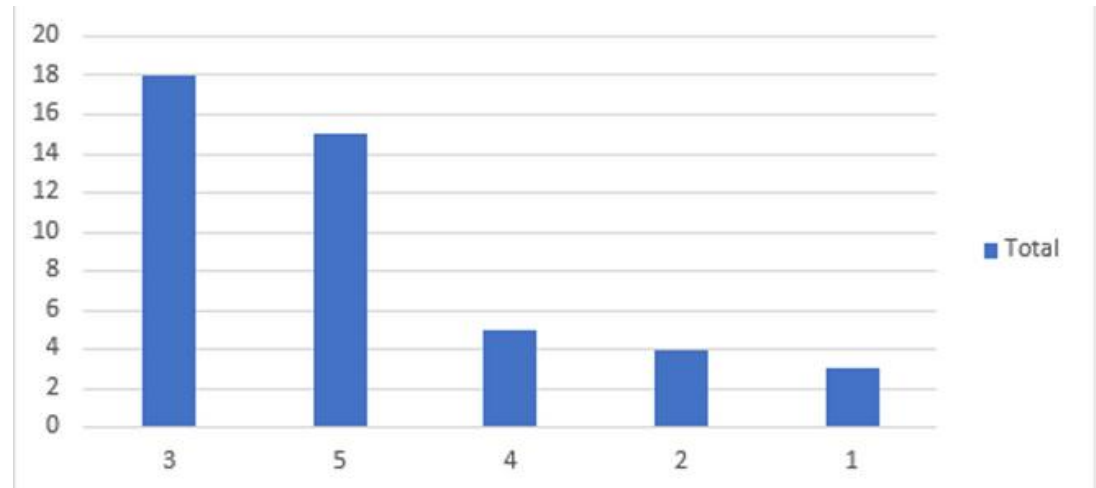
Graphique 23. Pensez-vous qu'à l'avenir, les personnes en exil seront mieux accueillies à Villeurbanne ? Réponses des autres répondant-es.

Pour étudier l'hypothèse 3 nous nous sommes particulièrement penchés sur les questions relatives à la connaissance des associations, les conditions d'accueil, les potentiels freins à l'intégration et les projections sur l'avenir de l'accueil. En proportion les étudiants connaissent moins les associations ou les collectifs qui viennent en aide aux personnes en exil et surtout, un seul d'entre eux considère qu'il existe effectivement des freins à l'intégration (3 fois moins en proportion que pour le reste de la population). Aucun étudiant se montre optimiste quant à l'avenir de l'accueil des personnes en exil à Villeurbanne. A priori ces constats nous permettent d'invalider notre troisième hypothèse, les étudiants n'ont pas plus de connaissance que les autres sur les conditions d'accueil des personnes en exil.

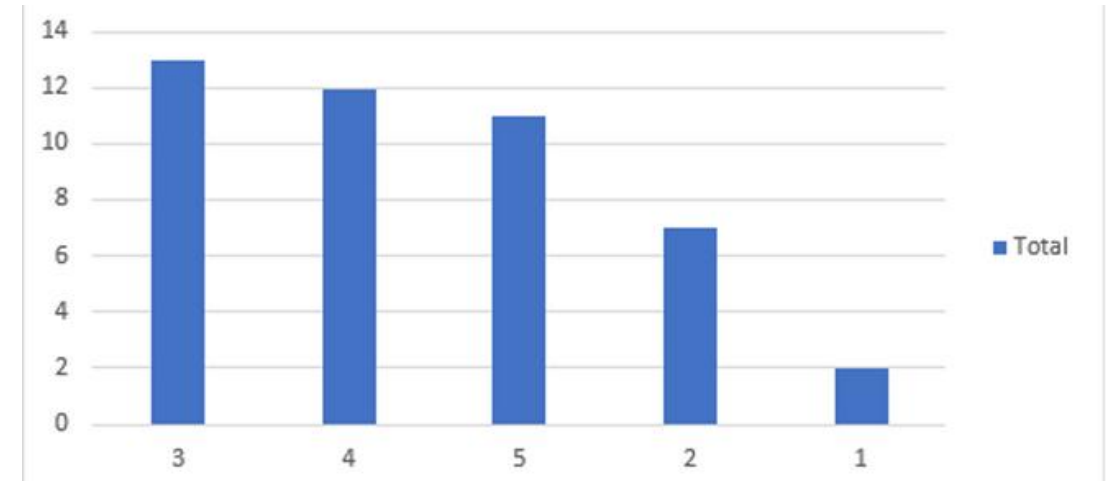
Les CSP+ sont plus enclines à lire les répercussions de l'accueil comme positives.



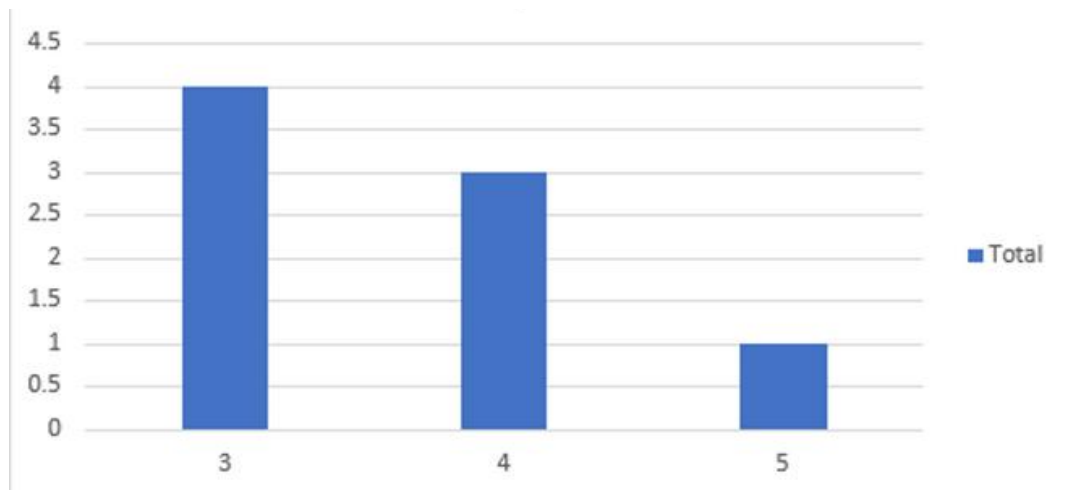
Graphique 24. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur l'ouverture d'esprit de la population d'accueil" Réponses des CSP+.



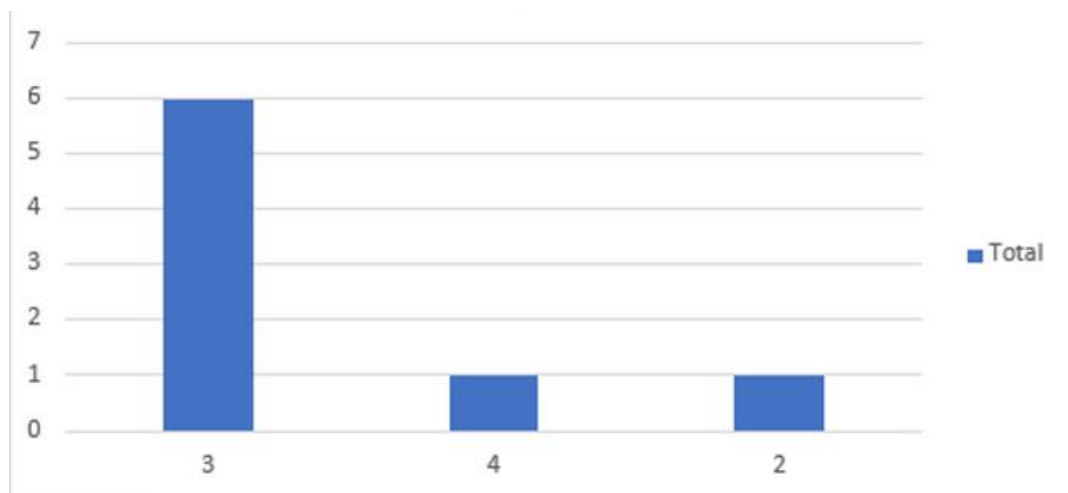
Graphique 25. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur l'ouverture d'esprit de la population d'accueil" Réponses des autres répondant-es.



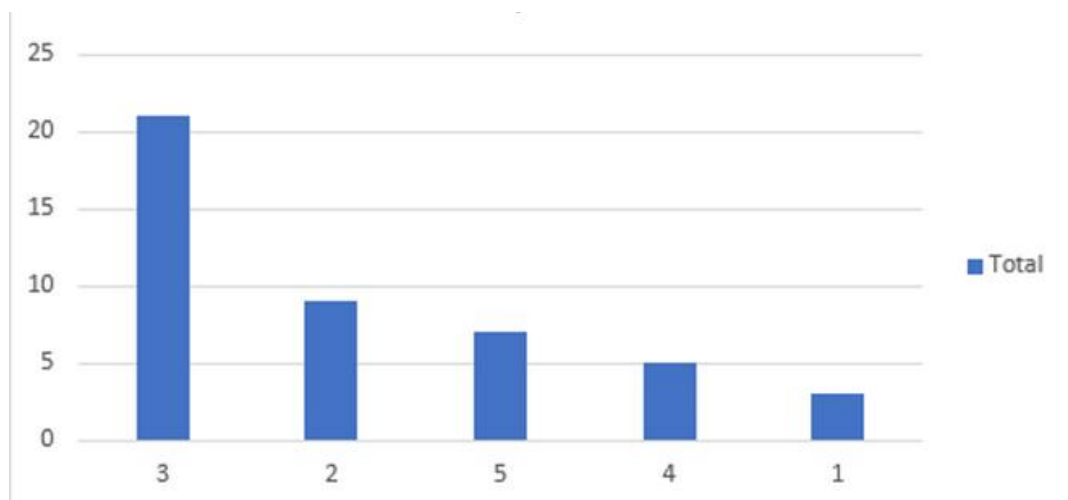
Graphique 26. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur l'aide aux autres" Réponses des CSP+.



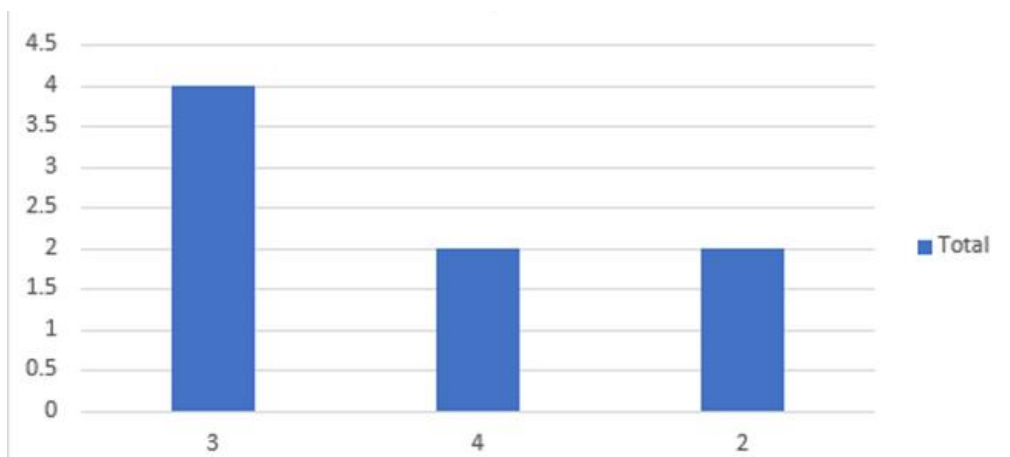
Graphique 27. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur l'aide aux autres" Réponses des autres répondant-es.



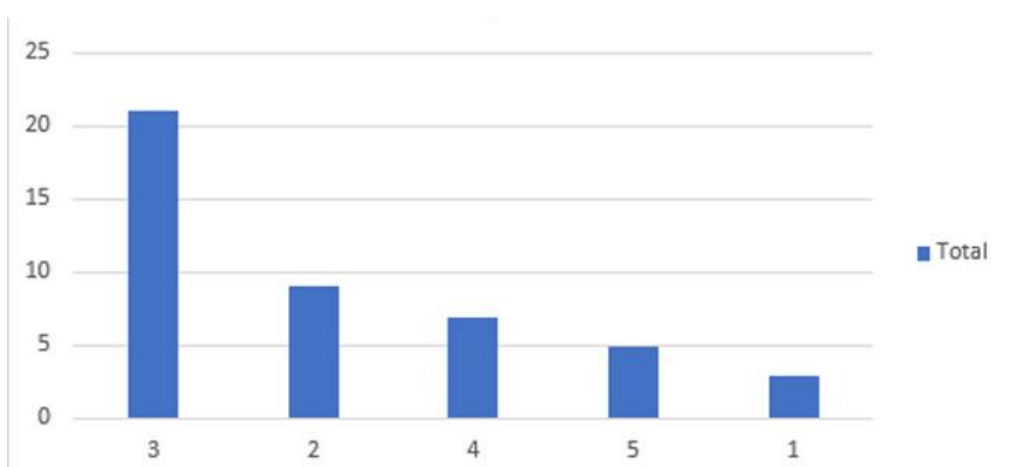
Graphique 28. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur la sécurité dans la ville" Réponses des CSP+.



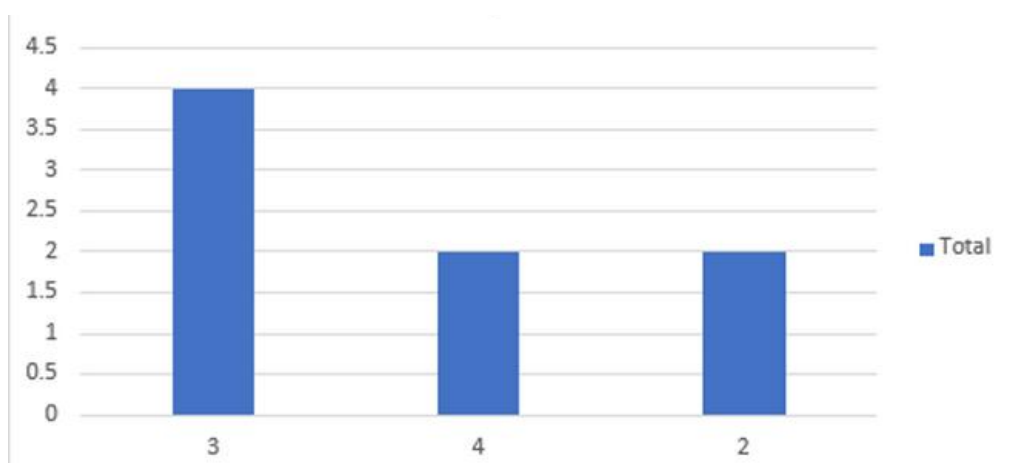
Graphique 29. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur la sécurité dans la ville" Réponses des autres répondant-es.



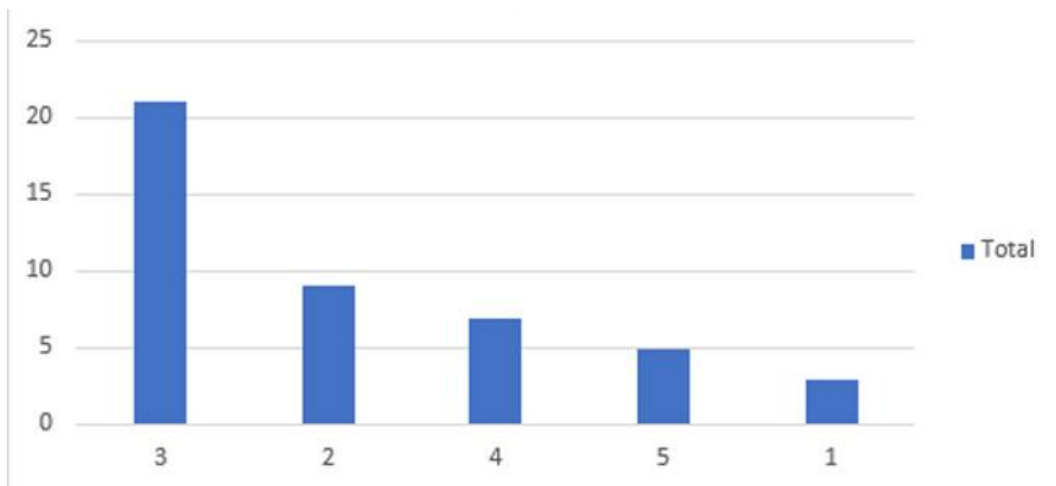
Graphique 30. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur l'équilibre de la sécurité sociale" Réponses des CSP+.



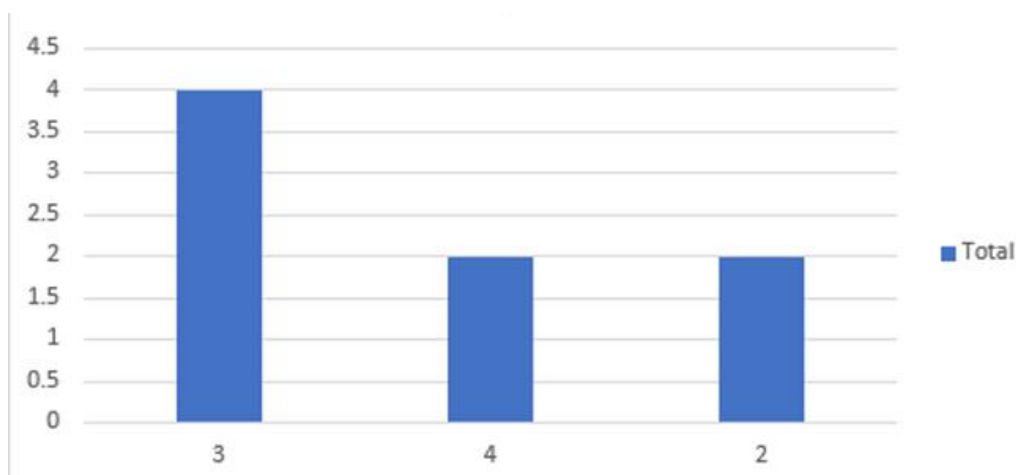
Graphique 30. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur l'équilibre de la sécurité sociale" Réponses des autres répondant·es.



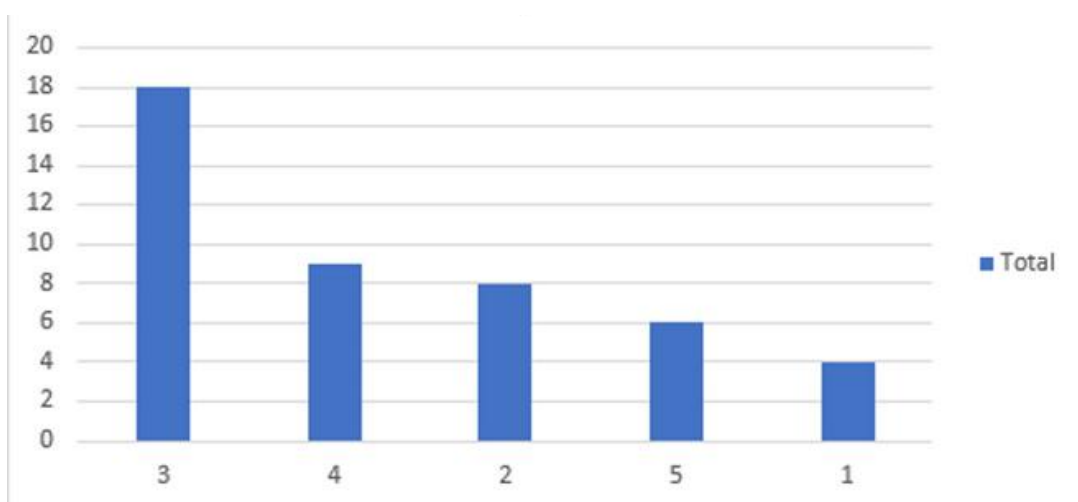
Graphique 32. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur le niveau de la dette nationale et locale" Réponses des CSP+.



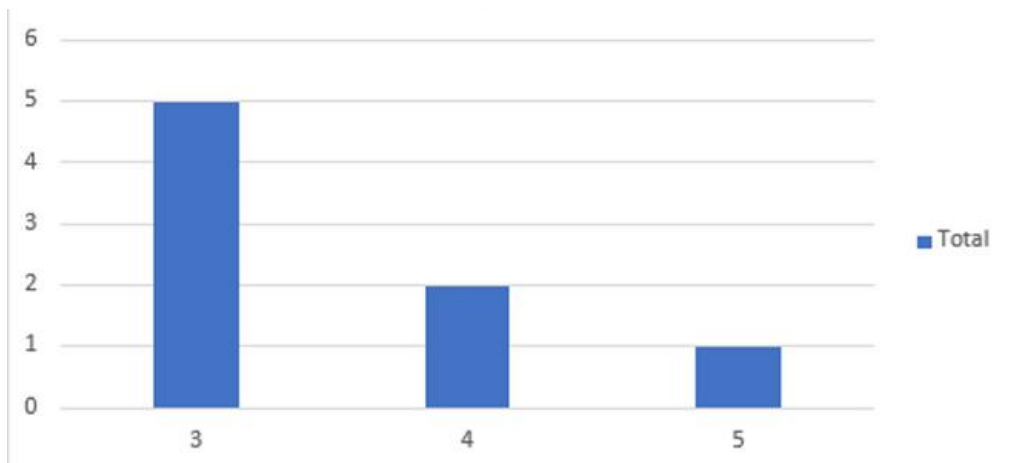
Graphique 33. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur le niveau de la dette nationale et locale" Réponses des autres répondant-es.



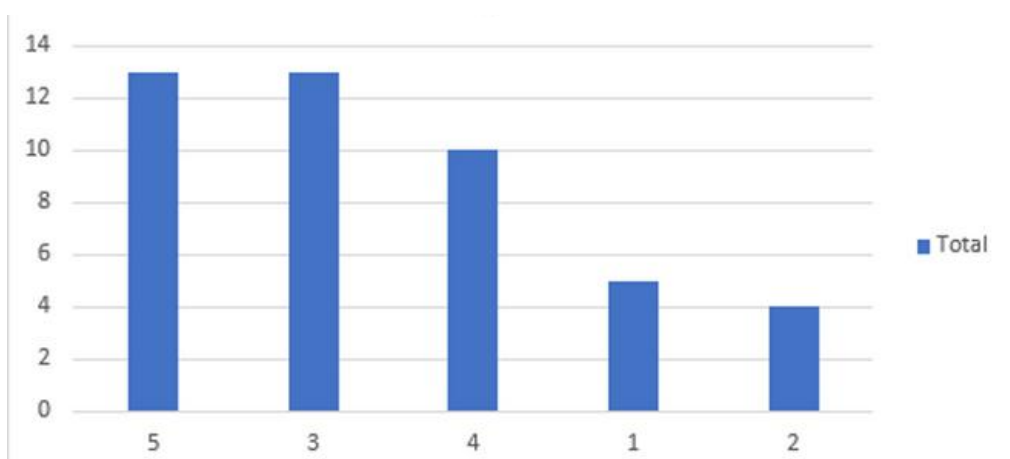
Graphique 34. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur le taux de chômage" Réponses des CSP+.



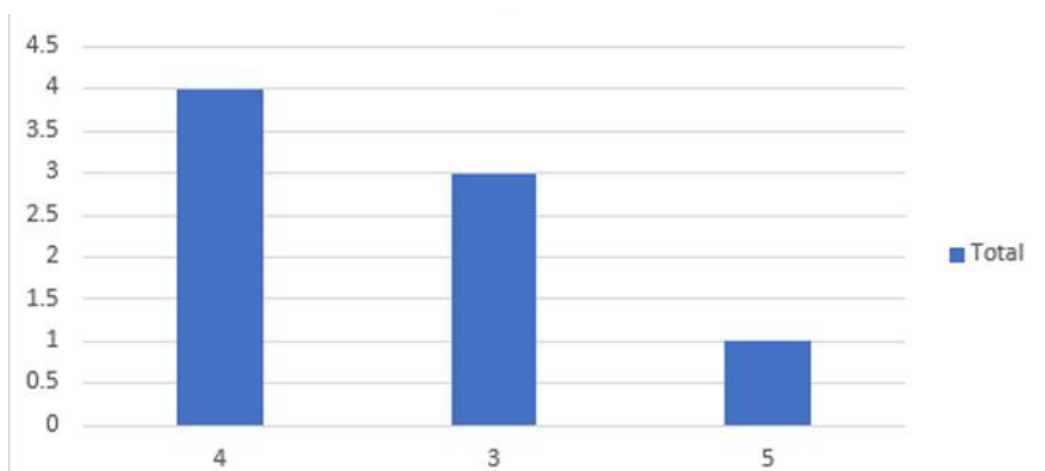
Graphique 35. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur le taux de chômage" Réponses des autres répondant-es.



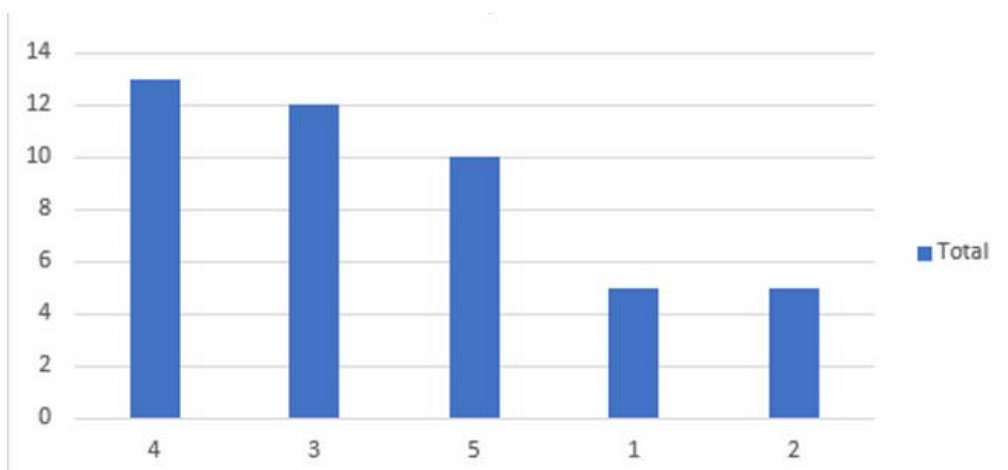
Graphique 36. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur la culture française" Réponses des CSP+.



Graphique 37. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur la culture française" Réponses des autres répondant-es.



Graphique 38. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur l'activité économique" Réponses des CSP+.



Graphique 39. "Sur une échelle de 1 à 5, notez si la présence des personnes exilées en France a des répercussions positives sur l'activité économique" Réponses des autres répondant-es.

Pour notre dernière hypothèse nous avons mobilisé les questions portant sur les répercussions de la présence de personnes exilées sur plusieurs domaines sociétaux. Tous les participants ont dû estimer si cette présence avait un impact de très négatif à très positif (de 1 à 5) sur l'ouverture d'esprit de la population d'accueil, sur l'aide aux autres, sur la sécurité dans la ville, sur l'équilibre de la sécurité sociale, sur le niveau de la dette nationale, sur le taux de chômage, sur la culture française, sur l'activité économique. Avant de détailler domaine par domaine, on remarque de façon générale que les catégories socioprofessionnelles dites supérieures utilisent sensiblement moins les réponses aux extrêmes (très positif et très négatif) : le "très positif" n'est présent que pour 4 des 8 domaines et le "très négatif" n'est jamais utilisé par les CSP+. Toujours de façon global la catégorie étudiée tend plus vers le positif/très positif (ils utilisent le "négatif" que pour 4 domaines), alors que le "négatif" et le "très négatif" sont utilisés pour tous les domaines par le reste de la population. En particulier, les CSP+ estiment que la présence de personnes exilées en France a des répercussions exclusivement positives sur l'ouverture d'esprit de la population d'accueil (alors que dans la population restante, constituée de 45 personnes, 7 estiment que l'impact est négatif). En ce qui concerne la sécurité, les CSP + sont très majoritairement neutres, pour le reste de la population il y a un réel débat avec 13 réponses pour un impact positif et

12 négatives. Pour les autres questions les CSP + se distinguent par leurs réponses nuancées : beaucoup de neutres ou de "positif/négatif" tandis que le reste de la population tend beaucoup plus vers les deux extrêmes (la question de l'impact sur le taux de chômage en est un bon exemple).

Annexe 10 : Analyse des questionnaires LimeSurvey

Cette étude quantitative a été réalisée à l'aide de l'outil numérique LimeSurvey. Cet instrument d'enquête permet aux utilisateur·rices, de compléter de manière anonyme, un questionnaire en ligne. Notre volonté d'utiliser un tel outil reposait sur l'idée que nous pourrions toucher un plus grand nombre et un plus large éventail d'individus en un temps réduit. Ainsi, nous avons distribué ce questionnaire via des groupes Facebook qui s'adressaient à un public villeurbannais, vaudais et lyonnais (La vie à Villeurbanne, La vie aux Gratte-ciels, Les voisins voisines de Villeurbanne, Bons plans Lyon, T'es de Vaulx-en-Velin si...). Nous avons toutefois été plutôt déçu·e de cette méthode, qui ne nous a pas permis de distribuer en masse le questionnaire.

Nous avons collecté un total de 120 questionnaires mais seulement 64 d'entre eux étaient complets et ont donc pu être traités. Il est à noter que les participant·es ne constituent pas un échantillon représentatif. En effet, nos questionnaires ont été complétés environ deux fois plus par des femmes que par des hommes (45 sur 64 participants). Par ailleurs, les jeunes ont également particulièrement répondu au questionnaire puisque près de la moitié des sondé·es sont âgé·es de moins de 30 ans. A l'inverse, seulement treize personnes sont âgées de plus de cinquante ans. Cette surreprésentation de femmes et de jeunes est cependant un phénomène observable sur nombre de sondages en ligne, les femmes étant plus enclines, car socialisées, à aider les autres et les jeunes plus actif·ves sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, certaines catégories socio-professionnelles sont également particulièrement représentées parmi les répondant·es notamment celle des étudiant·es (environ 1/3 des participant·es), qui s'explique en partie par la surreprésentation des jeunes. A l'inverse, certaines CSP ont très peu répondu au sondage puisqu'aucun·e participant·e n'a déclaré être ouvrier·ères (alors qu'il·elles représentent environ 10% de la population active de Lyon et Villeurbanne) et

que seulement 6,25% participant·es exercent des professions intermédiaires (contre près de 30% pour les populations actives de Lyon et de Villeurbanne). Participation qui s'explique une nouvelle fois par une utilisation différenciée des réseaux sociaux et d'internet entre classe sociale. Néanmoins, certaines catégories socioprofessionnelles sont fidèlement représentées- au regard du pourcentage total de la population active à Lyon et Villeurbanne - comme celles des employé·es, des artisans et chef·es d'entreprises.

Enfin, la cible de ces questionnaires était principalement l'ensemble des habitant·es de Lyon, Villeurbanne ou Vaulx-en-Velin puisqu'il s'agit des villes les plus proches de l'événement. Par ailleurs, bien qu'un nombre très important de participants soient originaires de Lyon et de Villeurbanne, aucun·e de nos sondé·es n'a déclaré habiter à Vaulx-en-Velin. Cela peut s'expliquer par un investissement moins massif de la population de Vaulx-en-Velin dans la vie associative.

Connaissances et expériences

Cette première partie cherche à saisir les sources et les bases des opinions des interrogé·es. L'intérêt est ainsi double. Premièrement comprendre pourquoi, à titre personnel, les sondé·es pensent ce qu'il·elles déclarent et comment leurs connaissances et leurs expériences structurent leurs réponses. D'autre part, cette partie est intéressante pour elle-même puisqu'elle cherche à mesurer le degré de connaissances, d'informations auxquelles les individus ont accès.

Sur le plan de l'expérience, une majorité de personnes a déclaré avoir des liens avec des personnes en exil. Ces liens étaient parfois forts (relations familiales ou amicales) ou intervenaient simplement dans une relation de travail. Il est toutefois possible que ce chiffre ait fait l'objet d'un biais dû à la forme du questionnaire : comme la première question portait sur les liens qu'entretiennent les sondé·es avec des personnes en exil, des personnes très peu ou pas concernées et pas intéressées par ces sujets ont pu choisir de quitter le questionnaire. Ainsi seules les personnes les plus investies dans ces sujets auraient continué le questionnaire, biaisant ainsi en partie les résultats.

Toutefois, si nous pouvons faire l'hypothèse que les personnes ayant rempli le questionnaire sont intéressées par la question des migrations, une très grande majorité ne connaissant pas d'associations ou de collectifs qui œuvrent pour aider les personnes en exil. Seules 2 interrogées ont déclaré s'investir dans une structure de ce type.

Au sujet des connaissances des répondant·es, il est apparu qu'à l'instar des entretiens de rue, les personnes interrogées étaient très peu informées sur les politiques d'accueil de la commune de Villeurbanne. Beaucoup ont ainsi déclaré ne pas connaître la politique et ne l'ont donc pas évaluée. Seules 12 personnes ont donné leur avis sur l'action de la ville, certain·es trouvant que la commune en fait trop, d'autres pas assez. Les réponses couvraient un large spectre mais sont trop peu nombreuses pour dégager une tendance.

Sur les raisons qui poussent les personnes à s'exiler en France, une majorité de répondant·es s'accorde à dire que la fuite de conflits est un des principaux facteurs d'émigration. Cette réponse peut s'expliquer par une forme de légitimité que procure la fuite d'un conflit aux personnes en exil, elles sont par ailleurs plus acceptées car considérées comme de passage, une fois le conflit réglé, ces personnes rentreront dans leur pays d'origine.

Certain·es interrogé·es ont également évoqué le système d'accueil français, qui apparaît ainsi selon elles·eux meilleur que dans d'autres pays, comme favorisant l'exil vers la France. Enfin, une troisième raison particulièrement citée a été les réseaux personnels existants dans le pays d'accueil : les personnes exilées sont plus enclines à se diriger vers les pays dans lesquels elles connaissent des habitant·es ou dans lesquels une forte diaspora de leur pays d'origine est installée. Finalement, assez peu de répondant·es ont déclaré qu'elles ne choisissent pas le pays dans lequel elles se rendent, ce qui est pourtant souvent le cas.

Motivation d'usage et atouts

Cette seconde partie s'interrogeait sur les opinions des habitant·es relatives aux politiques mises en place et à celles qui, selon elles·eux, devraient être mises en place.

Beaucoup d'interrogé·es (44 sur 64) ont déclaré que la commune de Villeurbanne devait en faire plus pour les personnes en exil et qu'elle devait, surtout, accueillir plus. Cette opinion qui peut être mise en lien avec la partie précédente dans laquelle les sondé·es ont, en majorité, répondu ne pas connaître la politique de la ville de Villeurbanne. Il est possible d'y voir une position politique de la part des répondant·es, qui déclarent que, peu importe ce que la commune propose aux personnes en exil, ce n'est de toute façon pas suffisant et la ville se doit d'en faire plus en accueillant plus et mieux. Cependant, beaucoup jugent que la ville n'a actuellement pas les ressources nécessaires pour accueillir de nouvelles personnes. Cette position entre une volonté d'accueillir plus et des contraintes matérielles n'est pas nécessairement incohérente. Elle peut démontrer la volonté des citoyen·nes d'accueillir plus dans la région lyonnaise tout en témoignant d'une conscience des obligations de prendre en compte les ressources disponibles.

24 personnes ont choisi d'évaluer les conditions d'accueil offertes par la mairie de Villeurbanne, alors que seules 12 personnes avaient déclaré la connaître. Ainsi, 11 personnes ont trouvé la politique satisfaisante contre 13 qui la déclaraient insuffisante. Ces résultats de réponse peuvent alors être interprétés de deux manières. Soit les sondé·es ne font pas attention à leurs réponses et choisissent en laissant une part de hasard, soit il·elles prennent, une nouvelle fois, une position politique visant à dire que peu importe les conditions actuellement offertes par la ville de Villeurbanne, elles sont nécessairement insuffisantes.

Les interrogé·es ont déclaré que les principaux chantiers sur lesquels la ville doit se concentrer sont le logement et le travail. Ce sont finalement de manière assez générale les deux critères qui permettent de bien s'intégrer et de vivre

correctement, dans n'importe quel pays. Ce sont également deux domaines en tension, le taux chômage étant plutôt élevé en France et la crise des logements bon-marchés touchant la plupart des grandes villes. La nécessité de proposer des événements favorisant la sociabilisation et la vie sociale a également été citée, ce type de réponses montre alors l'utilité des actions comme celles du Recho qui cherchent à tisser du lien entre population accueillie et population accueillante.

Cette question demandait aux interrogé·es de faire des liens entre les personnes en exil et certains domaines souvent associés aux migrations dans les médias. Une partie des propositions était volontairement assez provocatrice afin de mieux saisir les opinions des répondant·es.

Sur les questions d'ouverture d'esprit et de solidarité, les personnes ont en majorité jugé que la présence de personnes en exil a des répercussions positives et créait un contexte favorable aux liens avec les autres. Les répondant·es ont également jugé que la présence de personnes en exil en France était favorable à l'activité économique et à la culture française. La question des métiers exercés par les personnes arrivant sur le territoire fait en effet l'objet de discours médiatiques sur l'investissement massif des métiers très difficiles par les personnes en exil.

A contrario les répondant·es ont trouvé que la présence de personnes en exil était défavorable pour la sécurité dans la ville, l'équilibre de la sécurité sociale et l'équilibre de la dette souveraine (les réponses étant cette fois ci moins unanimes que pour les domaines sur lesquels l'immigration a une influence positive). S'agissant de la sécurité dans la ville, nous retrouvons des discours surmédiatisés, produits notamment par l'extrême-droite, faisant des liens directs, ne reposant sur aucun fondement, entre personnes en exil et insécurité. Les trois domaines pour lesquels, pour les sondé·es, les personnes en exil peuvent poser « problème » sont les produits de cadrage politique : des discours cherchant à montrer que l'accueil coûte trop cher et que les personnes arrivent en France pour profiter des systèmes de sécurité sociale.

Toutefois, les répondant·es déconstruisent aussi ces discours ambiants et valorisent, par exemple, la multi-culturalité.

Il est cependant nécessaire de noter que, de manière générale, les individus ont choisi de se prononcer au centre (en donnant la note de 3 sur une échelle de 1 à 5), témoignage d'une impossibilité de réponse ou simplement que la présence de personnes en exil n'a pas d'impact particulier sur les grands équilibres en France, affirmation qui s'expliquerait par un nombre assez limité de personnes accueillies chaque année en France.

Enfin, la dernière question de cette partie cherchait à sonder les avis des habitant·es sur les légitimités de l'exil en France, l'objectif était de confirmer et de préciser les réponses obtenues plus tôt dans le questionnaire.

Une nouvelle fois les répondant·es ont, en majorité, cité la fuite de persécutions et les raisons politiques et idéologiques comme explications légitimes à l'émigration dans un autre pays. Ces personnes peuvent, généralement, ensuite prétendre au statut de réfugié·e qui est, contrairement à la figure du migrant·e économique, bien plus accepté dans la société. Le regroupement familial est également apparu comme une raison légitime à l'arrivée en France pour la moitié des sondé·es. Enfin, peu de personnes (9) ont établi une distinction en fonction de l'origine géographique des personnes accueillies, prenant le contre-pied des discours qui ont justifié le choix de l'hospitalité envers les Ukrainien·nes face au non-accueil des Afghan·es.

Freins à l'intégration

Cette troisième partie se concentre sur les critères qui permettent aux personnes de s'intégrer et à l'inverse, les freins qui limitent l'intégration des personnes en exil.

Tout d'abord, les critères jugés indispensables à l'intégration des personnes en exil sont principalement des éléments culturels. Par exemple, pour plus de 7 participant·es sur 10, la maîtrise de la langue française est incontournable pour s'intégrer en France. Plus encore, certain·es sondé·es ont insisté sur cet aspect

en soulignant l'importance de « côtoyer des Français·es » ou bien de « respecter la culture française ». Nous pouvons mettre ces résultats en exergue avec le principe d'assimilation auquel la France reste particulièrement attachée, ce qui a également été observé lors de la recherche bibliographique. Par ailleurs, le deuxième critère jugé indispensable à l'intégration des personnes en exil est un critère économique : le travail. En effet, pour plus de la moitié des interrogé·es, le travail constitue un moyen incontournable pour s'intégrer. Le travail est en effet souvent considéré comme l'un des vecteurs principaux de rencontres et de liens sociaux. Plus encore, pour certaines personnes avec une vision plus économique et rationnelle, il fournit une « valeur » à la personne en exil.

Enfin, deux interrogé·es ont évoqué l'aspect sécuritaire en affirmant qu'il faut « respecter les règles » et ne pas avoir « de casier lourd », bien que le motif de la sécurité n'ait pas été mentionné dans la question. Ainsi, on peut supposer que les personnes en exil sont parfois associées à la problématique de la délinquance, et ce d'autant plus que cet amalgame a pu être renforcé par des slogans racistes d'extrême-droite tels que « l'immigration tue » (entendu lors d'une manifestation d'extrême-droite à Lyon le 21 octobre 2022).

Nous pouvons d'ailleurs mettre en lien ces réactions et les craintes évoquées par les participant·es.

En effet, les raisons des craintes vis-à-vis de l'accueil des personnes en exil portent majoritairement sur des aspects sécuritaires et culturels. L'aspect sécuritaire est retenu par 51 participant·es, soit environ 80% de notre échantillon. Les raisons des craintes liées à la dimension culturelle ont été moins fréquemment relevées puisqu'elles ont été retenues par un peu plus de la moitié des sondé·es (34). A l'inverse, les raisons des craintes liées à l'activité économique sont peu mentionnées, en particulier celles qui concernent le marché de l'emploi (moins d'une personne sur six). Par ailleurs, l'un des interrogé·es a ajouté que le mal logement des Villeurbannais·es était l'une des raisons des craintes vis-à-vis de l'accueil des personnes en exil. Le logement est

néanmoins également reconnu comme un problème pour les personnes en exil par la très grande majorité des participant·es, qui comprennent probablement que, si se loger est une difficulté pour les habitant·es avec un statut administratif stable et des revenus, cela doit l'être d'autant plus pour les personnes en exil.

De manière générale, les interrogé·es ont conscience des obstacles qui font parfois face aux personnes en exil, puisque 47 des 64 sondé·es estiment qu'il existe des freins à l'intégration à Villeurbanne. Ces freins concernent en particulier le logement, tant au niveau de sa disponibilité (36 réponses) que du coût qu'il représente (24 réponses). Par ailleurs, les démarches administratives sont aussi identifiées comme un frein majeur par près de la moitié des participant·es. En outre, le manque de ressources est retenu par près d'un tiers des interrogé·es.

Cependant, l'attitude des Villeurbannais·es n'est considérée comme un frein que par 5 répondant·es. 16 sondé·es estiment que les Villeurbannais·es sont hospitalier·ères avec les personnes en exil, contre neuf personnes qui les pensent hostiles. D'une manière générale, les sondé·es ont exprimé un avis neutre sur ce paramètre.

Cette attitude plutôt hospitalière est confirmée par la volonté de réformer la politique d'accueil de la ville de Villeurbanne. En effet, bien que la plupart des interrogé·es aient affirmé qu'il·elles ne connaissaient pas cette politique, il·elles ont néanmoins exprimé vouloir la modifier afin qu'elle permette un meilleur accueil des personnes en exil. Ainsi, nous retrouvons très fortement l'idée du "bon accueil". Par conséquent, pour les interrogé·es, la ville de Villeurbanne doit réformer sa politique, principalement en garantissant une prise en charge qualitative (42 réponses). Cette prise en charge qualitative est conditionnée, soit par le fait d'accueillir "moins de personnes pour se concentrer sur celles déjà présentes sur le territoire" pour un peu plus d'un quart des sondé·es, soit par le fait de dégager de plus gros budgets pour un peu plus d'un tiers des participant·es (24 réponses). A l'inverse, seulement cinq répondant·es

souhaitent que la ville alloue moins d'argent à sa politique d'accueil.

Freins à l'intégration

Sur l'évolution de l'accueil, nous observons une dichotomie entre la ville de Villeurbanne et l'État.

Il est tout d'abord important de souligner que la plupart des interrogé·es n'ont pas souhaité se prononcer sur un accueil plus favorable ou non des personnes en exil dans la ville de Villeurbanne (49 interrogé·es sur 64 soit plus de 3 personnes sur 4). Cependant, parmi celles·ceux qui ont émis un avis, 14 estiment qu'elles seront mieux accueillies et seulement 2 personnes pensent qu'elles seront moins bien accueillies.

Par ailleurs, nous avons demandé aux participant·es s'il·elles pensaient que l'Etat mettrait davantage de dispositifs en place pour aider les personnes exilées et donc pourrait, à l'avenir, proposer un meilleur accueil. Un nombre conséquent d'interrogé·es a choisi de ne pas se prononcer sur cette question puisqu'un peu moins de la moitié a émis un avis « neutre ». A l'inverse, 25 d'entre elles·eux (soit environ 40% de notre échantillon) estiment que l'État ne mettra pas de dispositifs supplémentaires en place.

Il est possible d'émettre l'hypothèse que, pour la plupart des participant·es, l'Etat se désengage des politiques d'accueil des exilé·es en transmettant le relais à un échelon plus local.

Cette prise en charge par les communes est d'ailleurs perçue comme très politique par les sondé·es. En effet, pour la majorité des participant·es (31 réponses), si la couleur politique de la municipalité change, les personnes en exil seront moins bien accueillies à Villeurbanne contre 27 réponses neutres (soit environ 42% de notre échantillon). La couleur politique de la ville aurait toutefois peu d'impact sur le nombre de personnes en exil puisque seul·es 21 participant·es sur 64 considèrent qu'un tel changement entraînerait une diminution du nombre de personnes en exil au sein de la commune de Villeurbanne.

Cependant, d'une manière globale, les questions qui portent sur l'impact des

étiquettes partisans ou des responsabilités politiques sont moins traitées par les sondé·es. Il apparaît toutefois que la qualité de l'accueil semble dépendante de la couleur politique majoritaire. A l'inverse, le nombre d'exilé·es serait une variable exogène, sur laquelle la politique de la ville aurait peu d'impact.

Par ailleurs, l'initiative du RECHO est très bien reçue par les interrogé·es puisque 49 des 64 répondant·es, (soit 76% de l'échantillon), pensent que cette initiative est utile (dont 36 très utile). A l'inverse, seulement 4 individus estiment que cette initiative n'est pas utile (dont 1 personne très inutile). Cependant, 24 sondé·es, soit un peu plus d'un tiers de notre échantillon, ne pensent pas participer à l'événement contre 18 interrogé·es qui déclarent vouloir y participer. 22 personnes ont déclaré être indécises et ne savent pas si elles participeront. Parmi les motifs qui ont été relevés, tant par les personnes qui ont indiqué ne pas participer que par celles qui n'étaient pas certaines de participer, on trouve le manque de temps (21 personnes), d'intérêt (9) et le fait de ne pas se sentir à l'aise dans un environnement inconnu (14 personnes).

De manière générale, nous pouvons affirmer que les participant·es portent un regard bienveillant sur les personnes exilées. Néanmoins, les sondé·es restent, pour l'instant, peu intéressé·es par la rencontre avec ce public et surtout peu informé·es sur les politiques d'accueil qui sont conduites. Enfin, la tendance globale, renforcée par la période de la Covid, est que les individus craignent d'entrer dans un environnement qu'il·elles ne connaissent pas.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la bonne réalisation de ce projet.

Dans un premier temps, nous voulons remercier l'équipe de la Public Factory de Sciences Po Lyon qui nous a donné l'occasion de nous investir sur un sujet nous tenant à coeur et qui nous a accompagné·es à plusieurs reprises dans la réalisation de nos missions.

Nous voulons également remercier l'équipe du RECHO qui a su nous faire confiance pour leur projet et qui s'est toujours rendue disponible pour répondre à nos questions, nous guider et nous épauler. Nous avons particulièrement apprécié les échanges et les partages d'expérience que nous avons eus avec elles·eux.

Finalement, nous voulons remercier Noémie Dominguez dans son rôle d'accompagnante, pour ses précieux conseils et son énergie. Son aide a été déterminante pour nous orienter tout au long du projet et pour constituer notre dynamique de groupe.